



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة عبد الحميد ابن باديس
Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem
كلية العلوم و التكنولوجيا
Faculté des Sciences et de la Technologie



N° d'ordre : M...../GC/2019

MEMOIRE

Présenté pour obtenir le diplôme de

MASTER EN ARCHITECTURE

Option : Habitat et Projets Urbains

Présenté par : Mr. DJALEM Abdelkadir.
Mr. MILOUD DAOUADJI Mohamed.
Mr. ZOUADA Zakaria.

Thème

Revalorisation du fragment
d'El Aarsa

Soutenu le 08/07/ 2019 devant le jury composé de :

Président :	Mr. NEDJARI.	Université de Mostaganem.
Examineur 01 :	Mr. LEGHRIB.	Université de Mostaganem.
Examineur 02 :	Mr. BENOITHMANE	Université de Mostaganem
Directeur de recherche :	Mme MAARAF.	Université de Mostaganem.

Année Universitaire : 2018 / 2019.

MERCI

Aux deux êtres qui m'ont donné la vie, guidé, protégé et n'ont jamais cessé de croire en moi : mes parents. « Vous avez tout sacrifié pour moi n'épargnant ni santé ni efforts. Vous m'avez donné un magnifique modèle de labeur et de persévérance. Aucun mot ni expression dans ce monde n'exprimera à quel point je suis fier d'être votre fils. »

Aux familles ZOUADA et BENADJEMIA de m'avoir enseigné l'intégrité.

À mes parents qui n'ont jamais cessé de me soutenir, c'est grâce à vos prières, bénédictions et encouragements que je suis arrivé à ce stade.

Mes sœurs et mon petit frère Zui n'ont jamais cessé de me combler et de me motiver pour donner le meilleur de moi-même.

À mes enseignants du cursus scolaire et universitaire ainsi qu'à tous ceux qui m'ont encouragé et soutenu ne serait-ce qu'avec un sourire.

À ma directrice de recherche Mme MAARAF Zoubida pour ses multiples conseils et ses prodigieuses orientations.

À mon groupe de travail MILLOU DAOUADJI Mohamed et DJALEM Abdelkader pour tous les efforts fournis surtout durant cette dernière année marquée par des moments somptueux et des souvenirs inoubliables.

Aux membres du jury Mr NEDJARI, Mr LEGRIB et Mr BENOUMANE d'avoir accepté l'évaluation de ce modeste travail.

À tous mes collègues du département d'Architecture et de Génie civil de l'université de Mostaganem.

ZOUADA Zakaria

DEDICACE

Dans le cadre de l'élaboration de ce mémoire qui clôture mon cursus universitaire ... Sans d'études durant lesquelles j'ai gardé pleins de souvenirs...

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont épaulé pour réaliser ce modeste travail.

En gratitude spéciale je dédie ce travail à la personne la plus chère à moi, s'il pouvait assister à mon grand jour et être présent avec moi j'en suis sûr qu'il sera heureux et fier de moi ; à mon cher grand père « rebi yarhmekkk. »

À mes parents qui n'ont jamais cessé de me soutenir, c'est grâce à vos prières, bénédictions et encouragements que je suis arrivé à ce stade ; j'espère que votre bénédiction m'accompagnera toujours. Que Dieu vous garde pour moi.

À mes frères et mes sœurs et à toutes la famille Djalem.

Sans oublier mes plus grandes joies les deux petits anges : Aida et Gad ... que dieu vous garde pour moi et pour vos parents.

À mes amis que j'ai rencontré durant ce cursus universitaire et avec qui j'ai passé d'inoubliables moments : Benameur Ryadh, Saffih Djad el hak, Twirik mohamed, Bouziane Bilel, Mordjane Raouf et Boudhaj amine.

À mes collègues : Dalila, Meriem et Yasmine. À tous mes amis et ceux qui m'aiment ; Je vous dédie ce travail avec tous mes vœux de bonheur

À mes binômes Zakaria et Mohamed.

Merci...

Abd el Kadir

REMERCIEMENT :

Je remercie Allah seigneur du monde de m' avoir donné l' inspiration et la patience pour mener à bien ce travail.

A La mémoire de mon père décédée le 02 juillet 2000

J' espère que, du monde qui est sien maintenant, il apprécie cet humble geste comme preuve de reconnaissance de la part d' un fils qui prie toujours pour le salut de son âme

Ma mère, qui a travaillé pour mon succès, par son amour, son soutien, tous les sacrifices faits et ses précieux conseils, pour tout son aide et sa présence dans ma vie, reçoit à travers ce travail aussi modeste que cela soit, expression de mes sentiments et ma gratitude éternelle

Ma sœur NOUR EL-HONDA et mon petit frère ABDELKADER qui n' ont jamais cessé de me combler et de me motiver pour donner le meilleur de moi-même.

A Mes GRANDS MERES, Qui m' ont accompagné par ses prières, ses douceurs, puisse Dieu lui prêter longue vie et beaucoup de santé et de bonheur dans la vie

A mes collègues : Dalila, Meriem et Yasmine. A tous mes amis et ceux qui m' aiment : Je vous dédie ce travail avec tous mes vœux de bonheur

À mes collègues ABDELKADIR et ZAKARIA, avec lesquels j' ai partagé des instants inoubliables, et une expérience à tout jamais gravée dans la mémoire.

Et à Ceux et celles qui m' ont aidé et soutenu au cours de ces cinq années d' études. A la présidence et aux membres du jury d' avoir accepté l' évaluation de ce modeste travail.

Et enfin à mon directeur de recherche : Mme MAARAF ZOUBIDA Pour sa disponibilité, sa patience et sa confiance en moi

MILOUD DAOUADJI Mohamed

SOMMAIRE

MERCI.....	1
DEDICACE.....	3
REMERCIEMENT	4
Table des illustrations :	9
Introduction	14
Première partie : éléments exploratoires et conceptualisation	17
Chapitre 01 concepts clés du patrimoine	17
I. Introduction :	17
II. Définitions des concepts liés au patrimoine :	17
Définition du patrimoine :	17
Patrimoine et héritage :.....	18
Typologie du patrimoine :	18
Les différentes valeurs du patrimoine :.....	21
La protection du patrimoine :	24
- Définition du PPSMVSS :.....	26
III. Le tourisme :	32
1.1. Le tourisme et le patrimoine :.....	32
1.2. Définitions du tourisme :	33
1.3. Historique du tourisme :	33
1.4. Les différents types de tourisme :	34
1.5. Les avantages du tourisme culturel :.....	38
1.6. Les inconvénients du tourisme culturel :	38
IV. Circuit Touristique :	40
1.1. Définition :	40
1.2. Objectifs :.....	40
1.3. Identification et tracé des circuits touristiques	40
1.4. Matérialisation des itinéraires	40
1.5. Pour réussir un circuit touristique	41
1.6. Services pour les touristes	41
V. Dépliant (brochure) touristique :	41
2.1. Le format :.....	41
VI. Conclusion :	42
Chapitre 02 thématique sur la valorisation du patrimoine dans le monde	43
I. Introduction :	43
1.1. La médina de Tunis et l'expérience marocaine :.....	43
Circuit touristique :	43
II. Le cas de la réhabilitation des quartiers anciens en Tunisie :	44

2.1	Contexte du projet :	45
2.2	Historique du quartier :	46
2.3	Présentation du quartier :	46
2.4	D'initiation du projet :	47
2.5	Objectifs généraux du projet :	47
2.6	Description de l'objet d'intervention :	47
2.7	La gestion du projet :	48
2.8	Impact du projet de réhabilitation sur le quartier :	49
2.9	Conclusion partielle :	51
III.	L'assainissement des « Oukalas » de la Médina de Tunis :	52
3.1.	Définition :	52
3.2	Conditions et état de l'habitat :	52
IV.	Projet Pilot De RéhabiMed A Marrakech Réhabilitation Et Action Sociale :	55
4.1.	Maison (1), quartier Sidi Bel Abbes :	55
V.	Circuit touristique dans la médina de Tunis :	61
VI.	Conclusion :	66
Deuxième partie : Problématique et méthodologie		68
Chapitre 01 PROBLEMATIQUE		68
I.	Limite de recherche :	69
II.	Objectifs d'étude :	69
III.	Pertinence de l'objet :	71
IV.	Hypothèse de travail :	72
Chapitre 02 Méthodologie		73
I.	Les approches usitées :	73
1.1.	L'approche morphologique :	73
1.2.	L'approche paysagère :	73
1.3.	L'approche comparative :	73
II.	Méthode d'analyse des tissus urbain traditionnel :	74
III.	Positionnement épistémologique :	75
3.1.	L'approche comparative :	75
3.2.	L'approche paysagère :	75
3.3.	L'approche morphologique :	75
3.4.	Carte mentale :	75
Troisième partie : El aarsa, lecture historique et multi-approches		78
Chapitre 01 Présentation d'espace d'étude		78
I.	La ville de Mostaganem :	78
1.	Situation géographique :	78
2.	Les limites administratives :	78

3. L'accessibilité :.....	79
II. MOSTAGANEM « NOMS A travers l'histoire » :	79
III. Les ères :	79
1. L'EPOQUE PREHISTORIQUE.....	80
1.1. L'Antiquité :.....	80
1.2. L'Epoque Romaine :.....	80
2. Ere Arabo-Berbère :	80
3. Ere Ottomane :.....	81
4. Ere Française :	83
IV. Définition du PPSMVSS :	84
V. Historique d'EL AARSA :	85
VI. Situation de notre fragment d'étude :	85
1. Les limites :	85
2. L'accessibilité :.....	86
VII. Analyse urbaine :	88
- Etude de la dimension typo morphologique :	88
VIII. Analyse de l'état de fait :	90
IX. Conclusion :	97
Chapitre 02 étude patrimoniale.....	98
I. Architecture Militaire de Mostaganem :	98
1. Les remparts de la ville de Mostaganem :.....	99
2. Les portes de la ville de Mostaganem :.....	101
3. Fort de l'est :	104
4. La caserne des génies :	108
5. La poudrière :	111
II. Architecture de culte et religion :	112
1. Mausolée de bey Bouchlaghem et sa femme Lalla Aichouche :.....	112
2. Mausolée du Bey Mustafa el Ahmar :	116
3. Mausolée sidi Abdellah :	119
4. Parc 20 aout :.....	122
5. Théâtre de verdure :.....	127
6. Château d'eau :.....	129
Quatrième partie : Enquêtes techniques et sociale sur le fragment :	132
I. Enquête d'évaluation du bâti De notre fragment d'étude	132
Conclusion :	162
II. Questionnaire.....	163
- L'exemplaire Formulaire De Questionnement Pour Etablir Une Enquête Sociale.....	188
1. Introduction :	163

Carte mentale :	166
3. Conclusion :.....	167
Cinquième partie : La réflexion	169
I. Réflexion :	169
II. L'intervention :.....	170
1. Définition des types d'interventions :	170
2. Le circuit touristique proposé dans cette démarche :	174
3. Schéma de principe de l'intervention :	175
4. Le dépliant touristique (brochure) :	179
5. Conclusion :.....	180
Conclusion générale :	183
Bibliographie :	185
Annexes :.....	188

TABLE DES ILLUSTRATIONS :

Photos :

Photo 1 système de signalisation touristique (panneaux d'orientation)	40
Photo 2 dépliant touristique.....	42
Photo 3 Situation du quartier EL Hafsia.....	45
Photo 4 Quartier de la Hafsia avant la démolition	46
Photo 5 Projet Hafsia 1973.....	46
Photo 6 Plan d'aménagement global du quartier el Hafsia	48
Photo 7 Situation du quartier avant et après intervention.	50
Photo 8 Situation du quartier avant et après intervention.	50
Photo 9 Les conditions d'habitat de la médina de Tunis.....	53
Photo 10 Les « Oukalas » avant et après la réhabilitation.	54
Photo 11 La situation des trois maisons modèles du projet.	55
Photo 12 Relevé pathologique de la maison01, (quartier Sidi Bel Abbes).....	56
Photo 13 Relevé pathologique de la maison 03, (quartier Mellah).	56
Photo 14 Les différentes phases de réhabilitation, avant, pendant et après les travaux.....	57
Photo 15 Relevé architectural de la maison02, (quartier Hart Soura).	58
Photo 16 Relevé pathologique de la maison02, (quartier Hart Soura).	58
Photo 17 Les différentes phases de réhabilitation, avant, pendant et après les travaux.....	59
Photo 18 Relevé architectural de la maison03, quartier Mellah).	60
Photo 19 Relevé pathologique de la maison 03, (quartier Mellah).	60
Photo 20 Les différentes phases de réhabilitation, avant, pendant et après les travaux.....	61
Photo 21 plan de la médina de Tunis et ses faubourgs, 1887.....	62
Photo 22 Circuit touristique de la médina de Tunis ; itinéraire A.....	63
Photo 23 Circuit touristique de la médina de Tunis ; itinéraire B.....	64
Photo 24 La medersa Slimania.	65
Photo 25 Siège de l'ASM à Dar Lasram et sa galerie d'exposition.	65
Photo 26 Les limites administratives de la wilaya de Mostaganem.	78
Photo 27 Le château et les deux citadelles de Mostaganem.....	82
Photo 28 L'ancien rempart de la ville de Mostaganem.....	99
Photo 29 Les remparts de Mostaganem aujourd'hui.....	99
Photo 30 La localisation des portes de la ville du Mostaganem aujourd'hui.	101
Photo 31 l'emplacement de la porte aujourd'hui.	102
Photo 32 Porte de fort de l'est.	102
Photo 33 Porte de mascara.	102
Photo 34 l'emplacement de la porte aujourd'hui.	102
Photo 35 l'emplacement de la porte aujourd'hui.	103
Photo 36 Porte de la marine.....	103
Photo 37 l'emplacement de la porte aujourd'hui.	103
Photo 38 Porte des Medjahers.	103
Photo 39 l'emplacement de la porte aujourd'hui.	104
Photo 40 Porte d'el Djerad.	104
Photo 41 Fort de l'est.....	104
Photo 42 La caserne de génie.	108
Photo 43 une des portes de la caserne.	109
Photo 44 : La caserne situé au Matmore.....	109
Photo 45 L'intérieur de la caserne.	109
Photo 46 La maison d'artisanat (ancienne poudrière).....	111
Photo 47 Mausolée de bey Bouchlaghem et sa femme Lalla Aichouche.....	112
Photo 48 Mausolée du Bey Mustafa el Ahmar.	116

Photo 49 Mausolée de sidi Abdellah boukabrine.....	119
Photo 50 Le parc 20 aout (jardin el aarsa).	122
Photo 51 Jardins du château de Versailles.	123
Photo 52 Parterres de l'orangerie du château de Versailles.	124
Photo 53 La fontaine de Latone.....	124
Photo 54 Topiaires dans les jardins du Manoir d'Eyrignac.	124
Photo 55 Une roche ; jardin du Zen.	125
Photo 56 Le parc oriental de Maulévrier.	126
Photo 57 Salon de thé du Jardin Kaiyū-siki, (XVIIe siècle).	126
Photo 58 Théâtre de verdure.....	127
Photo 59 Le château d'eau.	129
Photo 60 L'état ancienne du Fort.	134
Photo 61 L'état Actuel du Fort.	134
Photo 62 L'état Actuel de la caserne.	136
Photo 63 L'état Ancienne de la poudrière.	138
Photo 64 L'état actuel de la poudrière.	138
Photo 65 L'état ancienne du Mausolée.....	140
Photo 66 L'état Actuel du Mausolée.	140
Photo 67 L'état ancienne du Mausolée.	142
Photo 68 L'état Ancienne du Mausolée.....	144
Photo 69 L'état Actuel du Mausolée.	144
Photo 70 L'état ancienne du Parc.	146
Photo 71 L'état Actuel du Parc.....	146
Photo 72 L'état ancienne du Théâtre.	148
Photo 73 L'état Actuel du Théâtre.....	148

Figures :

Figure 1 Vue satellitaire de la situation géographique de Mostaganem (modifié par les auteurs du mémoire).	78
Figure 2 Les limites administratives de la wilaya de Mostaganem.	78
Figure 3 Vue satellitaire représente les 3 entité de Mostaganem à l'époque coloniale. Et les point des jonctions (Les ponts). Modifié par les auteurs du mémoire.	83
Figure 4 Plan de secteur sauvegarder de la ville de Mostaganem. (Modifié par les auteurs du mémoire).	84
Figure 5 Vue satellitaire représente la délimitation de notre fragment d'étude (El aarsa). Modifié par les auteurs du mémoire.....	85
Figure 6 Carte satellitaire représente l'accessibilité à notre fragment d'études. (Modifié par les auteurs du mémoire).	86
Figure 7 L'héritage historique du fragment d'étude. (Modifié par les auteurs du mémoire).	87
Figure 8: Porte de fort de l'est.	102
Figure 9 La localisation du fort de l'est.	105
Figure 10 La localisation de la caserne de génie.	108
Figure 11 La localisation de la poudrière.	111
Figure 12 La localisation Mausolée de bey Bouchlaghem et sa femme Lalla Aichouche.	113
Figure 13 La localisation du mausolée Bey Mustafa El Ahmar.....	117
Figure 14 La localisation de mausolée de sidi Abdellah boukabrine.	120
Figure 15 La localisation du parc 20 aout (jardin el aarsa).	122
Figure 16 La localisation de théâtre de verdure.....	127
Figure 17 La localisation du château d'eau.	129
Figure 18 Les monuments et les maisons évaluées du fragment d'étude.....	132

Figure 19: Schéma représente les typologies des valeurs traditionnelles.	147
Figure 20: Schéma représente les typologies des valeurs traditionnelles.	147
Figure 21: Schéma représente les typologies des valeurs traditionnelles.	147
Figure 22: Schéma représente les typologies des valeurs traditionnelles.	147
Figure 19: Schéma représente les typologies des valeurs traditionnelles.	147
Figure 20: Schéma représente les typologies des valeurs traditionnelles.	147
Figure 21: Schéma représente les typologies des valeurs traditionnelles.	147
Figure 22: Schéma représente les typologies des valeurs traditionnelles.	147
Figure 23: Circuit touristique de la médina de Tunis ; itinéraire B.	153
Figure 24: Circuit touristique de la médina de Tunis ; itinéraire B.	153
Figure 25: Circuit touristique de la médina de Tunis ; itinéraire B...	153
Figure 26: Circuit touristique de la médina de Tunis ; itinéraire B. Source : Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P61.	153
Figure 23: Circuit touristique de la médina de Tunis ; itinéraire B. Source : Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P61.	153
Figure 24: Circuit touristique de la médina de Tunis ; itinéraire B. Source : Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P61.	153
Figure 25: Circuit touristique de la médina de Tunis ; itinéraire B. Source : Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P61.	153
Figure 26: Circuit touristique de la médina de Tunis ; itinéraire B. Source : Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P61.	153
Figure 29: les « Oukalas » avant et après la réhabilitation. (Source : M. Rammah « fiche sommaire de réhabilitation urbaine, Hafsia- Médina de Tunis ». Disponible sur : URL : Figure 30: Siège de l'ASM à Dar Lasram et sa galerie d'exposition. Source : Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P65.	157
Figure 31: Siège de l'ASM à Dar Lasram et sa galerie d'exposition. Source : Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P65. http://www.arru.nat.tn/	157
Figure 32: les « Oukalas » avant et après la réhabilitation. (Source : M. Rammah « fiche sommaire de réhabilitation urbaine, Hafsia- Médina de Tunis ». Disponible sur : URL : http://www.arru.nat.tn/	157
Figure 33: Schéma représente les différents types du patrimoine. Source : Mémoire « valorisation du patrimoine du XIXème et XXème siècles de la ville d'El MALEH. www.arru.nat.tn	157
Figure 34: Schéma représente les différents types du patrimoine. Source : Mémoire « valorisation du patrimoine du XIXème et XXème siècles de la ville d'El MALEH. www.arru.nat.tn	157
Figure 37: les « Oukalas » avant et après la réhabilitation. (Source : M. Rammah « fiche sommaire de réhabilitation urbaine, Hafsia- Médina de Tunis ». Disponible sur : URL : Figure 38: Siège de l'ASM à Dar Lasram et sa galerie d'exposition. Source : Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P65.	157

Figure 39: Siège de l'ASM à Dar Lasram et sa galerie d'exposition. Source : Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P65.//www.arru.nat.tn/" http://www.arru.nat.tn	157
Figure 40: les « Oukalas » avant et après la réhabilitation. (Source : M. Rammah « fiche sommaire de réhabilitation urbaine, Hafsia- Médina de Tunis ». Disponible sur : URL : http://w	
Figure 41: Schéma représente les différents types du patrimoine. Source : Mémoire « valorisation du patrimoine du XIXème et XXème siècles de la ville d'El MALEH.	157
Figure 42: Schéma représente les différents types du patrimoine. Source : Mémoire « valorisation du patrimoine du XIXème et XXème siècles de la ville d'El MALEH. www.arru.nat.tn	157
Figure 29: les « Oukalas » avant et après la réhabilitation. (Source : M. Rammah « fiche sommaire de réhabilitation urbaine, Hafsia- Médina de Tunis ». Disponible sur : URL : http://w	
Figure 30: Siège de l'ASM à Dar Lasram et sa galerie d'exposition. Source : Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P65.	157
Figure 31: Siège de l'ASM à Dar Lasram et sa galerie d'exposition. Source : Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P65.//www.arru.nat.tn/" http://www.arru.nat.tn	157
Figure 32: les « Oukalas » avant et après la réhabilitation. (Source : M. Rammah « fiche sommaire de réhabilitation urbaine, Hafsia- Médina de Tunis ». Disponible sur : URL : http://w	
Figure 33: Schéma représente les différents types du patrimoine. Source : Mémoire « valorisation du patrimoine du XIXème et XXème siècles de la ville d'El MALEH.	157
Figure 34: Schéma représente les différents types du patrimoine. Source : Mémoire « valorisation du patrimoine du XIXème et XXème siècles de la ville d'El MALEH. www.arru.nat.tn	157
Figure 37: les « Oukalas » avant et après la réhabilitation. (Source : M. Rammah « fiche sommaire de réhabilitation urbaine, Hafsia- Médina de Tunis ». Disponible sur : URL : http://w	
Figure 38: Siège de l'ASM à Dar Lasram et sa galerie d'exposition. Source : Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P65.	157
Figure 39: Siège de l'ASM à Dar Lasram et sa galerie d'exposition. Source : Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P65.//www.arru.nat.tn/" http://www.arru.nat.tn	157
Figure 40: les « Oukalas » avant et après la réhabilitation. (Source : M. Rammah « fiche sommaire de réhabilitation urbaine, Hafsia- Médina de Tunis ». Disponible sur : URL : http://w	
Figure 41: Schéma représente les différents types du patrimoine. Source : Mémoire « valorisation du patrimoine du XIXème et XXème siècles de la ville d'El MALEH.	157
Figure 42: Schéma représente les différents types du patrimoine. Source : Mémoire « valorisation du patrimoine du XIXème et XXème siècles de la ville d'El MALEH. www.arru.nat.tn	157
Figure 43: plan de situation du quartier EL Hafsia. (Source : S. malouche , (Réhabilitation du quartier d'el Hafsia à Tunis).	159
Figure 44: plan de situation du quartier EL Hafsia. (Source : S. malouche , (Réhabilitation du quartier d'el Hafsia à Tunis).	159
Figure 43: plan de situation du quartier EL Hafsia. (Source : S. malouche , (Réhabilitation du quartier d'el Hafsia à Tunis).	159
Figure 44: plan de situation du quartier EL Hafsia. (Source : S. malouche , (Réhabilitation du quartier d'el Hafsia à Tunis).	159
Figure 45 exemple d'une carte mentale à l'échelle de notre quartier établi lors de l'enquête social. ..	166
Figure 46 Prolongement des voies dans le fragment.	171
Figure 47 Création des accès mécanique.	171

Figure 48 La liaison entre les monuments et les parties du fragment.	171
Figure 49 Projection des espaces publics et verts.	172
Figure 50 La trajectoire tracé pour le circuit.	175
Figure 51 le jardin après le réaménagement.	175
Figure 52 le jardin d'El Aarsa avant le réaménagement.	175
Figure 53 le fort de l'est après la réhabilitation.	176
Figure 54 le fort de l'est avant la réhabilitation.	176
Figure 55 la placette de la poudrière avant l'intervention.	176
Figure 56 Le réaménagement de la placette	176
Figure 57 après l'intervention.	177
Figure 58 avant l'intervention.	177
Figure 59 la revalorisation de la placette.	177
Figure 60 la placette du casernement.	177
Figure 61 Plan d'aménagement final.	178
Figure 61 Plan d'aménagement final.	178
Figure 62 Le dépliant touristique proposé pour notre circuit. (Par les auteurs du mémoire).	179
Figure 63 La forme final du dépliant touristique.	180

Graphique :

Graphique 1 Type de construction dans le fragment.	160
Graphique 2 Usage de construction dans le fragment.	160
Graphique 3 Etat général de la construction.	161
Graphique 4 Date de construction des bâtiments.	161
Graphique 5 Entretien des constructions.	162
Graphique 6 Les gens ayant répondu à notre questionnaire.	163
Graphique 7 La fréquence de la visite du parc. Excelle 2016 (modifié par les auteurs du mémoire).	164
Graphique 8 La qualité du parc. Excelle 2016 (modifié par les auteurs du mémoire).	165

Tableau :

Tableau 1 Comparaison entre les opérations d'interventions.	29
Tableau 2 La législation appliqué pendant la période coloniale.	30
Tableau 3 Définitions du tourisme selon les différentes sciences.	33
Tableau 4 la fréquence de la visite du parc selon les citoyens.	163
Tableau 5 La qualité du parc selon les citoyens.	164
Tableau 6 Le type d'intervention sur les monuments.	173

INTRODUCTION

« Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants »¹

Le patrimoine est un livre ouvert écrit par des civilisations succédées les unes aux autres, et qui raconte leurs histoires, leurs croyances, leurs cultures, leurs vies et arts de vivre. De nos jours, le patrimoine matériel et surtout le patrimoine bâti est menacé, et exposé à l'usure et aux usurpations de l'usage, et la question de la conservation et la sauvegarde est plus que jamais à l'ordre du jour, dans le souci de garder cet héritage intact et inaltéré, et de le transmettre aux générations futures.

Les villes d'art et d'histoire et les villes historiques se distinguent par son cœur ancien remarquable, elles sont reconnues par leur patrimoine architectural, urbain et culturel, leur animation évolue pour par les rendre toujours attractives. Les anciens centres ou les villes historiques présentent un système multifonctionnel avec des activités mixtes, résidentielles, sociales, politiques, et économiques. Ils étaient l'expression d'une diversité fonctionnelle et sociale. Ils sont généralement positionnés sur un lieu identifiable et reconnaissable d'où il existait toujours un rapport qualitatif entre le terrain et la ville.

L'Algérie, l'icône des civilisations, la chose qui la distingue et lui donne une splendeur et une ambiguïté particulières, suscite la curiosité et rend tout le monde enthousiaste de découvrir cette histoire, qui est témoin de passage d'une multitude des civilisations, qui ont laissé des traces de leurs existences éternelles et qui constituent aussi un patrimoine ancien.

Il faut admettre que Mostaganem possède un héritage patrimonial riche et diversifié du point de vue historique et architectural. Au cours de l'histoire, l'emplacement stratégique qu'occupe la ville de Mostaganem, lui permis d'avoir une concentration humaine très importante dès l'antiquité (les mérinides, les berbères, les arabes, les ottomans.....) tous en laissant des empreintes, caractérisée par des lieux de cultes comme les mosquées, les zaouia et les medersa ; des lieux funéraires comme les mausolées et les tombeaux ; et des espaces résidentielles à caractères militaires comme les murailles, les portes, les forts et le casernement. Ainsi que Les interventions pour la conservation de ce patrimoine restent très timides et limitées. A Mostaganem, comme pour le reste du territoire national, ces interventions ne sont pas toujours effectuées dans les règles de l'art, et ne disposent pas de l'expérience, du savoir-faire, et de la rigueur nécessaire. Les richesses culturelles de Mostaganem spécialement El Aarsa ont une grande importance envers l'histoire. Malheureusement ces données ont connu une forte détérioration due à la colonisation française, l'industrialisation, l'insécurité actuel qu'a connue l'Algérie et le délaissement volontaires et les destructions de par les autorités locales.

Notre intérêt porte sur la sauvegarde et à la valorisation du tissu urbain historique d'El Aarsa et Matmore, à travers le développement d'un axe du tourisme culturel pour la ville en se basant sur l'exploitation rationnelle de son héritage patrimonial, par la création d'un parcours touristique qui va redonner vie à son histoire. L'intérêt aussi porte pour la conservation du

¹Proverbe de la sagesse amérindienne.

| INTRODUCTION

monument par des actions comme la restauration, la réhabilitation et la réutilisation comme le stipule G. GIOVANNONI la pérennité des monuments est dans leur réutilisation et leur adaptation à la vie contemporaine². Cette richesse nécessite aussi, une politique urbaine juste et efficace qui doit renforcer la concurrence des districts par l'emploi de stratégies, afin de revaloriser cette richesse et de favoriser leur intégration avec la dimension moderne.

² Gustavo GIOVANNONI. *L'urbanisme face aux villes anciennes*. Edition du SEUIL. Paris. 1998. P 22

PREMIÈRE PARTIE :
ÉLÉMENTS EXPLORATOIRES ET
CONCEPTUALISATION

PREMIÈRE PARTIE : ÉLÉMENTS EXPLORATOIRES ET CONCEPTUALISATION

CHAPITRE 01 | CONCEPTS CLÉS DU PATRIMOINE

I. Introduction :

Le patrimoine est un concept dont sa définition primitive désignait un héritage commun d'une collectivité, d'un groupement humain, transmis d'une génération à une autre. Ce terme a été développé ; En premier lieu, il a englobé tous ce qui est de l'architecture ponctuelle, par la suite il a touché tous ce qui est urbain et paysager.

Dans ce chapitre, On aborde les définitions du patrimoine et leurs typologies, les valeurs du patrimoine, la politique de conservation soit mondiale ou bien nationale et pour arriver à des définitions du patrimoine culturel immobilier du XVème et XXème siècle.

II. Définitions des concepts liés au patrimoine :

Définition du patrimoine :

Le mot patrimoine vient du terme (patrimonium), signifie les biens du prince ou de l'église. Le mot patrimoine a été intégré dans la langue française à partir du XVI siècle dans le dictionnaire de Furetière sous la définition suivante :

« Bien ancien dans la famille, ou du moins qu'on a hérité de son père »³

Le patrimoine est étymologiquement défini comme l'ensemble des biens hérités du père (de la famille, par extension). En effet, patrimonium signifie héritage du père en latin. ⁴

C'est l'ensemble des biens, immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique.⁵

C'est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui (et) que nous transmettons aux générations à venir.⁶

L'encyclopédie lie le patrimoine à l'héritage comme un moyen des données sociales quelques soient leurs formes et leurs caractères (biens, terres, objets, constructions.....etc.).⁷

³ Fumaroli 1997

⁴ Dictionnaire de l'académie française. http://french_academie.fr/academico/13560/patrimoine.(consulté le 15 novembre 2018).

⁵ Le code du patrimoine, l'article 78 de la loi du 9 décembre 2004.

⁶ Le site officiel de l'UNESCO, [http://whc.unesco.org/fr/Culture/Centredupatrimoine mondial/Le patrimoine mondial](http://whc.unesco.org/fr/Culture/Centredupatrimoine mondial/Le%20patrimoine%20mondial) (consulté le 10 novembre 2016).

⁷ Le site officiel de Larousse, sous l'Encyclopédie, <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/patrimoine/184360> (consulté le 20 novembre 2018).

Patrimoine et héritage :

Le patrimoine est un héritage de l’histoire, qui a une valeur, et qui exige une conservation. C’est un Témoin laissé par les ancêtres aux générations futures. Alors, l’héritage devient patrimoine lorsqu’il a une valeur dans son contexte.⁸

Typologie du patrimoine :

On peut définir le patrimoine culturel comme l’ensemble des biens matériels ou immatériels, qui font partie d’une propriété privée (personne, entreprise...), ou public (commune, pays), et qui se caractérise par une importance historique et/ou artistique^{9, 10}

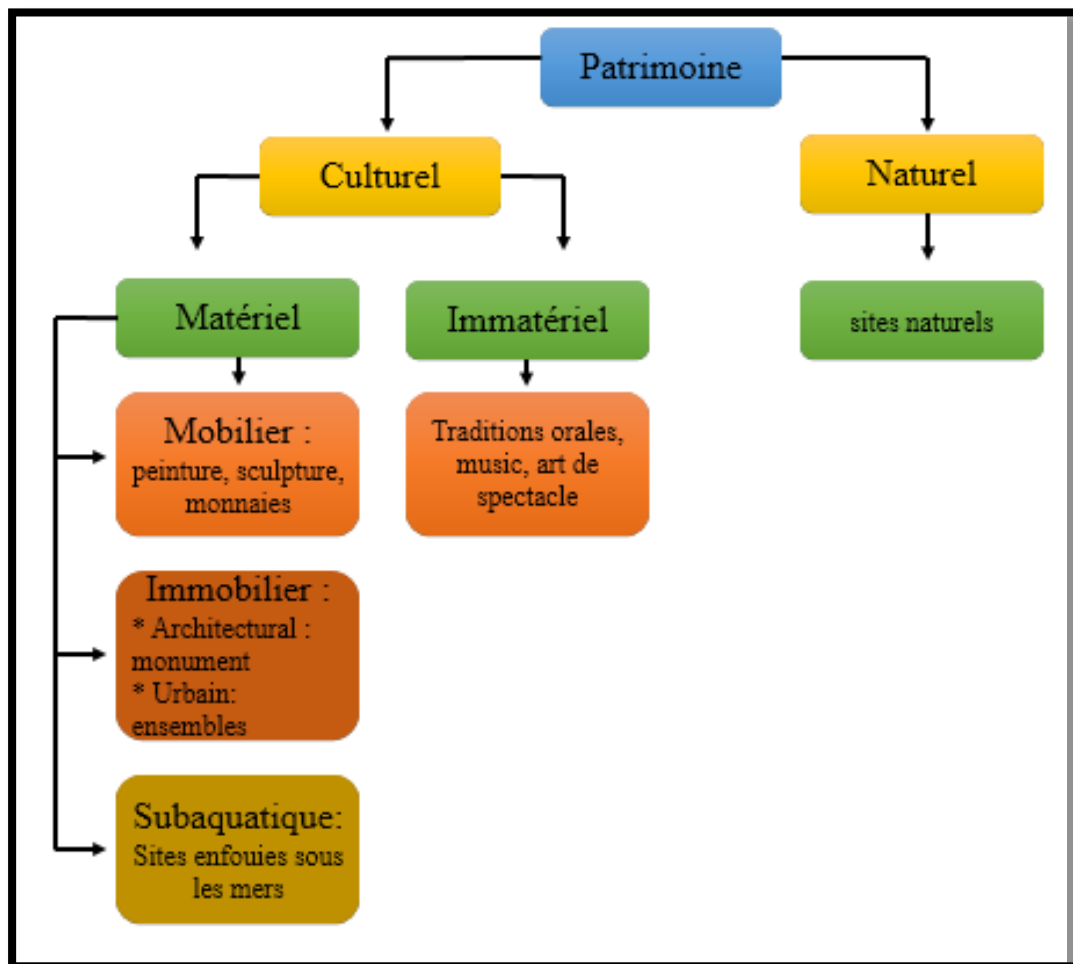


Schéma 1 les différents types du patrimoine.

⁸ Le site officiel française sur la gestion de patrimoine, sous le titre « héritage et transmission de patrimoine », <http://www.gestiondepatrioine.org/transmission-patrimoine-heritage.php>, (consulté le 12 novembre 2016).

⁹ Zakia HAMMOUNI, L'urgence de se réappropriier notre patrimoine, Patrimoine ..., il y'a beaucoup à faire..., 38.

¹⁰ Mémoire « valorisation du patrimoine du XIXème et XXème siècles de la ville d'El MALEH.

CHAPITRE 01 | CONCEPTS CLÉS DU PATRIMOINE

Le patrimoine culturel se divise en deux classes différentes :

Le patrimoine culturel matériel : qui peut être mobilier ou immobilier.

- **Le patrimoine culturel mobilier** : ensemble des objets destinés à un usage particulier (monnaies, sculptures, instruments de music Etc.).¹¹

- **Le patrimoine culturel immobilier** : qui demeure fixe (monument, site...), ce type de patrimoine se divise à son tour en deux catégories : patrimoine architecturale et patrimoine urbain

- **Patrimoine architectural** : englobe les éléments ponctuels (l'exemple d'un édifice ou bien un monument qui a une valeur historique).¹²

- **Des monuments** : Œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentale, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle (historique, artistique, scientifique).¹³

« *Un monument est toute œuvre créée par l'homme et édifiée dans un but de se souvenir (d'une action, d'une destinée, etc.), monument intentionnel. Etymologie « monument » a la même racine que « montrer » ; quant à « mémoire », ce mot provient d'une racine grecque de même origine que la racine latine de monument.* »¹⁴

- **Patrimoine urbain** : le terme du « patrimoine urbain » a été signé par G. Giovannoni, il englobe les tissus urbains, fortement structurés des villes et des ensembles traditionnels (les Médinas musulmans, et les centres historiques du 19ème siècles).

Le patrimoine urbain pour RONCAYOLO est : « *comprendre la ville dans sa dimension ludique mais aussi dans la compréhension du sol, des relations entre les différentes origines et habitudes* ». ¹⁵

- **Des sites** : Ce sont les zones topographiques, les œuvres conjuguées de l'homme et de la nature qui ont une valeur spéciale en raison de leur beauté ou de leur intérêt du point de vue archéologique exceptionnelle, du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique. ¹⁶

- **Des ensembles** : Groupes de constructions isolées ou réunies, qui en raison de leur architecture, de leur unité ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur exceptionnelle, du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science. ¹⁷

- **Le patrimoine culturel subaquatique** : les ruines et les cités enfouies sous les mers.

¹¹ Ibid. 38.

¹² Zakia HAMMOUNI, L'urgence de se réapproprier notre patrimoine, Patrimoine ..., il y'a beaucoup à faire..., 38.

¹³ Le site officiel de l'UNESCO, <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>, (consulté le 05 octobre 2016).

¹⁴ Le site officiel de Larousse, sous l'Encyclopédie, <http://www.larousse.fr/encyclopédie/nom-commun-nom/momument/71407>, (consulté le 9 octobre 2016).

¹⁵ Marcel Roncayolo, « Lectures de villes. Formes et temps », Marseille, Éditions Parenthèses, 2002, 394.

¹⁶ Ibid., Le site officiel de l'UNESCO, (consulté le 05 octobre 2016).

¹⁷ Ibid.

CHAPITRE 01 | CONCEPTS CLÉS DU PATRIMOINE

Le patrimoine culturel immatériel : englobe les objets qui n'ont aucune caractéristique corporelle comme la musique par exemple. « Traditions orales, arts du spectacle, rituels »¹⁸.

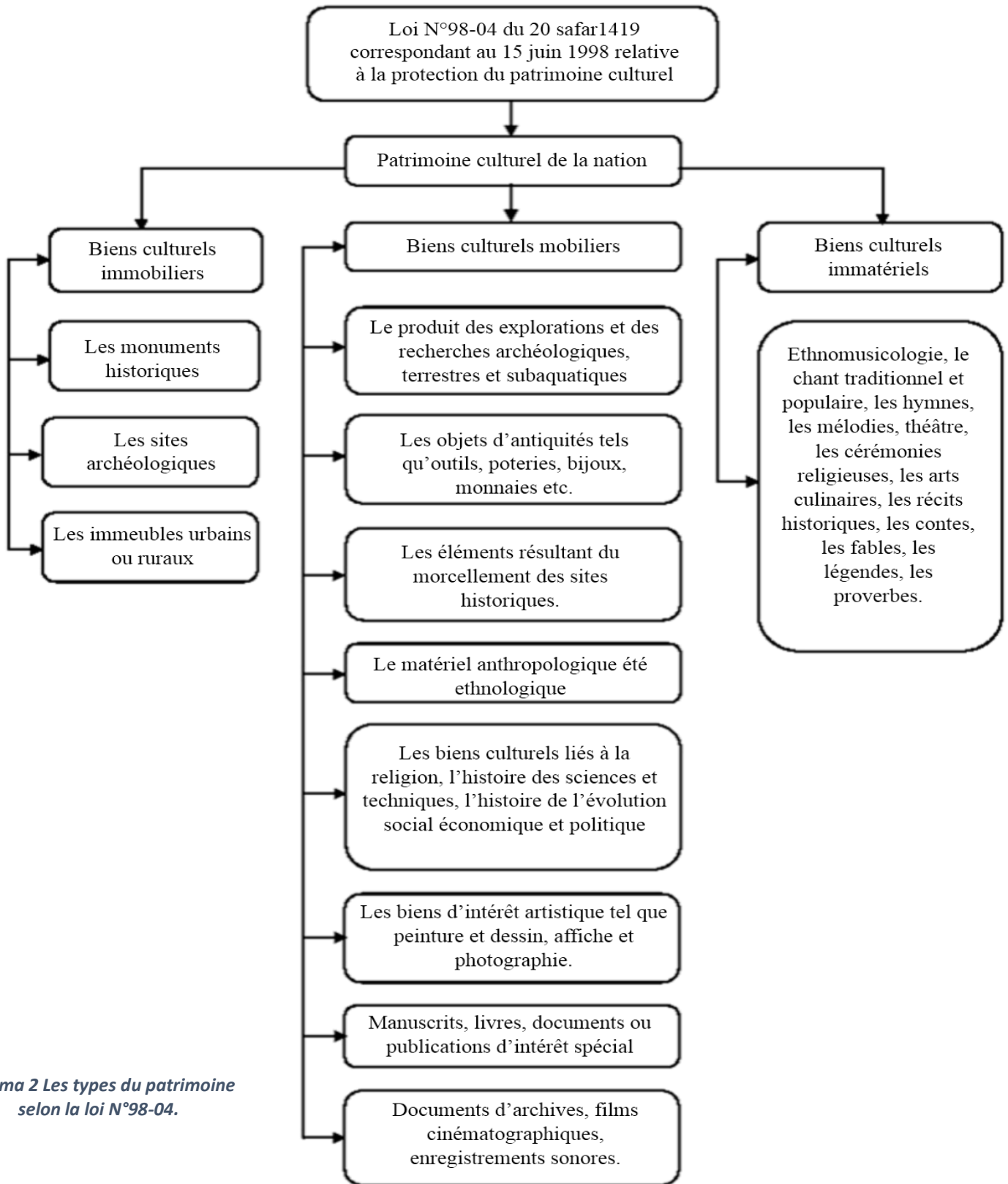


Schéma 2 Les types du patrimoine selon la loi N°98-04.

¹⁸ Le site officiel de l'UNESCO, <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/illicit-trafficking-of-cultural-property/unesco-database-of-national-cultural-heritage-laws/frequently-asked-questions/definition-of-the-cultural-heritage>, (consulté le 18 octobre 2016).

Les différentes valeurs du patrimoine :

- **La valeur** : ce qui est posé comme vrai, beau, bien selon des critères personnels ou sociaux et sert de référence, de principe moral partager les mêmes valeurs. ¹⁹
- **La valeur du patrimoine** : une référence de qualité qui comporte un ensemble des caractéristiques pour la protection et la conservation du patrimoine.

A-Les valeurs traditionnelles :

Les valeurs qui sont apparues avant la création de l'UNESCO.

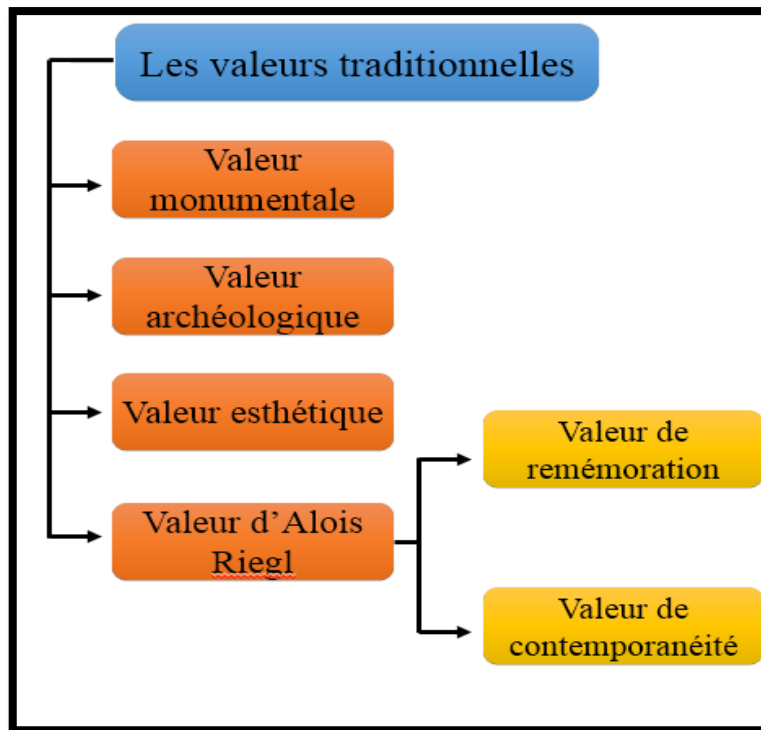


Schéma 3 les typologies des valeurs traditionnelles.

- ✓ **La valeur monumentale** : Une valeur signée par l'architecte italien Leon Albert Batista (1404-1472), il voit que le témoin de l'histoire est une raison suffisante pour donner la notion de valeur monumentale à un édifice. ²⁰
- ✓ **Valeur archéologique** : à la fin du XVII siècle la notion de valeur archéologique a été ajoutée au terme monument. Ce dernier est considéré par Furetière comme un témoignage hérité du passé. ²¹

¹⁹ Le petite Larousse, édition 2010,1054.

²⁰ HAMMA Walid, Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils. Le cas de la ville historique de Tlemcen, le 7 Juillet 2011,35.

²¹ Le site officiel de l'UNESCO, <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/illicit-trafficking-of-cultural-property/unesco-database-of-national-cultural-heritage-laws/frequently-asked-questions/definition-of-the-cultural-heritage>,(consulté le 18 octobre 2016).

CHAPITRE 01 | CONCEPTS CLÉS DU PATRIMOINE

- ✓ **Valeur esthétique** : On attribue cette notion à un monument lorsqu'il est beau et magnifique à voir, donc cette valeur traduit notre joie, et notre plaisir de voir ce monument.²²
- ✓ **Valeur d'Alois Riegel** : Une série de valeurs qui traite le cadre social et économique du patrimoine. Ces valeurs portent le nom de son précurseur le théoricien Alois Riegel.²³

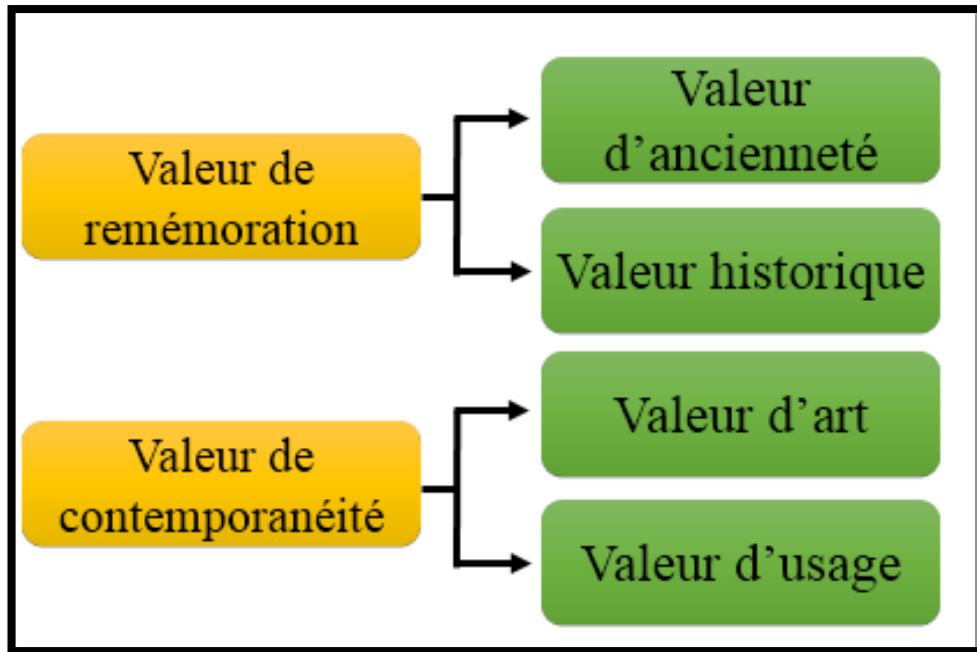


Schéma 4 classification des valeurs du patrimoine selon Alois Riegel.

- ✓ **Valeur de remémoration** : On peut attribuer cette valeur à un monument lorsqu'il peut informer et rappeler à la mémoire du passé. Elle englobe deux valeurs :
 - **Valeur d'ancienneté** : Elle dépend de l'âge de monument, plus est ancien, plus il a de valeur.
 - **Valeur historique** : Elle dépend de la première image du monument et de sa capacité à enrichir l'histoire son endroit.
- ✓ **Valeur de contemporanéité** : signifie que tout monument peut être considéré comme une réalisation moderne, elle englobe deux catégories : valeur d'art et valeur d'usage.
 - **Valeur d'usage** : traduit la possibilité de l'utilisation actuelle du patrimoine.
 - **Valeur d'art** : elle est liée à la valeur esthétique, elle englobe aussi deux catégories : valeur de nouveauté, et valeur d'art relative.

Au lendemain de la création de l'UNESCO ces valeurs ont été développées selon de nouveaux critères, sont devenues des valeurs nouvelles :

²² Le site officiel de l'UNESCO, <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/illicit-trafficking-of-cultural-property/unesco-database-of-national-cultural-heritage-laws/frequently-asked-questions/definition-of-the-cultural-heritage>, (consulté le 18 octobre 2016).

²³ Ibid, 36.

B-Les nouvelles valeurs :

Le monde est en évolution et reconnu plusieurs mouvements, ce qui exige a intégré plusieurs nouvelles valeurs comme éléments clés

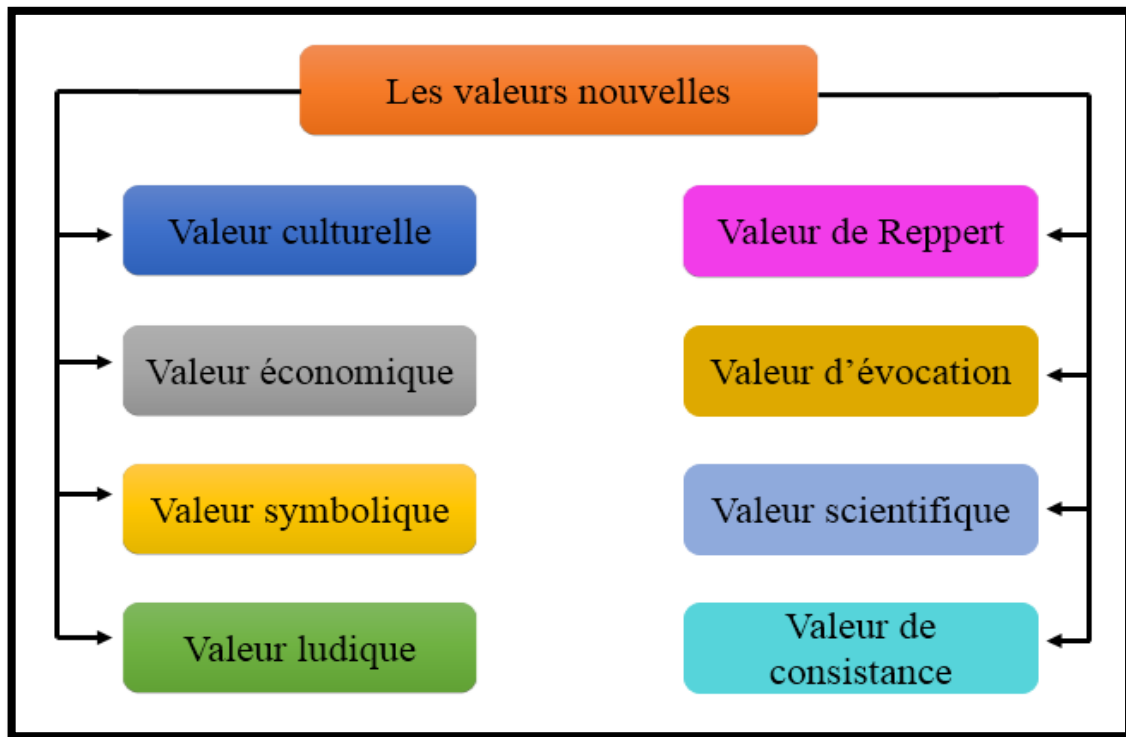


Schéma 5 La typologie des valeurs nouvelles.

- ✓ **Valeur culturelle** : le patrimoine quel que soit sa forme est considérée comme un témoignage d'une culture, d'un mode de vie ou des traditions d'une société.
- ✓ **Valeur économique** : liée beaucoup plus au tourisme, elle traite la nature de l'espace, son emplacement et son cadre économique.
- ✓ **Valeur symbolique** : cette valeur traite le monument comme un symbole qui exprime une ère, une tradition, une religion ou une civilisation.
- ✓ **Valeur pédagogique** : le patrimoine doit être une source d'apprentissage, il doit propager des informations et des connaissances sur les éléments qui le composent.
- ✓ **Valeur ludique** : l'idée de loisir et de détente sont fortement liées au patrimoine, ainsi il doit être accueillant et plaisant pour le visiteur.
- ✓ **Valeur de repère** : à travers cette valeur, on peut considérer le patrimoine quelque sa forme comme un élément de repère ou d'orientation dans la ville.
- ✓ **Valeur d'évocation** : c'est une valeur traduite par des sensations et des émotions, elle tient sa complexité des individus.
- ✓ **Valeur scientifique** : ce sont les spécialistes précisément qui sont consternés par cette valeur, qui étudie l'histoire des techniques et des matériaux de construction.

CHAPITRE 01 | CONCEPTS CLÉS DU PATRIMOINE

✓ **Valeur de consistance** : cette valeur est précise pour les architectes et les urbanistes, elle traite les formes et les valeurs des monuments.

« C'est aussi une valeur reconnue par les spécialistes, plus particulièrement par les architectes et les urbanistes. Elle permet une lecture de contexte, des formes et des rapports géométriques »²⁴.

La protection du patrimoine :

✓ *Politique de conservation du patrimoine :*

La conservation du patrimoine dans le monde n'a commencé qu'avec la conservation des œuvres d'art en France au 18^{ème} siècle, les constructions, et les monuments ne bénéficièrent d'aucune protection. En 1837, une commission des monuments historiques a été créée, elle a eu comme mission ; l'énumération des édifices à protéger dans une liste bien définie.

La notion de la protection du patrimoine a été développée en Italie vers le XX^{ème} siècle par l'intégration de l'environnement immédiat avec l'aspect physique du monument.

La loi Malraux de 1962 vient de renforcer la protection des secteurs urbains ayant un caractère historique et esthétique.²⁵

Le monde est devenu conscient de l'importance du patrimoine à conserver la mémoire de l'humanité, cela a été traduit par la promulgation de différentes chartes et l'initiation de plusieurs organisations internationales qui désignent les orientations, et les critères de conservation du patrimoine.

✓ *Les chartes et les conventions :*

La charte : un ensemble des lois constitutionnelles, une référence rédigée par des experts, elle offre des orientations et critères de conservation.²⁶

• **Chartes d'Athènes 1931** : Une charte dédiée à l'architecte Giovanni en 1931, traitant les thèses de Viollet-Le-Duc. Cette charte insiste sur le respect des monuments du passé.

• **Charte de Venise 1964** : Cette charte a développé la notion du monument historique au site urbain ou rural, elle exige la protection du patrimoine architectural dans tous les règlements d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

« La conservation et la restauration des monuments constituent une discipline qui fait appel à toutes les sciences et à toutes les techniques qui peuvent contribuer à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine monumental »²⁷

• **Charte de Florence** : Tenue le 21 mai 1981, comme continuité de la charte de Venise, elle insiste sur la protection des jardins historiques.²⁸

²⁴ Ibid, HAMMA Walid, 38.

²⁵ Ibid., Zakia HAMMOUNI, 38.

²⁶ Chiali Mustapha, Restauration et réhabilitation du patrimoine historique, « Charte et réglementation du patrimoine », cours de Master 01(université Abou Bakr Belkaid), 02.

²⁷ Chiali Mustapha, Restauration et réhabilitation du patrimoine historique, « Charte et réglementation du patrimoine », cours de Master 01(université Abou Bakr Belkaid), 02.

²⁸ Mr Chiali Mustapha, 03.

CHAPITRE 01 | CONCEPTS CLÉS DU PATRIMOINE

• **Convention de l'UNESCO 1972** : La Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, rétablie à Paris du 17 octobre au 21 novembre 1972.²⁹

La convention a eu comme objectif la protection de la nature et du patrimoine, elle a fixé les critères nécessaires pour l'inscription des biens hérités dans la liste du patrimoine mondial afin d'assurer une protection efficace.

*« Le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont de plus en plus menacés de destruction non seulement par les causes traditionnelles de dégradation mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui les aggrave par des phénomènes d'altération ou de destruction encore plus redoutables ».*³⁰

La convention a insisté sur :

- intégrer la protection de patrimoine dans les programmes de planification.
- instituer un ou plusieurs services de protection de patrimoine culturel et naturel.
- développer les recherches scientifiques et techniques d'intervention.
- prendre diverses mesures pour la conservation de patrimoine.
- favoriser la création de centres nationaux ou régionaux.³¹

✓ *Les différents acteurs dans la protection du patrimoine* :³²

UNESCO : l'Organisation des Nations Unies Pour l'Éducation, la Science et la culture, fondé le 16 novembre 1945. Sa mission est d'aider à la construction de la paix, lutter contre la pauvreté.

ICCROM : centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels, organisation fondée en 1956, elle assure la formation dans le domaine de la restauration pour assurer une bonne conservation.

ICOMOS : conseil international des monuments et des sites, une organisation non gouvernementale fondée en 1965, elle fournit une évaluation des biens proposées pour l'inscription sur la liste du patrimoine mondial.

ELESCO : L'Organisation Arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences, fondé en 1970 dans le but de collaborer les différentes activités ; éducatifs, culturelles, scientifiques dans le monde arabe.

OVPM : l'organisation des villes du patrimoine mondial fondée en 1993 pour assurer le contact entre les villes inscrites dans la liste du patrimoine mondiale et renforcer leur développement

UICN : union internationale pour la conservation de la nature, elle insiste sur la protection de la nature, elle basée sur l'utilisation des ressources naturelles.

²⁹ Chiali Mustapha, Restauration et réhabilitation du patrimoine historique, « Charte et réglementation du patrimoine », cours de Master 01(université Abou Bakr Belkaid), 09.

³⁰ Convention Concernant La Protection Du Patrimoine Mondial Culturel Et Naturel, PDF disponible sur le site officiel de l'UNESCO,02.

³¹ Ibid.

³² Chiali Mustapha, Restauration et réhabilitation du patrimoine historique, « Charte et réglementation du patrimoine », cours de Master 01(université Abou Bakr Belkaid), 35 jusqu'à 37.

ISESCO : organisation islamique de l'éducation, des sciences et de la culture dans le but de la collaboration islamique dans les domaines de l'éducation, les sciences et la culture.

✓ *Les régimes de protection :*

La protection du patrimoine peut être assurée par trois systèmes :

- **Le classement** : Le classement est considéré comme un moyen de protection et conservation des monuments historiques et leurs abords. Un monument classé ne peut subir aucune intervention, aucun changement, ou aucune modification sans autorisation du ministère de la culture.³³
- **L'inscription** : C'est une mesure de protection relative à l'inscription de patrimoine culturel (mobilier ou immobilier) sur l'inventaire supplémentaire.

Entre classement et inscription, le classement est considéré comme une opération définitive tandis que l'inscription est temporaire pour une période de 10 ans.

- **Les secteurs sauvegardés** : Le secteur sauvegarder porte la signification d'une méthode dont l'objectif principal est la protection de l'architecture et des tissus anciens, faisant appel à des règles spécialisées dans le but d'assurer une protection orientée qui s'adapte avec les changements des villes.

On appelle un secteur sauvegardé, toute opération de préservation élaborée pour un ensemble immobilier homogène, qui porte une valeur historique, artistique ou architecturale qui peut confirmer sa nécessité de mettre en valeur.³⁴

Secteur sauvegardé suivant la loi 98/04 :

- Définition du PPSMVSS :

Le PPSMVSS : Plan Permanent de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés se présente comme un outil de gestion et de protection du patrimoine culturel bâti et urbain, dans le but de la préservation des valeurs historiques, culturelles et architecturales. Il tient lieu de POS pour un secteur sauvegardé tout en sachant qu'il est beaucoup plus important que ce dernier. C'est donc l'outil de gestion des secteurs sauvegardés.

³³ Djamel Dekoumi, Pour Une Nouvelle Politique De Conservation De L'environnement Historique Bati algérien - Cas De Constantine -, le 22 Novembre 2007, 393.

³⁴ Ibid., Djamel Dekoumi ,449.

CHAPITRE 01 | CONCEPTS CLÉS DU PATRIMOINE

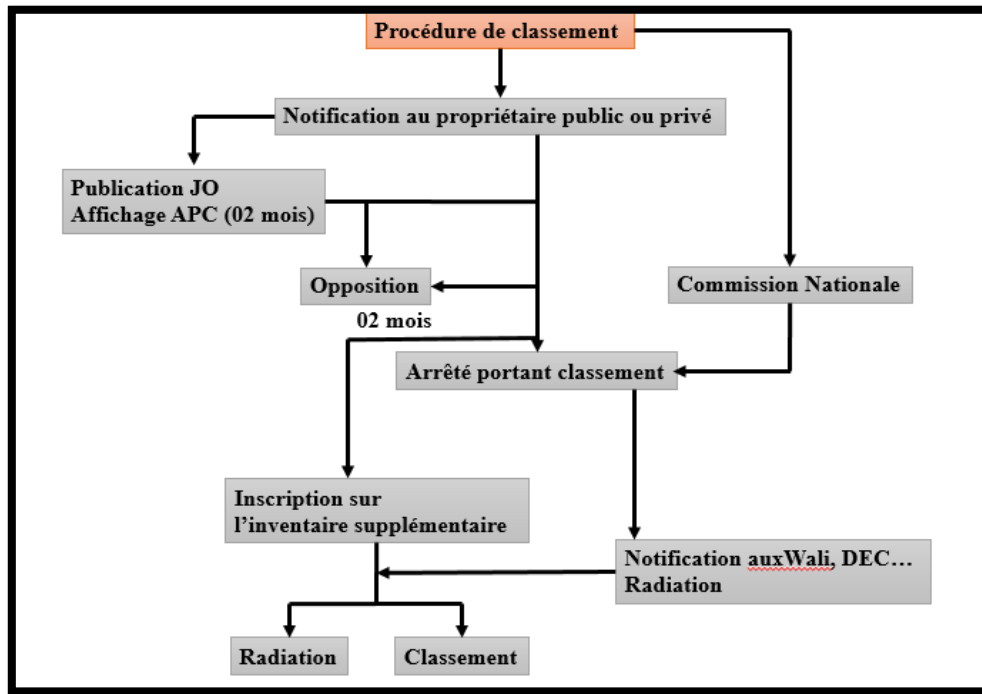


Schéma 6 La procédure de classement.

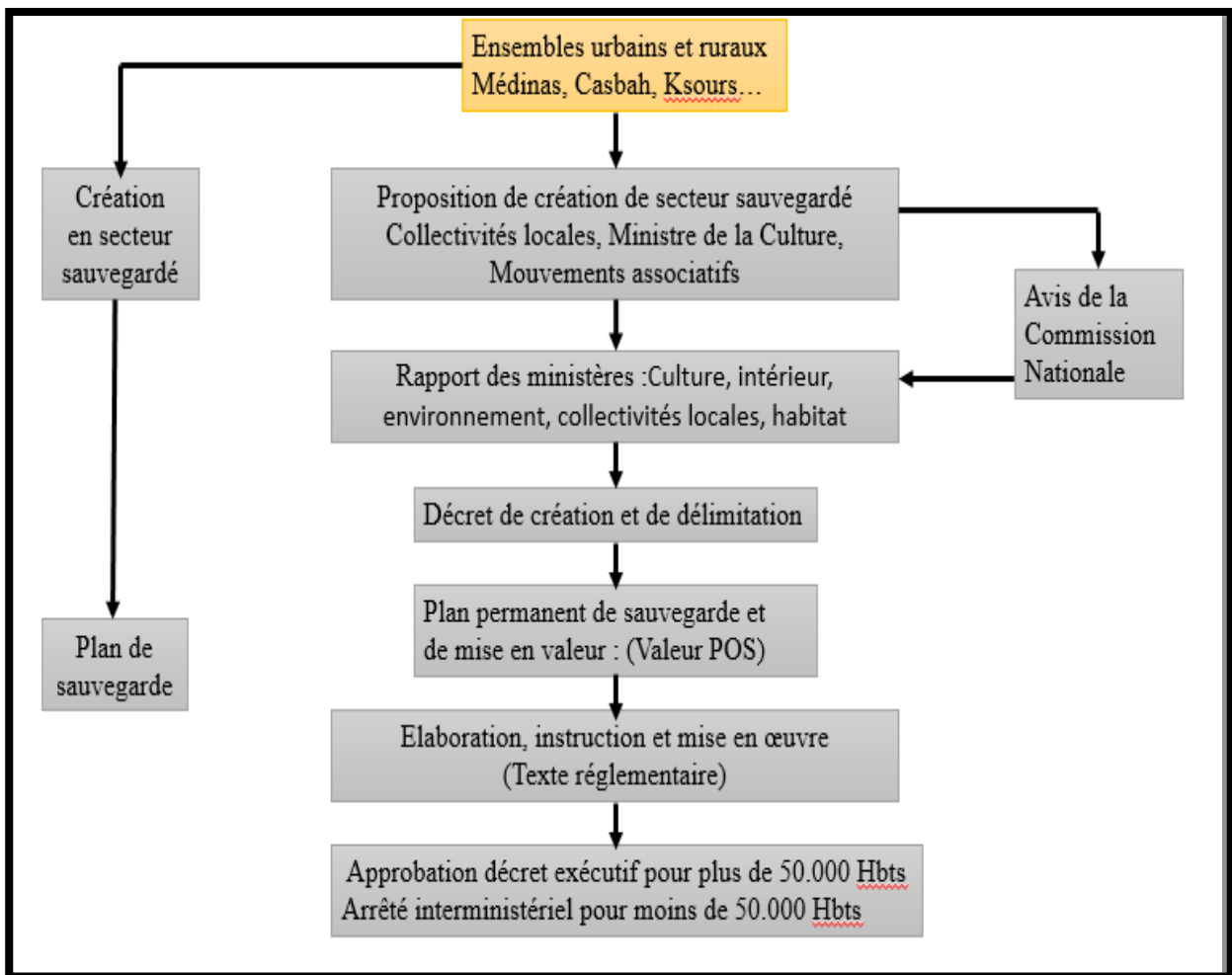


Schéma 7 la procédure de secteur sauvegardé.

✓ Les différents processus d'intervention :

Les opérations d'interventions sur un élément architectural ponctuelle ou bien sur un tissu urbain existant comprenant plusieurs actions : rénovation, restructuration, réhabilitation et restauration.

- **Sauvegarde** : Garantie, protection accordée par une autorité ou assurée par une institution.³⁵

L'UNESCO définit la sauvegarde comme une action de protection, de préservation et de conservation d'un monument ou d'un ensemble avec leurs abords.³⁶

- **Préservation** : Action de garantir d'un mal et de protéger quelque chose.

Se définit comme l'action d'assurer une protection globale d'un monument ou d'un ensemble historique avec son environnement contre les pratiques humaines qui peuvent causer certaines dégradations à ce patrimoine.

- **Conservation** : Action de conserver quelque chose intact, de la maintenir dans le même état : Conservation des aliments par le froid.³⁷

Conserver un centre historique c'est-à-dire protéger ou reconstruire un rapport stable entre population et cadre physique qui est sa caractéristique primaire.³⁸

La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes.³⁹

- **La réhabilitation** : Une opération d'amélioration, un ensemble des travaux qui vient d'améliorer le confort et l'habitabilité de l'intérieur d'un bâtiment, gardant l'image initiale de l'extérieur.⁴⁰
- **Restauration** : Ensemble des actions qui visent à respecter le caractère ancien des bâtiments, leurs façades, leurs décorations, et leurs organisations internes et de conserver les valeurs historiques et esthétiques du monument.⁴¹

*« Ensemble des actions visant à interrompre le processus de destruction d'une œuvre d'art ou d'un objet quelconque témoignant de l'histoire humaine, à consolider cette œuvre, cet objet afin de le conserver et, éventuellement, à le rétablir plus ou moins dans son aspect originel ».*⁴²

³⁵ Le petit Larousse, édition 2010,1099.

³⁶ Le site officiel de l'UNESCO, fr.unesco.org/culturel/sauvegarde, (consulté le 25 septembre 2016).

³⁷ Le site officiel de Larousse française, www.larousse.fr/dictionnaires/francais/conservation/18371, (consulté le 26 septembre 2016).

³⁸ Leonardo Benevolo, Histoire de l'architecture moderne – Volume 2 : Avant-garde et mouvements modernes (1890 – 1930).

³⁹ Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (charte de Venise 1964) PDF disponible sur le site officiel de l'UNESCO. Article 05, 02.

⁴⁰ Ibid, Mr Chiali Mustapha, « Patrimoine urbain et centre historique », 27.

⁴¹ Ibid, Chiali Mustapha, « théories et doctrines de la restauration »,02-03.

⁴² Le site officiel français de Larousse, http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/restauration/87915, (consulté le 15 octobre 2016).

CHAPITRE 01 | CONCEPTS CLÉS DU PATRIMOINE

« La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques ». ⁴³

✓ **La rénovation** : D'origine latine « Rénovation » désigne l'action de remettre à neuf quelque chose. Améliorer en donnant une forme nouvelle, moderne, remettre à neuf. ⁴⁴

C'est une opération de renouvellement ponctuel ou urbain, elle insiste sur la modification totale ou ponctuelle du bâtiment ou d'un ensemble qui peuvent être démolir en cas de dégradation remarquable pour reconstruire à nouveau sur le même site, tout en respectant le cachet social de l'espace.

✓ **Restructuration** : Elle représente les actions de réorganisation de l'espace d'un bâtiment ou d'une zone ancienne donnant une nouvelle organisation différente. ⁴⁵

Réhabilitation	Rénovation	Restauration	Reconversion
- Notion de « Rétablir dans l'estime » - Vise à Améliorer un bâtiment en conservant sa fonction principale	- Notion de « remettre à neuf » - La Démolition de tout ou partie du bâtiment ancien, assortie d'une construction neuve.	- Notion de "sauvegarde » - Remise en état d'un édifice en conformité avec un état historique antérieur	-Changement de fonction d'un bâtiment dans le but d'éviter sa désaffectation

Tableau 1 Comparaison entre les opérations d'interventions.

La politique de conservation du patrimoine national :

L'Algérie est un grand pays de la région africaine du Nord, il se caractérise par un riche héritage. Des ruines, des vestiges, et des nombreux édifices coloniaux, qui témoignent de plusieurs civilisations et cultures de la préhistoire à l'occupation coloniale du XIXème siècle.

En réalité, la notion du patrimoine n'a été mentionnée en Algérie qu'au XIXème siècle pendant la colonisation française, par l'introduction des lois de conservation et des orientations de classement des sites antiques.

⁴³ Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, PDF par le site officiel ICOMOS, Article 9, 02.

⁴⁴ Ibid., Djamel Dekoumi, 37.

⁴⁵ Djamel Dekoumi, Pour Une Nouvelle Politique De Conservation De L'environnement Historique Bati algérien - Cas De Constantine -, le 22 Novembre 2007, 39.

CHAPITRE 01 | CONCEPTS CLÉS DU PATRIMOINE

Loi du 30 mars 1887	Loi du 30 mars 1887 relative à la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique national.
Loi du 21 avril 1906	La protection des sites et des monuments naturels de caractère artistique.
Loi du 31 décembre 1913	Portant les monuments historiques
Décret du 14 septembre 1925 modifié par les décrets du 3 mars 1938 et le 14 juin 1947 et la loi du 21 novembre 1954.	Portant les vestiges Archéologiques en Algérie
Loi du 02 mai 1930	La protection des monuments naturels et sites à caractères artistiques et historiques.
Loi du 27 septembre 1941	Portant les fouilles archéologiques préhistoriques et historiques.
Ordonnance du 13 septembre 1945	Sur les fouilles intéressant la préhistoire, l'histoire, l'art et l'archéologie.
Arrêté du 26 avril 1949	Portant sur la fondation de départements territoriaux en Algérie pour la surveillance des centres archéologiques datant de la période préhistorique

Tableau 2 La législation appliquée pendant la période coloniale.

Les lois et les règlements :

La richesse patrimoniale du territoire algérien a exigé une protection pour justement conserver la mémoire et l'identité du peuple. Cela a été traduit par la promulgation de 03 lois, outils principaux régissant la protection du patrimoine en Algérie après l'indépendance.

- **L'ordonnance n° 67/281 du 20 décembre 1967** : C'est la première loi promulguée après l'indépendance, comme un prolongement des lois datant de l'époque coloniale, elle est relative aux fouilles, et à la protection des monuments historiques immobiliers et au classement des monuments historique mobiliers⁴⁶.

- **Le décret législatif n° 94/07 du 18 mai 1994** : Relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte, mais qui n'a fait qu'évoquer le patrimoine architectural sans propositions concrètes.⁴⁷

- **La loi 98/04 du 15 juin 1998** : Relative à la protection du patrimoine culturel, porte plusieurs aspects innovateurs Parmi ces instruments on site :

- une définition du patrimoine culturel relativement plus complète que celle de l'ancien texte.
- Une classification des biens culturels immobiliers plus adapté au contexte national et dans l'esprit du dispositif international.

⁴⁶ Djamel Dekoumi, Pour Une Nouvelle Politique De Conservation De L'environnement Historique Bati algérien - Cas De Constantine -, le 22 Novembre 2007, 436.

⁴⁷ Ibid., 437.

CHAPITRE 01 | CONCEPTS CLÉS DU PATRIMOINE

La politique de protection du patrimoine en Algérie a conduit vers le classement de 500 sites comme patrimoine national et 07 classés patrimoine mondial : Tassili, Tipaza, Djemila, Qulaa Des Beni Hamad, M'zab et la Casbah d'Alger.⁴⁸

En complément des lois précédentes d'autres instruments de planification, et d'autres organismes nationaux sont introduits. Ces instruments sont fondés sur les principes de protection de certains espaces et paysages particuliers, naturels ou urbains.

- **Le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT).**
- **Plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA).**

*« Fixe les règles générales et les servitudes applicables au site archéologique et à sa zone de protection, dans le respect des dispositions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme ».*⁴⁹

- **Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé (PPSMVSS).**

*« Il fixe également les conditions architecturales selon lesquelles est assurée la conservation des immeubles et du cadre urbain. Le PPSMVSS édicte les mesures particulières de protection, notamment celles relatives aux biens culturels immobiliers inscrit sur l'inventaire supplémentaire, en instance de classement ou classés, situés dans le secteur sauvegardé ».*⁵⁰

- **Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), le plan d'occupation du sol (POS).**

Parmi les principaux organismes on site :

- **Le ministère de la culture :** le premier organisme responsable de la protection des sites et des monuments historiques.

- **L'Agence Nationale d'Archéologie de Protection des Sites et Monuments Historiques :** responsable de l'étude, de conservation et de restauration du patrimoine culturel, historique et culturel, dénommé « Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés » par le décret du 22 décembre 2005.

- **Directions de Culture de Wilaya :** responsable de contrôle, d'orientation, et de régularisation du patrimoine culturel.

- **Centre National de Recherches Archéologiques :** Responsable des recherches archéologiques.

⁴⁸ La loi n°98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine immobilier, PDF du site officiel de l'UNESCO.

⁴⁹ Journal officiel de la république Algérienne n°60, décret exécutif n° 03-323 de 5 octobre 2003, Article 02.

⁵⁰ Journal officiel de la république Algérienne n°60, décret exécutif n° 03-324 de 5 octobre 2003, Article 02

CHAPITRE 01 | CONCEPTS CLÉS DU PATRIMOINE

• **L'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC)** : qui a la responsabilité de l'inventaire du patrimoine immobilier.

• **Le Centre national de recherche préhistorique, anthropologiques et historiques (CNRPAH)** : établit la banque de données des biens immatériels et les dossiers de classement des éléments du patrimoine immatériel.

• **L'agence nationale des secteurs sauvegardés** : assurer la réalisation du plan permanent de sauvegarde et la conservation des secteurs sauvegardés.⁵¹

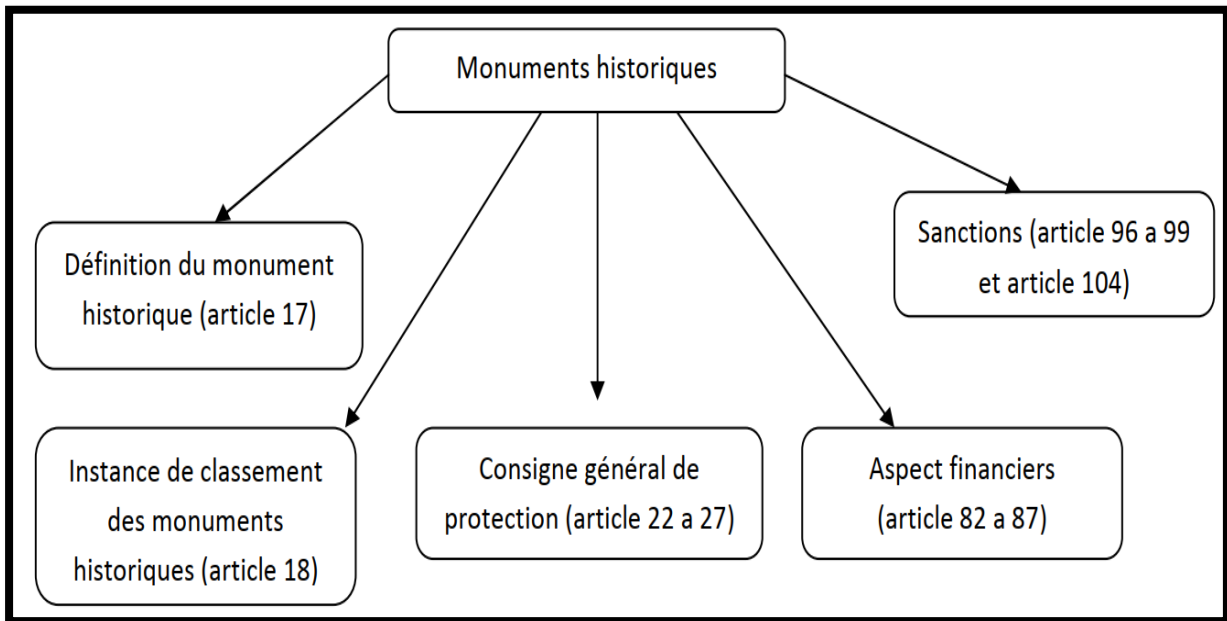


Schéma 8 Les articles relatifs à la prise en charge des monuments historiques.

III. Le tourisme :

1.1. Le tourisme et le patrimoine :

Il ne subsiste aujourd'hui aucun doute sur la relation entre le tourisme et le patrimoine, qu'il s'agit de patrimoine matériel ou immatériel. Les monuments historiques ou non ainsi que les événements festifs ou culturels ont toujours attiré des touristes. Les villes historiques sont prédisposées à être attractives pour les touristes, ce sont des lieux culturels par nature. Elles sont considérées donc comme des espaces privilégiés du tourisme culturel.

Dans la partie qui suit, on va essayer d'appréhender le tourisme dans son sens le plus large et le tourisme culturel en particulier. On abordera aussi le rôle du tourisme culturel dans la mise en valeur des villes historiques et les impacts positifs et négatifs que peut engendrer ce type de tourisme sur l'environnement urbain.

⁵¹ Djamel Dekoumi, Pour Une Nouvelle Politique De Conservation De L'environnement Historique Batialgerien - Cas De Constantine -, le 22 Novembre 2007, 156.

1.2. Définitions du tourisme :

L'encyclopédie Universalis définit le tourisme comme étant "l'expression d'une mobilité humaine et sociale fondée sur un excédent budgétaire susceptible d'être consacré au temps libre passé à l'extérieur de la résidence principale. ... Il concerne un déplacement d'agrément, s'appuie sur un ou plusieurs types de loisirs conjugués ou successifs."

Pour Alain Hesplier, Pierre Bloc et Buraffour ⁵² « le tourisme est une activité ancienne, qui a pris au XXe siècle une dimension planétaire. Il est désormais un secteur économique fondamental dans de nombreux pays industriels comme dans bien des pays du tiers-monde, qui en font un élément essentiel de leur développement ». Le sens donné au mot « tourisme » diffère en fonction des sciences considérées. Ainsi, le tableau ci-dessous regroupe les différents points de vue que nous avons pu recenser.

Science	Définition
Les géographes	Des migrations temporaires dans l'espace.
Les sociologues	Un loisir
Les économistes	Une consommation de services et de l'environnement

Tableau 3 Définitions du tourisme selon les différentes sciences.

L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) a synthétisé toutes ces définitions pour en donner une officielle. Ainsi, l'OMT entend par tourisme (ce sont) les activités de personnes voyageant vers des endroits à l'extérieur de leur milieu habituel et séjournant dans ces endroits pendant moins d'une année consécutivement à des fins de loisir, d'affaires ou à d'autres fins." Toujours, pour l'OMT, le touriste est apparenté à "toute personne qui se déplace et reste au moins une nuit en dehors de son domicile habituel."

1.3. Historique du tourisme :

L'origine du tourisme remonte à l'antiquité mais c'est au XVIIIe siècle qu'il a pris le sens qu'on lui attribue actuellement, c'est-à-dire le tourisme de loisir, de découverte ou d'affaire. Il a été d'abord réservé à une classe de privilégiée. Une synthèse des principales dates de l'évolution du tourisme est donnée dans le diagramme ci-dessous.

⁵² Alain HESPLIER, Pierre BLOC, BURAFFOUR ; le tourisme dans le monde ; 6ème édition Bréal ; septembre 2005 ; p.17

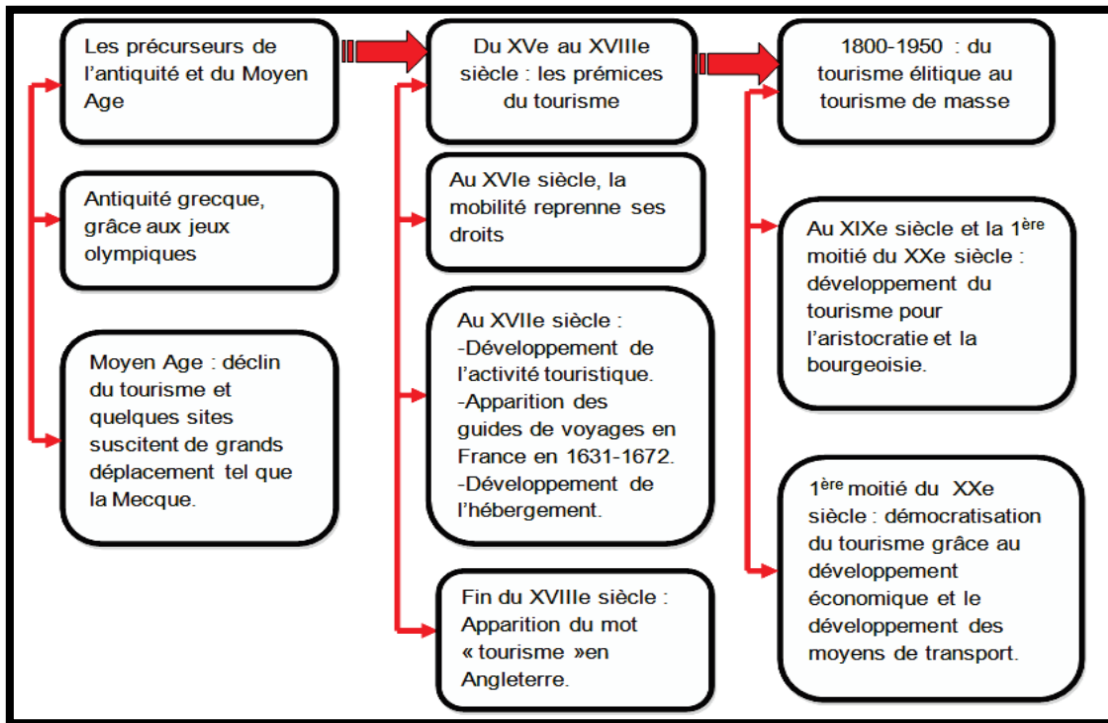
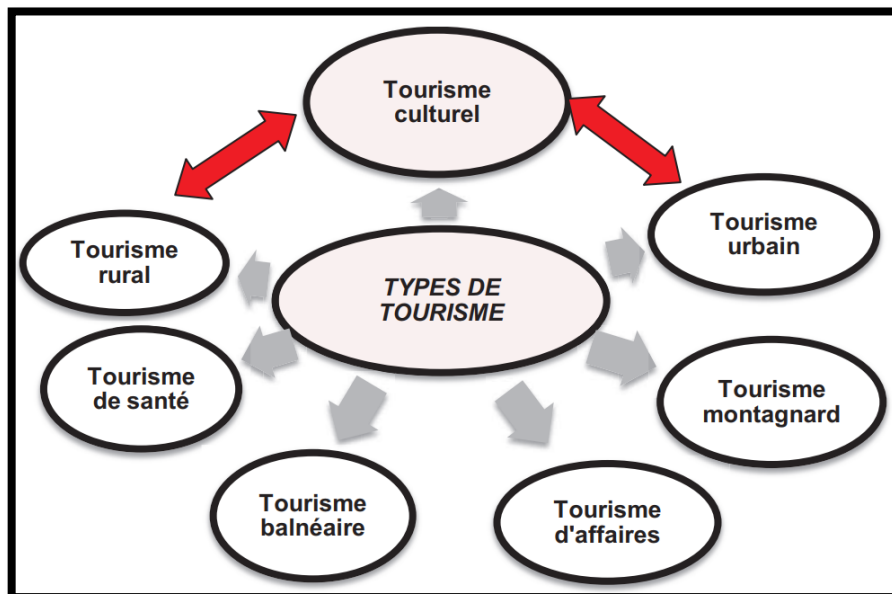


Schéma 9 L'évolution du tourisme.

53

1.4. Les différents types de tourisme :

Selon l'OMT⁵⁴, le tourisme est essentiellement lié au voyage. Celui-ci revêt plusieurs formes en fonction des motivations du voyageur. Le diagramme ci-dessous donne les différents types de tourisme tel que relevé des documents de l'OMT. On y trouve le tourisme culturel qui est notre objet d'étude.



Organigramme 1 Les différents types de tourisme.

⁵³ Le tourisme dans le monde

⁵⁴ OMT : organisation mondiale du tourisme

Le tourisme culturel :

Le tourisme culturel se compose de deux mots : tourisme et culture. Donc, définir le tourisme culturel suppose de définir la culture et le tourisme. Commençant par la définition de la culture. Cette dernière a une définition qui varie dans le temps, dans l'espace et qui peut se décliner à l'infini⁵⁵.

Selon **Mike Robinson** et **David Picard**⁵⁶ "la culture, au sens le plus large, englobe des ressources matérielles et symboliques extrêmement mobiles. La culture est incontestablement une des clés du tourisme international : elle explique son essor et a permis à diverses sociétés et segments de société de participer au processus de développement."

Ils estiment que⁵⁷ "le tourisme culturel est essentiellement une forme de développement économique qui s'appuie sur les ressources culturelles. Mais c'est aussi une forme de développement qui, bien que participant de la réalité économique, est un moyen pour les individus et les sociétés de connaître et de comprendre leurs environnements et leur passé respectifs."

La culture et le tourisme entretiennent une relation mutuellement bénéfique qui est de nature à renforcer l'attractivité et la compétitivité des régions et des pays. L'organisation économique de coopération et de développement (OECD)⁵⁸ estime que " ... la culture est une composante importante du produit touristique. Pareillement, le tourisme est un vecteur puissant pour valoriser la culture et procurer des revenus qui contribuent à l'entretenir et développer le patrimoine culturel, la production culturelle et la créativité."

Pour **Paul Claval**⁵⁹ ainsi que pour **Claude Origet du Gluzeau**⁶⁰, le **Programme Européen** sur l'impact du tourisme culturel (PICTURE) et La convention du cadre Culture Tourisme⁶¹ ont donné des définitions au tourisme culturel dont le sens est le même et qui peut se résumer comme suit. C'est "un déplacement d'au moins une nuitée dont la motivation principale est centrée sur la culture, l'environnement culturel, les valeurs et les styles de vies, le patrimoine local. Le tourisme culturel peut aussi donner accès, au-delà du patrimoine, à des événements de spectacle vivant ou des arts visuels, des manifestations au croisement de forme d'expression originales et variées."

La Charte adoptée par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), les institutions touristiques internationales et Europa Nostra, estime que le tourisme culturel a, entre autres objectifs, la découverte des sites et monuments historiques

- La charte internationale du tourisme culturel:

L'ICOMOS, qui est une organisation non-gouvernementale internationale de professionnels, qui œuvre à la conservation des monuments et des sites historiques dans le monde a adopté la charte pour la « *Gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatif* » (1999) lors de sa 12^{ème} assemblée générale au Mexique en Octobre 1999.

⁵⁵ Claude Origet du Cluzeau ; Qu'est-ce que le tourisme culturel ? <http://www.tourismeculturel.net> ; septembre 2008

⁵⁶ Mike ROBINSON et David PICARD. Op cite ; p.24.

⁵⁷ Idem ; p.23

⁵⁸ OECD- Organization for Economic Co-operation and Development

⁵⁹ OECD- Organization for Economic Co-operation and Development

⁶⁰ Claude ORIGET DU GLUZEAU, membre du comité de pilotage du site [tourismeculturel.net](http://www.tourismeculturel.net)

⁶¹ Convention cadre Culture-Tourisme. Op cite

Les objectifs de la charte du tourisme culturel sont :

- Encourager et faciliter le travail de ceux qui participent à la conservation et à la gestion du patrimoine afin de le rendre plus accessible aux communautés d'accueil et aux visiteurs.
- Encourager et faciliter le travail de l'industrie touristique pour promouvoir et gérer le tourisme dans le respect et la mise en valeur du patrimoine et des cultures vivantes des communautés d'accueil.
- Encourager et faciliter le dialogue entre les responsables du patrimoine et ceux des industries du tourisme afin de mieux faire comprendre l'importance et la fragilité des ensembles patrimoniaux, des collections, des cultures vivantes dans le souci de les sauvegarder à long terme.
- Encourager ceux qui proposent des programmes et des politiques afin de développer des projets précis et mesurables, et des stratégies qui touchent à la présentation et l'interprétation des ensembles patrimoniaux et des activités culturelles dans le contexte de leur protection et de leur conservation.

Les principes de cette charte peuvent être résumés dans ce qui suit :

- **La** protection du patrimoine doit offrir des opportunités sérieuses et bien gérées aux membres des communautés d'accueil et aux visiteurs pour expérimenter et comprendre le patrimoine et la culture des différentes communautés.
- La relation entre le patrimoine et le tourisme est dynamique et doit dépasser les conflits de valeurs. Elle doit être gérée de manière durable au profit des générations actuelles et futures.
- Les opérations de mise en valeur des ensembles patrimoniaux doivent assurer aux visiteurs une expérience enrichissante et agréable.
- Les communautés d'accueil et les populations locales doivent participer aux programmes de mise en valeur touristique des sites patrimoniaux.
- Les activités de tourisme et de protection du patrimoine doivent bénéficier aux communautés d'accueil.
- Les programmes de promotion touristique doivent protéger et valoriser les caractéristiques du patrimoine naturel et culturel.

- **Le tourisme et le patrimoine :**

Les liens que cherche à établir le secteur touristique avec le patrimoine sont multiples. Ces liens et rapports illustrent de façon remarquable les besoins mutuels qu'*ont les deux* secteurs pour un développement réfléchi.

- **Le patrimoine culturel : facteur de développement touristique**

Dans son ouvrage intitulé "**Patrimoine culturel et tourisme alternatif**"⁶², Jean-Marie a expliqué l'intérêt que peut représenter le tourisme culturel pour le développement économique et l'emploi local en estimant que "les pouvoirs publics prennent conscience que la fréquentation touristique liée à l'attrait du patrimoine culturel constitue une manne financière conséquente à la fois pour les collectivités publiques, mais aussi en terme d'emplois induits ou de développement économique local."

Françoise CHOAY va dans le même sens dans son ouvrage "**l'Allégorie du patrimoine**"⁶³ en généralisant l'intérêt à toute la nation en affirmant que "l'industrie patrimoniale représente aujourd'hui, directement ou non, une part croissante du budget et du revenu des nations. Pour nombre d'états, de régions, de municipalités, elle signifie la survie

⁶² Jean-Marie BRETON. Op cite ; p. 25

⁶³ Françoise CHOAY, l'Allégorie du patrimoine. Op cite, p.169

et l'avenir économique, et c'est bien pourquoi la mise en valeur du patrimoine historique est une entreprise considérable."

Yves Bonard et Romain Felli ⁶⁴ résumant ces points de vue en stipulant que "pour la mise en tourisme culturelle ..., la valorisation patrimoniale constitue un volet stratégique essentiel."

- Le tourisme : facteur de mise en valeur du patrimoine :

Nous avons vu dans ce qui précède que le patrimoine peut être un levier de l'activité touristique. Quel est l'effet du tourisme sur le patrimoine ? A-t-il un effet bénéfique ? A-t-il un effet nocif ? A-t-il un effet double ? C'est ce qu'on va examiner dans ce qui suit.

La Charte Internationale Du Tourisme Culturel ⁶⁵ explique que "le tourisme a été et demeure un des principaux véhicules d'échanges culturels... Il est de plus en plus largement reconnu comme une force positive qui favorise **la conservation du patrimoine**... le tourisme peut saisir les caractéristiques économiques du patrimoine et les utiliser pour sa conservation en créant des ressources, en développant l'éducation et en infléchissant la politique." Elle rajoute plus loin que "le tourisme, sous certaines conditions, est un atout pour la conservation du patrimoine à travers la fonction économique qu'il peut lui offrir. *Les flux financiers dégagés grâce aux visites et achats de touristes permettent l'entretien et le maintien en état de ce patrimoine.*" Ajoutant aussi que "l'intégration des politiques culturelles fondées sur **la valorisation du patrimoine... est opérée**, en grande partie par le tourisme culturel. ... car il permet la prise en conscience de la diversité culturelle ainsi que l'expérience de l'intégration culturelle par les touristes. Cela se passe, d'une part, grâce aux relations qui se nouent entre les visiteurs et les hôtes, et d'autre part, par l'intégration entre les visiteurs et le patrimoine culturel visité (musée, sites et villes historiques, etc.)"

L'article 4 du code mondial d'éthique du tourisme, intitulé « Le tourisme, utilisateur du patrimoine culturel de l'humanité et contribuant à son enrichissement » se résume dans les points suivants :

1. Les ressources touristiques appartiennent au patrimoine commun de l'humanité ; les communautés... ont vis-à-vis d'elles des droits et des obligations particuliers.
2. Les politiques et activités touristiques sont menées dans le respect du patrimoine artistique, archéologique et culturel, qu'elles doivent protéger et transmettre aux générations futures.
3. Les ressources tirées de la fréquentation des sites et monuments culturels ont vocation, au moins partiellement, à être utilisées pour l'entretien, la sauvegarde, la valorisation et l'enrichissement de ce patrimoine.
4. L'activité touristique doit être conçue de manière à permettre la survie et l'épanouissement des productions culturelles et artisanales traditionnelles ainsi que du folklore, et non à provoquer leur standardisation et leur appauvrissement.

⁶⁴ Yves Bonard et Romain Felli. Op cite.

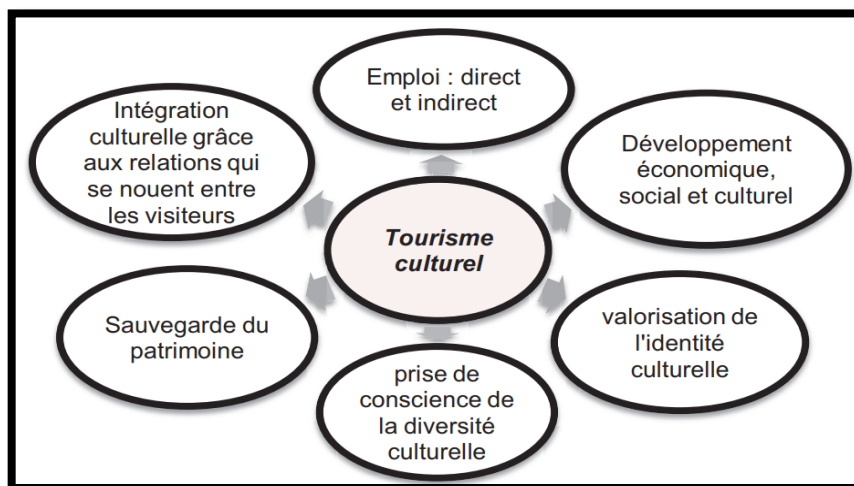
⁶⁵ Charte Internationale du Tourisme Culturel. Op cite.

1.5. Les avantages du tourisme culturel :

Les effets du tourisme peuvent être très positifs en termes de dynamisme économique, diversification des activités, de création d'emplois ⁶⁶, de perspectives de profits et de rentrée de devises. Il apparaît donc comme une issue possible pour lutter contre la pauvreté. Connaissances, rencontres, échanges et abaissement de préjugés sont aussi des biens faits du tourisme.

Avec la massification du tourisme et le renouveau du tourisme culturel, les villes historiques ont découvert leur patrimoine et sa valorisation et nombreuses d'entre-elles ont fait du tourisme un axe principal dans leurs stratégies de développement économique. Ainsi, le patrimoine s'est vu investi d'une valeur marchande. Il est également devenu l'image de marque de nombreuses destinations.

La fréquentation touristique permet également de récolter des fonds (par le biais d'entrées payantes dans des monuments ou musées, de taxes touristiques diverses, de consommation sur place, etc.) utiles pour la restauration et la conservation du bâti. Une tentative de synthétiser l'ensemble des biens faits du tourisme culturel est regroupé dans le diagramme suivant.



Organigramme 2 Les avantages du tourisme culturel.

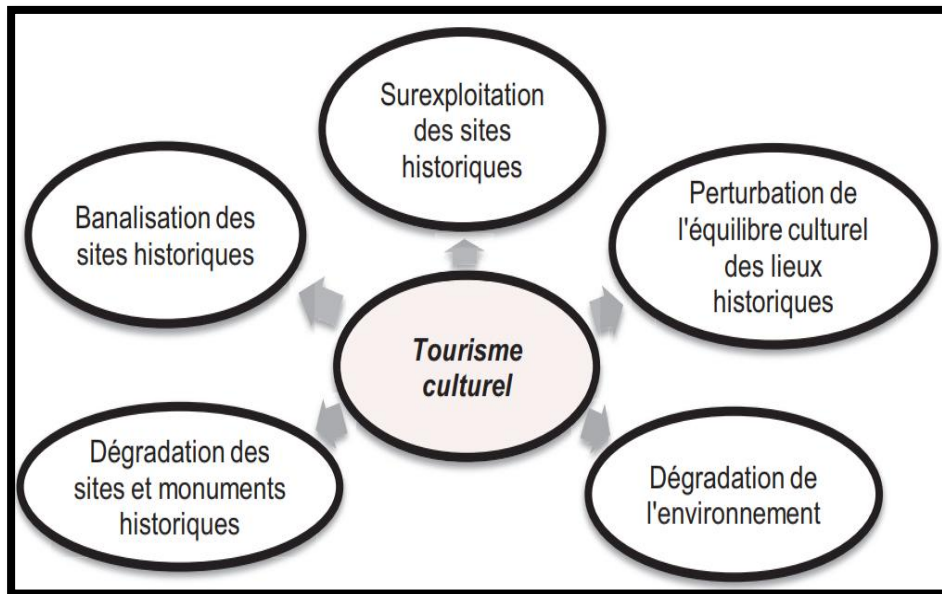
1.6. Les inconvénients du tourisme culturel :

La commercialisation du patrimoine, sa mise au service du développement économique, inclut d'une manière intrinsèque le risque de sa surexploitation et à terme sa banalisation ou même de sa destruction.

⁶⁶ Alain HESPLIER, Pierre BLOC, BURAFFOUR. Op cite ; p.53

Les emplois directs : sont dans les activités répondant à la demande immédiate des touristes et des visiteurs : restauration, hébergement, agences de voyage, office de tourisme...

Les emplois indirects : ou les emplois induits : sont encore plus diversifiés ; ils sont dans les secteurs et les branches liées à l'activité touristique et aux loisirs



Organigramme 3 Les inconvénients du tourisme culturel.

Céline Bonnamy⁶⁷, tout en mentionnant les biens faits du tourisme a mis en garde contre l'afflux massif de touristes qui dépasse les capacités d'accueil. "En effet, le tourisme génère des revenus qui peuvent être réinvestis dans la conservation et la réhabilitation du patrimoine.

Cependant, son développement excessif est dangereux pour les sites naturels et les monuments. Dans le cadre du tourisme de masse, l'afflux touristique dépasse la capacité d'accueil et entraîne des dégradations de monuments, de sites et d'écosystèmes fragiles." D'autres méfaits sociaux et culturels peuvent être enregistrés si les touristes ne respectent pas les traditions locales. Des rejets peuvent s'exprimer si les autochtones s'estiment être envahis par des étrangers qui manifestent leurs différences devant tout le monde. Une tentative de schématisation des méfaits du tourisme culturel est donnée sur le diagramme suivant.

⁶⁷ Céline BONNAMY ; D.E.S.S. Etudes Germaniques : *la mise en œuvre du tourisme durable en Allemagne* ; institut des hautes études européennes ; Université Robert Schuman, Strasbourg ; 2004 / 2005 ; p.15 et p.16

IV. Circuit Touristique :

1.1. Définition :

Un circuit touristique c'est l'itinéraire ou le parcours défini et balisé avec une durée déterminée, il peut être guidé ou non. Et il doit être matérialisé par un système de signalisation et d'orientation afin de faciliter la visite.

1.2. Objectifs :

- Orientation et information des visiteurs
- Canalisation des flux touristiques
- Contrôle des parcours les plus importants
- Valorisation des parcours
- Renforcement de l'activité économique située sur les circuits
- Réhabilitation des espaces parcourus

1.3. Identification et tracé des circuits touristiques

- Le projet de circuits touristiques ne doit pas être une action isolée. Il doit s'inscrire dans le cadre d'une vision globale de réhabilitation et de la politique urbaine de la ville (Programme de réhabilitation, plan d'aménagement ...)
- Il peut être décomposé en plusieurs actions de projet : –Identification des éléments du patrimoine matériel et immatériel présentant une valeur particulière à faire découvrir par le visiteur (monuments, savoir-faire, traditions et coutumes et autres points d'intérêts)

1.4. Matérialisation des itinéraires

La visite touristique doit être facile, orientée et bien guidée, ce qui demande de bien équiper le circuit touristique par des panneaux d'orientation, d'interprétation et d'informations et de distribuer des dépliants au point de départ de la visite pour avoir plus d'informations sur l'Histoire locale de ce site touristique.



Photo 1 système de signalisation touristique (panneaux d'orientation).

1.5. Pour réussir un circuit touristique

La réussite d'un circuit touristique dépend de certaines actions en citant ; la restauration et réhabilitation de monuments ; la valorisation du patrimoine matériel et immatériel et l'amélioration du paysage urbain des itinéraires par le ravalement de façades ; le pavage des rues et l'éclairage public et mobilier urbain.

1.6. Services pour les touristes

Le bon circuit touristique doit être fourni par des services pour aider le touriste et rendre sa visite confortable comprenant au moins des aménagement et équipement des haltes et des points de départ et d'arrivée ; la distribution des documents comme les plans guides, journaux, cartes postales, ... la projection des espaces de vente de produits d'artisanat et de souvenirs ; des buvettes comme espace de repos et enfin des sanitaires et un réseau d'internet.

Tous ces derniers services offerts au touriste doivent être signalés au niveau des documents donnés et sur les panneaux d'orientation installés le long du circuit.⁶⁸

V. Dépliant (brochure) touristique :

Les brochures touristiques font partie des types de brochures utilisés par les professionnels du voyage pour mettre en exergue une destination. Bien conçue, la brochure touristique est une véritable invitation à se projeter dans des lieux magnifiques. Ainsi, ce type de brochure est à la fois à caractère informatif et à caractère commercial puisqu'il incite le lecteur à faire appel au service de l'agence à l'origine de la brochure. C'est pour cela qu'il est préférable de se référer aux nombreux modèles de brochures touristiques avant d'en concevoir une qui soit à la fois attrayante et efficace.⁶⁹

Suivant Boyer & Viallon, la brochure se distingue en premier lieu des dépliants et des prospectus par sa longueur. Ressemblant plutôt à un livret, ce support de communication a en outre une durée de vie plus longue selon son contenu : le dépliant demeure valable tant que l'information qu'il contient est valable.⁷⁰

Dans toutes les situations, le dépliant permet de diffuser une information brève, concise et ordonnée.

2.1. Le format :

Le dépliant, comme son nom l'indique, est le résultat du pliage d'une feuille de papier, d'ordinaire de format standard. La feuille est pliée de manière à obtenir le format final désiré.

- Il est plus simple de se conformer aux formats standards de papier (format ouvert), ce qui limitera les coûts. Utiliser des formats non standards amène des pertes de papier et des coûts additionnels.
- Le format final (format fermé), c'est-à-dire plié, peut varier selon les besoins, mais souvent il correspondra au format de l'enveloppe dans laquelle il sera distribué.⁷¹

⁶⁸ Les circuits touristiques au sein des médinas : entre besoins d'attractivité, faisabilité technique, gestion et promotion. RENAM 25 page consulté le 18 mai 2019

⁶⁹ Brochure touristique, exemple et bonnes pratiques pour une brochures touristique.

⁷⁰ Mémoire fin d'étude : Sites archéologiques et potentialités touristique et culturel de Mostaganem, chapitre04.

⁷¹ La conception d'un dépliant, Comité Mobilisation territoriale / Janvier 2011



Photo 2 dépliant touristique.

VI. Conclusion :

Nous avons abordé notre chapitre avec des définitions générales concernant le patrimoine, sa typologie, les actions d'intervention ainsi que les valeurs de ce dernier. Par la suite nous avons donné les acteurs intervenant dans sa protection dans le cadre de la loi 98/04 ainsi que des textes juridiques relatant la protection du patrimoine.

A ce point il est très important de signaler que l'héritage en Algérie est actuellement en état de dégradation, et de vétusté ; non seulement à cause du manque d'efforts, d'actions et de volontés de conservation mais aussi à cause de la faiblesse des politiques suivies.

Dans le chapitre suivant, nous allons aborder les actions de la protection du patrimoine ainsi que le tourisme culturel en relatant des cas similaires dans le monde.

CHAPITRE 02 | THÉMATIQUE SUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE DANS LE MONDE.

I. Introduction :

« Humaniser la ville » met à plat l'importance de l'approche pluridisciplinaire et de la participation des citoyens ; nous citons : « La ville du futur ne doit pas être construite seulement par des spécialistes mais avec et par les habitants eux-mêmes. Au XXI^e siècle, la ville doit être le lieu où s'inventent et se gèrent les transformations sociales. Le défi est d'humaniser les villes afin que la qualité urbaine qu'elles favorisent et créent contribuent à améliorer la citoyenneté et l'interculturalité, les rendant par là-même plus “civiques”. »⁷²

Dans ce chapitre nous allons aborder les expériences internationales en matière d'intervention sur le patrimoine urbain où nous allons cerner pour chaque cas les acteurs intervenants, les outils utilisés et la démarche suivie lors de l'intervention. Pour dégager la stratégie qui nous permet de saisir l'objet de la recherche et saisir un préambule de méthodologie, en essayant de procéder par une approche comparative

Nous avons opté pour trois exemples similaires très significatifs et proches de notre cas étude sont :

1.1. La médina de Tunis et l'expérience marocaine : Dans les deux premiers exemples, le cas de Fès et le cas de Tunis dont le choix est justifié d'une part par la politique patrimoniale et touristique suivie par ces pays qui s'est soldée par d'excellents résultats et d'autre part par la présence d'une médina qui présente des caractéristiques semblables à celles de notre cas d'étude.

Circuit touristique : dans la médina de Tunis troisième exemple pour déterminer l'action d'intervention de créer un parcours touristique à el Aarsa et le but de ce parcours dans le côté culturel

⁷² Céline SACHS-JEANTET, sociologue de la ville et urbaniste, « Humaniser la ville » UNESCO, Forum

II. Le cas de la réhabilitation des quartiers anciens en Tunisie :

Le cas tunisien apparaît comme un exemple important à étudier. En effet, la Tunisie, pays voisin et proche de l'Algérie par son histoire, par le contexte urbain des villes (coexistence d'un tissu urbain autochtone et d'un tissu urbain de l'époque coloniale), par le contexte socio culturel des habitants, constitue, avec l'Algérie, deux pays émergents marqués par une organisation politique centralisée et autoritaire.

Cependant, malgré les données de base similaires, les villes tunisiennes sont globalement dans un bien meilleur état que les villes algériennes ; l'intervention sur les quartiers anciens en Tunisie afin de les conserver, les valoriser et d'améliorer les conditions de vie des habitants fait partie des objectifs du gouvernement tunisien. Depuis le début des années 80, une proposition d'aménagement a interrogé une action d'intervention qui est la réhabilitation de certains quartiers les plus défavorisés ou en difficultés pour ne pas dire exclus. La politique d'intervention sur ces quartiers est conçue comme une expression géographique d'une meilleure équité sociale et d'une grande solidarité nationale en Tunisie.

Les quartiers dégradés, en Tunisie, ont constitué un champ d'intervention pour l'Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine ARR⁷³ qui a établi plusieurs projets d'intervention dans les zones les plus défavorisées de la ville dont le programme national de réhabilitation des quartiers populaires (PNRQP) qui fut au départ le programme national d'assainissement des quartiers populaires (PNAQP), initié par un conseil ministériel restreint en 1989. Avec ces nouveaux outils qui ont engendré une amélioration des conditions d'habitat et surtout avec une volonté du pouvoir public, Najem DHAHER affirme, dans sa publication sur la gestion démocratique de la ville ⁷⁴, que les prémisses d'une ville tunisienne porteuse d'un idéal d'égalité, même relatif, entre ses habitants commencent à s'élaborer.

Certaines parties de la ville de la Tunisie et notamment les quartiers anciens, dégradés, ont eu le droit de bénéficier d'un certain nombre de services publics, et la ville qui a vécu durant près de trois décennies dans une spéculation foncière et dans une extension urbaine anarchique, commence à se débarrasser de cette situation qui l'a acculée longtemps grâce à la dynamique d'intervention urbaine de certains acteurs publics.

Mise en place de la politique de réhabilitation et création de l'ARRU :

A la fin des années soixante-dix, l'état prône la politique de développement urbain en abandonnant celle de « dégourbification » pour encourager l'effort consenti par les habitants dans l'amélioration de leurs logements et décourager toute initiative de démolition, l'état s'est donné les moyens d'organiser sur le plan urbain les quartiers anciens par des opérations de désenclavement, d'apporter les services et équipements complémentaires et d'améliorer les constructions existantes par l'assistance technique et la mise à disposition de prêts adaptés aux conditions des populations pour achèvement et mise à niveau sanitaire de leur logement. La première expérience s'est faite avec les communes de Tunis et Sfax, grâce à la contribution de la **BIRD**⁷⁵ en tant que bailleurs de fonds. Cette première expérience a permis de tester les

⁷³ ARR^U : Agence de réhabilitation et de rénovation urbaine, créée par l'Etat Tunisien sous la tutelle du ministère de l'habitat et de l'équipement, suite à la loi n°81-69 du 01 Aout 1981

⁷⁴ Najem DHAHER « Gestion démocratique de la ville : le cas de la réhabilitation des quartiers populaires en Tunisie ». Publication juillet 2007.

⁷⁵ A Bretton-Woods (petite localité de la côte est des États-Unis), quarante-quatre pays sont réunis du 1er au 22 juillet 1944, pour envisager la reconstruction de l'Europe et la relance de l'économie mondiale après la guerre. Les participants décident de créer à cet effet deux institutions jumelles : la Banque internationale pour la

communes en tant qu'opérateurs et de mesurer les difficultés de ce type de programme. Ce test a permis d'ajuster les objectifs et le mode d'intervention, d'améliorer le contexte financier et d'améliorer les moyens mis à la disposition des communes, l'état s'est rendu compte que l'institutionnalisation de ces interventions était incontournable pour mener à bien une politique sociale d'intervention dans les quartiers d'habitat spontané, d'où la création en 1981 de l'agence de réhabilitation et de rénovation urbaine (A.R.R.U.), qui engagera à partir de 1983 et 1985 les III^{ème} et IV^{ème} projets de développement urbain (PDU).⁷⁶

La réhabilitation du quartier de la « Hafsia » et l'assainissement des « Oukalas » de la médina de Tunis :

L'ARRU s'est focalisée sur la sauvegarde d'un patrimoine immobilier social avec comme objectif, entre autres, le développement socio-économique d'une médina vivante, dans ce contexte, des investissements importants ont été opérés concernant les quartiers anciens et leur habitat, le projet Hafsia financé en partie par la Banque Mondiale dans le cadre du III^{ème} projet urbain ainsi que le projet d'assainissement des Oukalas financé par le FADES (Fond Arabe de Développement Economique et Social), constitue une grande opération urbaine de visée sociale qui touche à l'habitat et qui a eu un impact sur la médina tant sur le plan architectural, urbain, social et économique que sur le plan patrimonial.

- Exemple du projet de réhabilitation du quartier El Hafsia à Tunis 1983-1993 :

2.1 Contexte du projet :

La médina de Tunis couvre au total **270 ha** répartis entre la médina centrale et les faubourgs. Le quartier de la « Hafsia » est situé dans la partie basse de la médina. Il est marqué par une paupérisation constante de la population résidente et une dégradation accélérée des infrastructures et du cadre bâti. Le projet de restructuration du quartier de la « Hafsia » est une opération mixte de **Réhabilitation/rénovation**

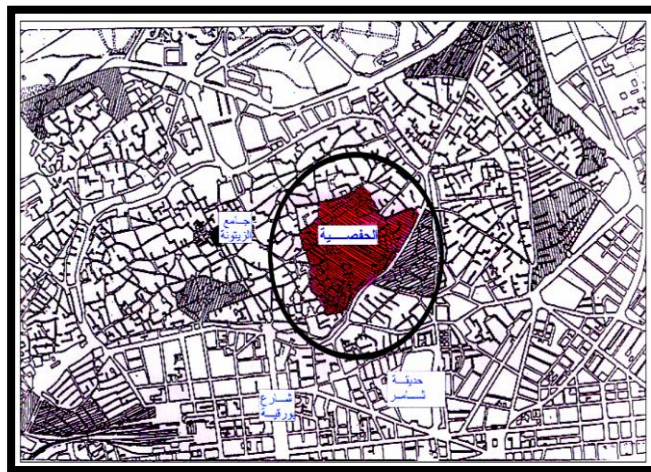


Photo 3 Situation du quartier EL Hafsia.

reconstruction et le développement (BIRD) et le Fonds monétaire international (FMI). La première, plus connue sous le nom de Banque mondiale, verra le jour le 27 décembre 1945. Après avoir aidé à la remise sur pied des économies européennes, la BIRD s'est notamment attachée à promouvoir le développement économique des pays du Tiers monde, en leur accordant des prêts pour financer des investissements productifs

2.2 Historique du quartier :

« El Hafsia », est un quartier habité traditionnellement par une population démunie, Les Préoccupations de la Municipalité pour l'assainissement du quartier se sont manifestées dès 1918 date de la première intervention.

2.3 Présentation du quartier :

Constitué de deux sous Quartiers (sidi Bayane et sidi Younes) et d'une surface d'environ de 13ha, le quartier de la Hafsia était dans les années 1980 un des quartiers les plus dégradés et le plus peuplé de la médina de Tunis.

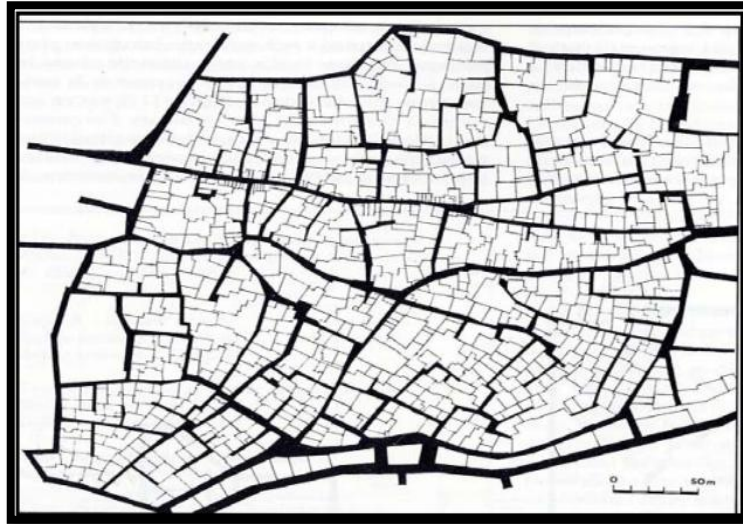


Photo 4 Quartier de la Hafsia avant la démolition

Premières interventions

- 1918-1939 : construction de logements de recasement pour la population du quartier.
- 1943-1968 : vaste opération de démolition débouchant sur des conflits entre l'autorité publique et la population. Construction de deux écoles primaires et d'un marché.
- 1968-1978 : Opération) destinée à recoudre le tissu. Et la population. Construction de deux écoles primaires et d'un marché.

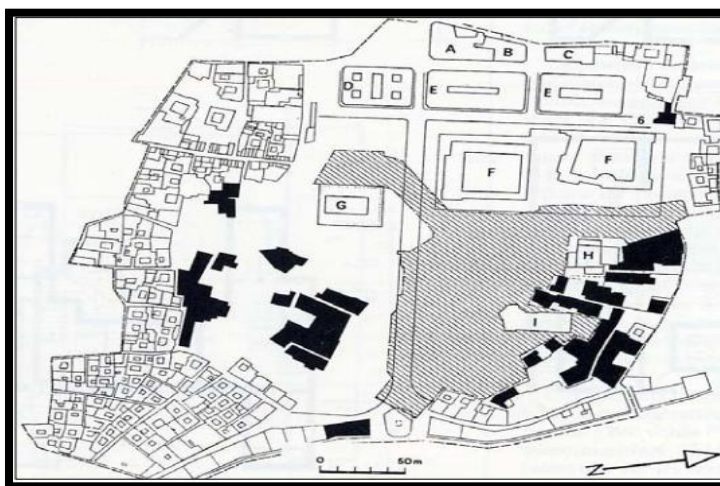


Photo 5 Projet Hafsia 1973.

2.4 D'initiation du projet :

La politique de réhabilitation des quartiers défavorisés ou sous intégrés que mène la Tunisie a connu ses premières expériences il y a près de 30 ans dans les quartiers d'habitat « spontané » péri-urbain. Ces expériences incluent une opération de réhabilitation d'un quartier historique, le quartier de la Hafsia dans la Médina de Tunis, opération initiée il y a plusieurs années et peut être considérée comme pionnière pour les pays en développement. Le projet constitue un des programmes mis en œuvre en faveur de la Médina de Tunis, doté d'un budget de 25 millions de dollars sur une dizaine d'années (1983-1993), il s'appelle « Third Urban Développement » et concernait le quartier d'El Hafsia.

2.5 Objectifs généraux du projet :

Le projet sur le fond, « Third Urban Développement » avait deux objectifs : aider les autorités locales à « concevoir et mettre en œuvre un meilleur quartier, des meilleures ressources et des services urbains améliorés pour la population à faible revenu vivant dans la médina », et « Renforcer les politiques d'habitat pour augmenter l'accessibilité », d'un côté, et « donner une impulsion aux activités économiques et maximiser le potentiel de développement du projet ». De l'autre. Ce sont les deux objectifs qui, d'après un rapport de la Banque mondiale, ont été atteints.⁷⁷

2.6 Description de l'objet d'intervention :

Si l'opération de la réhabilitation du quartier constitue *un véritable projet urbain intégré*, elle comporte aussi la remise en état d'un patrimoine bâti vétuste existant et la démolition/reconstruction des immeubles en état de ruine, elle n'en englobe pas moins la restauration du patrimoine urbain, la réfection des voiries et réseaux divers et la programmation des équipements socio-collectifs, elle ambitionne même d'atteindre des objectifs sociaux tels que : la création d'emplois et le maintien de la population en place pour éviter les déplacements massifs.

a. Le programme du projet :⁷⁸

- Le relogement de 250 ménages et l'indemnisation de fonds de commerce.
- La reprise des voiries et des réseaux divers ;
- La programmation d'équipements et leur réalisation : jardin d'enfants, lieu d'appel, poste de transformation, bureau de poste, dispensaire, etc...
- La reconstruction des terrains nus, soit 45 000 m² environ de planchers nouveaux (habitat, commerces, bureaux)
- La réhabilitation et la restauration du patrimoine existant.

⁷⁷ ASM Association de sauvegarde de la médina de Tunis « une stratégie de sauvegarde durable ». Publication de L'ASM disponible sur : URL : <http://www.asmtunis.com/>.

⁷⁸ M. RAMMAH « fiche sommaire de réhabilitation urbaine, Hafsia- Médina de Tunis ». RéhabiMed. Disponible sur : URL : <http://www.arrru.nat.tn/>.

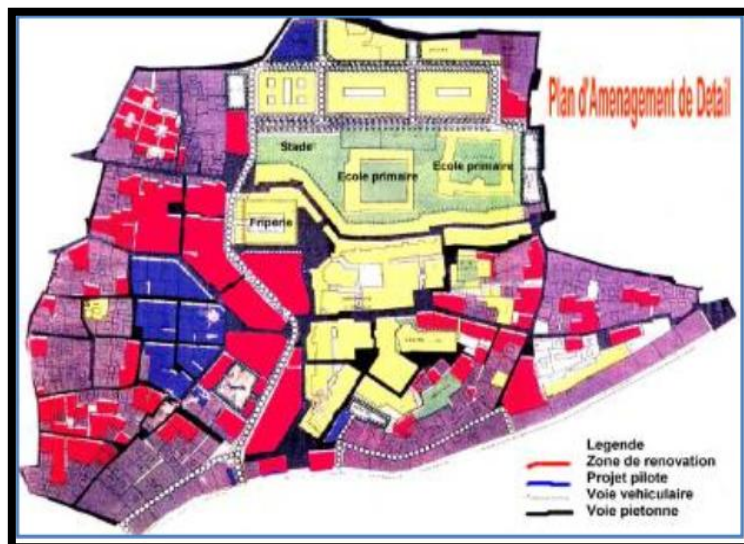


Photo 6 Plan d'aménagement global du quartier el Hafsia.

2.7 La gestion du projet :

- Le montage institutionnel de l'opération d'El Hafsia

Le montage institutionnel est basé sur le principe de la délégation à un opérateur unique des missions de préparation, de mise en œuvre, de suivi et de coordination générale du projet. Les rôles des différents intervenants sont consignés dans des conventions qui régissent les rapports et les responsabilités des différentes parties, nous avons ainsi :⁷⁹

- **Le budget de l'Etat et un prêt de la BIRD** : Co-financier du projet.
- **La municipalité de Tunis** : maître d'ouvrage du projet et responsable des infrastructures et des équipements publics municipaux.
- **L'ARRU** : Maître d'ouvrage délégué, responsable de l'apurement foncier, du suivi et de la réception des études et des travaux, de l'exécution du projet (toutes composantes incluses), de la gestion des prêts pour réhabilitation des immeubles.
- **L'ASM** : responsable de la maîtrise d'œuvre dans le respect des spécificités patrimoniales de la zone et l'assistance de la population concernée par le projet.
- **La Caisse des Prêts et de Soutien aux Collectivités Locales** responsable du financement et de la gestion des prêts communaux.

- Le montage financier de l'opération d'El Hafsia :

Un montage financier efficace a été organisé afin d'améliorer la situation sociale et la reconstruction du quartier El Hafsia, il a réussi à promouvoir les caractéristiques locales de la zone tant au plan physique que culturel.

Le montage est basé sur l'équilibre de l'opération (45% prêt BIRD et 50% budget de l'Etat), et la principale caractéristique du projet réside dans la répartition différenciée des surcharges foncières qui ont été supportées exclusivement par les constructions neuves. Par ailleurs, la plus-value réalisée sur la vente des terrains nus viabilisés a contribué à l'alimentation d'un fonds spécial mis à la disposition de la réhabilitation des bâtiments existants (250

⁷⁹ Ibid. Op Cit

bâtiments ont bénéficié de crédits de réhabilitation bonifiés avec un taux d'intérêt de 5% remboursable sur 15 ans).

- ✓ L'Etat et le prêt BIRD : financent les réseaux primaires, le foncier nécessaire aux infrastructures et à l'acquisition des lots pour équipements ainsi que les frais d'études et de gestion, les indemnités d'éviction des ménages et fonds de commerces, le relogement sur trames assainies assorti de crédits à l'auto construction.
- ✓ Les infrastructures secondaires sont financées par la commune de Tunis, sur un prêt contracté auprès de la CPSCL financé par l'Etat et l'emprunt de la Banque Mondiale ;
- ✓ La réhabilitation du bâti : est financée sur un compte spécial alimenté par l'emprunt extérieur, les plus-values de l'opération, sa gestion est confiée à la Banque de l'Habitat.⁸⁰

Parmi les modalités de mises en œuvre de la réhabilitation du bâti nous citons : La mise en place d'une équipe technique de gestion du projet ARRU- ASM (Association pour la sauvegarde de la Médina de Tunis), pour l'élaboration des dossiers techniques et financiers et le suivi des travaux de réhabilitation des logements.

L'ouverture d'un compte spécial pour le financement des prêts pour la réhabilitation de l'habitat public et privé. Ce compte était géré selon une convention tripartite composée de la municipalité (maitre d'ouvrage), de l'ARRU et de la Banque de l'habitat (gestionnaire pour compte).

2.8 Impact du projet de réhabilitation sur le quartier :

Ce projet primé à deux reprises par le prix Aga Khan d'Architecture a le mérite d'initier une composante nouvelle de « Réhabilitation », il a permis de tester la faisabilité de cette opération et les limites des mécanismes d'intervention existants (juridiques, techniques, financiers.), et de la nécessité de les développer pour en faire une stratégie adéquate concernant spécialement l'habitat ancien et sa prise en charge. Ce projet a également réussi à recoudre le tissu urbain traditionnel qui a été réhabilité ou recréé, à améliorer nettement les infrastructures et les conditions de vie des habitants, à revitaliser les activités commerciales du quartier, à remplacer ou réhabiliter plusieurs de ses habitations en ruines et à favoriser les échanges entre habitants de milieux sociaux différents, ce qui a permis de développer l'économie locale.

Ces constatations ressortent de l'étude sur l'impact social et économique du projet Hafsia, elles étaient fondées sur une série d'enquêtes et d'observations sur le terrain mené en mars 1994 par l'ASM, elles étaient riches d'enseignements sur l'appropriation du quartier par les occupants actuels et sur son évolution positive récente.

⁸⁰ Site officiel de l'ASM (Association pour la sauvegarde de la Médina) : disponible sur <http://www.asmtunis.com/>

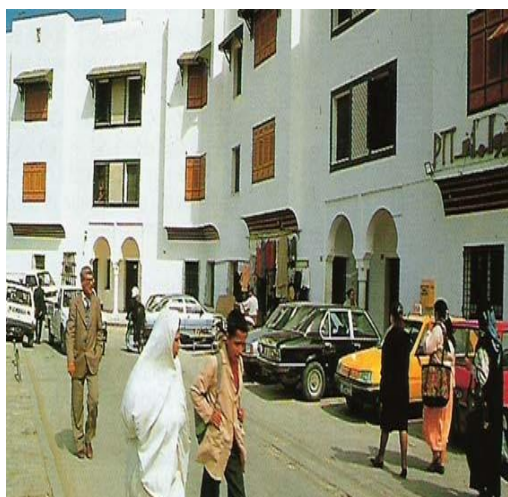


Photo 7 Situation du quartier avant et après intervention.



Photo 8 Situation du quartier avant et après intervention.

81

⁸¹ Disponible sur le Site officiel de l'ASM : URL : <http://www.arru.nat.tn/> Consulté en décembre 2018

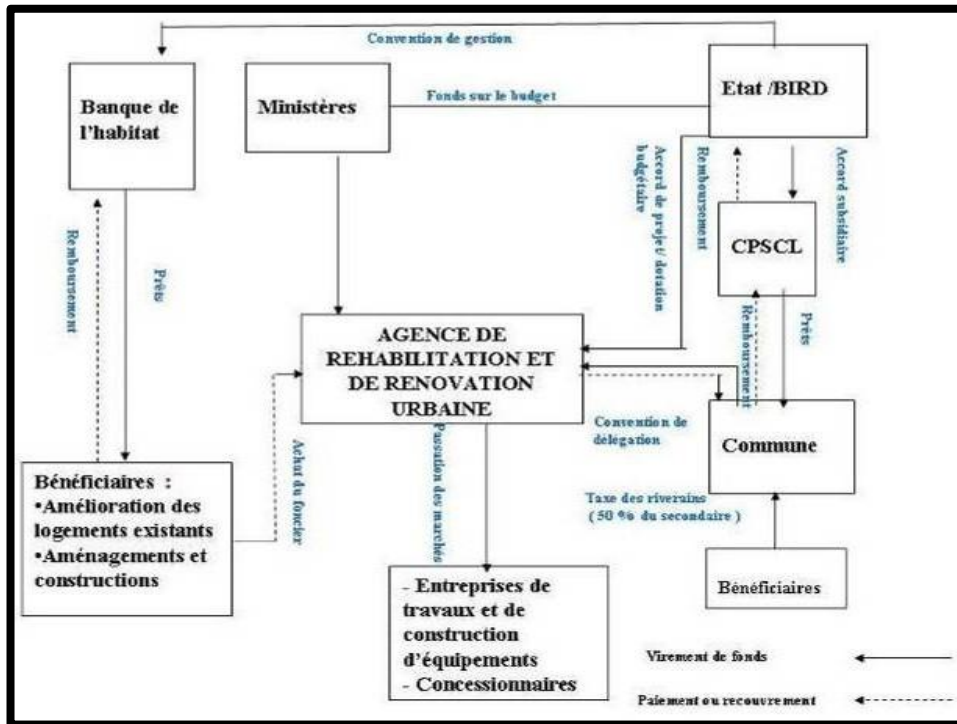


Schéma 10 Le montage financier et institutionnel.⁸²

2.9 Conclusion partielle :

Comme nous l'avons précisé dans les chapitres précédents, les projets Réhabilitation ont tous un aspect plus « culturel » puisqu'il s'agit non seulement d'améliorer les conditions de vie, comme dans tout projet de réhabilitation d'habitat, mais aussi de remettre en valeur un patrimoine bâti historique. Le quartier El Hafsia n'échappe pas à cette relecture.

Les points qui suivent résument ce que nous retenons de l'opération d'El Hafsia :

- ❖ Maintenir et améliorer un parc de logement social face à l'accroissement des activités économiques.
- ❖ Dé densifier l'habitat existant et reloger les ménages habitants les logements menaçant ruines.
- ❖ Conserver au quartier son rôle et son image en maintenant et en y réintroduisant des fonctions diversifiées (socio-culturelles et commerciales).
- ❖ Rénover et réhabiliter les infrastructures.
- ❖ Encourager la population pour la réhabilitation de leur logement en vue de freiner la dégradation du quartier.

⁸² « Requalification des quartiers d'habitation urbaine » 3ème conférence. Réseau habitat et francophonie Tunis. Du 17 au 21 Novembre 2007)

- ❖ Ne démolir que les bâtiments irrécupérables, c'est-à-dire ceux dont le coût de remise en état dépasserait la moitié du coût d'une construction neuve.
- ❖ Reloger dans le quartier la plus grande partie des familles délogées soit à cause des démolitions soit à cause de la densification.

Enfin, nous estimons que le projet El Hafsia doit être le point de départ des futurs projets de réhabilitation dans la médina de Tunis ou même en Algérie, car, relativement réussi, il a atteint certains de ses buts et est arrivé à bon port puisque la plupart des exigences fonctionnelles du projet ont été satisfaites. Le cas tunisien peut servir de référence pour l'intervention sur les quartiers anciens à Alger, il permet de saisir les raisons du succès des opérations de réhabilitation à l'étranger et les feints qui empêchent la réalisation de ce genre d'opérations d'intervention sur les quartiers anciens en Algérie.

III. L'assainissement des « Oukalas » de la Médina de Tunis :

Ce second exemple met en exergue l'aspect social de l'opération de réhabilitation, il esquisse des aspects relatifs à la requalification sociale. Ceci dit, l'implantation d'une ville moderne aux portes de la ville traditionnelle, en Tunisie, a accéléré la dégradation de cette dernière qui, non seulement perd les activités essentielles, mais va servir de parc d'accueil pour une population rurale à la recherche d'un emploi et d'un logement à un prix modéré.

3.1. Définition :

Les Oukalas constituent tout bâtiment loué à la pièce à quatre ménages et plus sans lien de parenté et disposant de services en commun (toilettes cuisines).

Cette définition va englober différentes typologies :

- ✓ Les maisons à patio.
- ✓ Les « Oukalas » traditionnelles de la médina.
- ✓ Les immeubles collectifs.

Les locaux non destinés à l'habitation tels que « zaouïas », « médersas », « mesjed » de quartier.

3.2 Conditions et état de l'habitat :

Insalubrité, promiscuité, entassement de la population dans des conditions inhumaines, les premières enquêtes avaient révélé que 62% des ménages habitant les « Oukalas » occupaient 1 pièce. Les « Oukalas » présentaient pour la plupart des dégradations importantes de leurs structures du bâti mettant en cause la stabilité du bâtiment.

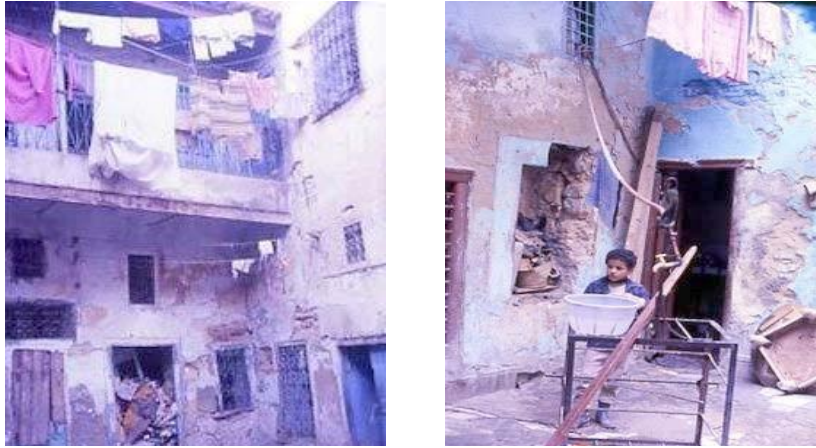


Photo 9 Les conditions d'habitat de la médina de Tunis.

- **Le projet d'assainissement :**

Deux types d'interventions :

1. Les « Oukalas » I.M.R⁷² à évacuer d'urgence et à démolir ;
2. Les « Oukalas » nécessitant des travaux de remise en état.

a. **Démolition des « IMR »**

- ✓ L'évacuation d'urgence.
- ✓ Le relogement des ménages.
- ✓ L'expropriation des immeubles.
- ✓ La reconstruction des terrains libérés.

b. **Financement : Etat/ Municipalité.**

Mises à part les opérations inévitables de démolition, l'action va concerner la réhabilitation des « Oukalas » et la restauration des monuments oukalisés.

Financement : FADES /Municipalité.

Les « Oukalas » à réhabiliter et les opérations de relogement :

Pour les « Oukalas » qui ne présentent pas de danger dans l'immédiat deux types d'intervention sont prévues selon l'état de dégradation.

1. Une réhabilitation lourde : réfection et/ou consolidation des structures, mise hors d'eau du bâtiment par la reprise des canalisations et de l'étanchéité des terrasses, réaménagement des locaux dans le cas d'installation de sanitaires ou de mise aux normes
 2. Une réhabilitation légère : consolidation de certains planchers et entretien courant.
- Pour les « Oukalas » qui présentent un danger pour les habitants, la Municipalité de Tunis a procédé à une démolition de ces ménages et le relogement de la population initiales.

c. La réhabilitation des immeubles publics

En plus des opérations classiques des tranches précédentes, les nouvelles composantes sont :

- Embellissement des devantures commerciales.
- Réhabilitation des passages couverts « Sabbats » et des arcs.
- Réhabilitation des ateliers et des locaux d'artisans.
- Ravalement des façades.
- Reprise dans certaines rues de l'éclairage public et du pavage (circuits touristiques).
- Réaménagement et embellissement des places publiques.

d. Impact du projet de réhabilitation :

- a. Le relogement définitif de 2100 ménages sur de nouveaux lotissements en dehors de la médina.
- b. L'évacuation de 366 logements.
- c. La reconstruction des parcelles libérées dans le tissu de la médina dont 250 logements ont été construits et attribués à des personnes âgées et des cas sociaux.
- d. La réhabilitation et la restauration du patrimoine public et privé :



Photo 10 Les « Oukalas » avant et après la réhabilitation.

IV. Projet Pilot De RéhabiMed A Marrakech Réhabilitation Et Action Sociale :

Le projet RéhabiMed fait partie du programme « Euromed Héritage » de la Commission européenne. Il s'agit d'un programme culturel, né suite à la Conférence Euro-méditerranéenne de Barcelone au 1995 avec le but de créer un espace de collaboration et de paix dans le bassin méditerranéen. L'objectif de ce projet est donc d'établir une méthode qui rend plus facile la combinaison entre améliorer le cadre de vie des habitants et la préservation du patrimoine en tenant compte des trois piliers de la durabilité (économique, sociale et environnementale). Le projet propose une intervention sur l'environnement physique et la population qu'il héberge, en suivant les étapes du processus de réhabilitation (orientation, diagnostic, stratégie, action et suivi), avec l'identification des outils et des instruments à considérer (techniques, administratifs et légaux).

Afin de faciliter des projets similaires, le projet RéhabiMed propose de choisir un échantillon de trois maisons modèle situées dans des quartiers différents de la médina de Marrakech (quartier Zaouia-Sidi Belabes, quartier haret Soura et enfin le quartier d'El Mellah) (figure 26). Afin d'empêcher toute utilisation à usage spéculatif des travaux effectués dans le cadre du projet RéhabiMed, les trois maisons choisies sont inaliénables et appartiennent au ministère des Habous.

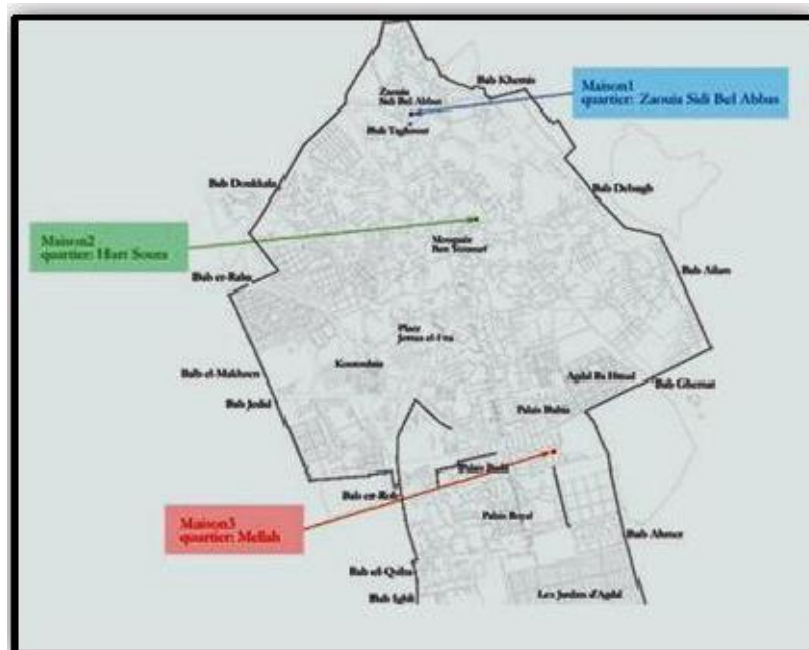


Photo 11 La situation des trois maisons modèles du projet.

4.1. Maison (1), quartier Sidi Bel Abbas :

Une maison traditionnelle à patio, datant du 18^{ème} siècle, d'une surface de 462m², répartie sur deux niveaux (RDC + un étage) et abritant 07 foyers soit 37 personnes. Le travail commence tout d'abord par diagnostic comportant une analyse socio-économique de la maison, puis une analyse architecturale et structurelle (figure 27), pour établir à la fin un levé pathologique d'ensemble.

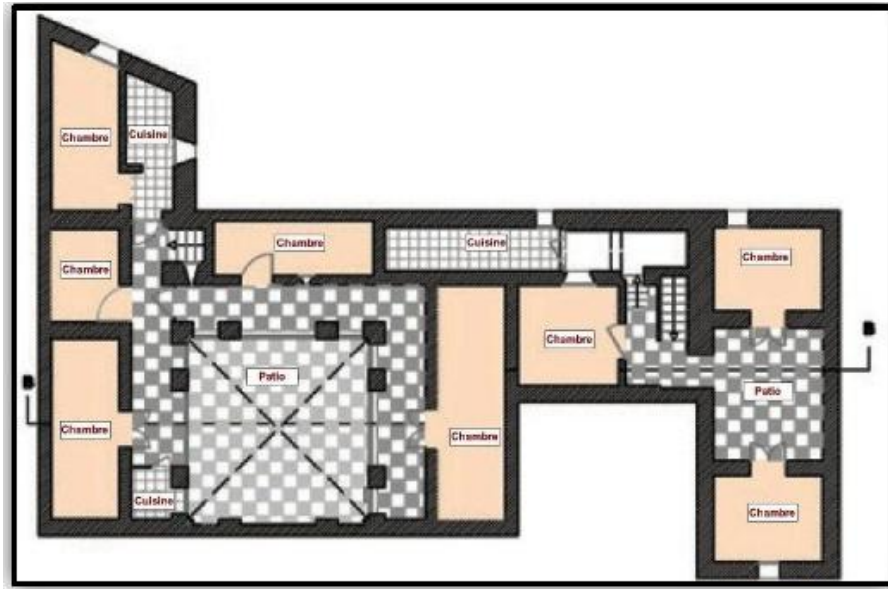


Photo 12 Relevé pathologique de la maison 01, (quartier Sidi Bel Abbès).

Les pathologies constatées sont regroupées dans un schéma (figure 28), et elles se résument comme suit :

- Des fissurations sur les murs les façades donnant sur le Derb.
- Des remontées capillaires qui désagrègent les briques et les mortiers de liaison pour les murs et les piliers.
- La dégradation des éléments des planchers en bois.

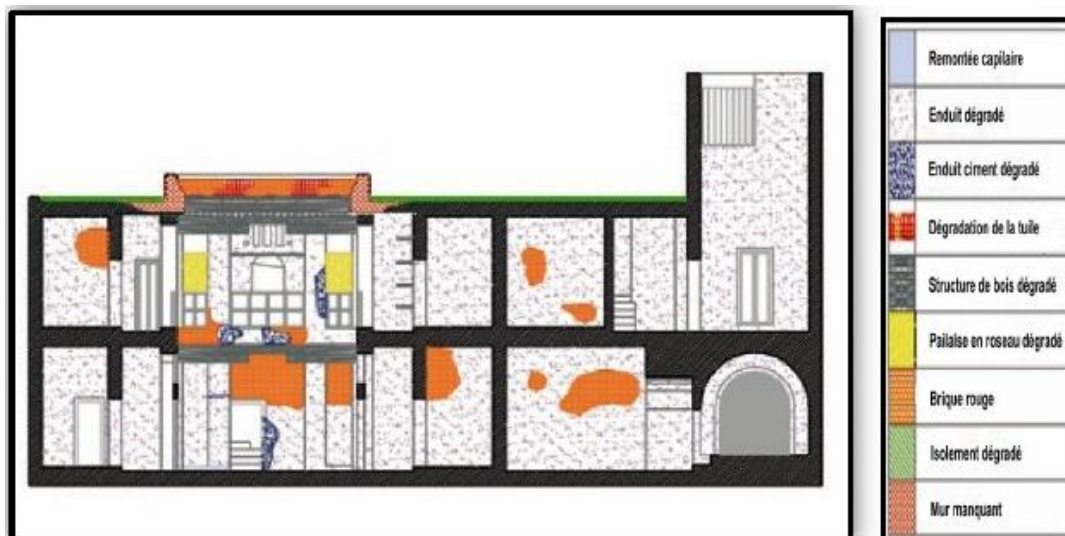


Photo 13 Relevé pathologique de la maison 03, (quartier Mellah).

CHAPITRE 02 | THÉMATIQUE SUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE DANS LE MONDE

Les travaux de réhabilitation eux aussi commence tout d'abord par un confortement général de tous les éléments porteurs, ensuite la réfection des planchers traditionnels par le remplacement de quelques rondins porteurs. Les enduits des murs intérieurs et extérieurs sont refaits à base d'un mélange (chaux et de sable) compatible avec les autres matériaux d'origine (photo 17). En fin un travail de mise à niveau concernant le réseau d'alimentation en eau potable ainsi que le réseau d'électricité est établi.

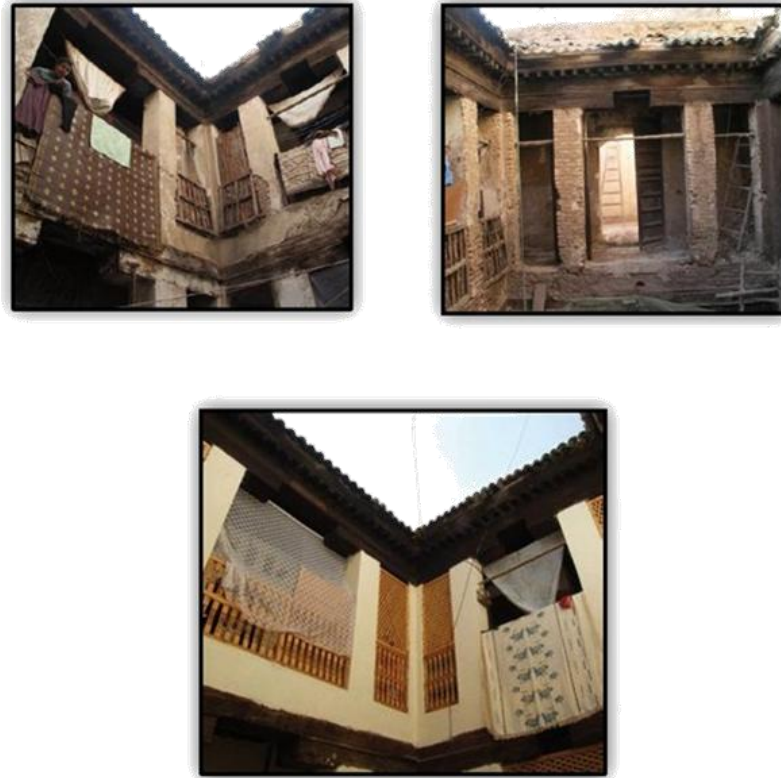


Photo 14 Les différentes phases de réhabilitation, avant, pendant et après les travaux.

a. Maison (2), quartier Hart Soura :

La maison 02 se situe dans un des quartiers les plus anciens de la médina de Marrakech, et datant approximativement entre 16 et 17 -ème siècle. Elle se développe sur trois niveaux (entre sol, RDC et un étage) et une surface de 428m² (figure 29), elle abrite 11 foyers soit 49 personnes.



Photo 15 Relevé architectural de la maison02, (quartier Hart Soura).

Les désordres constatés lors du diagnostic (figure 30) semblent dus au vieillissement de la construction, à l'intérieur de la maison, certaines zones des murs et des piliers laissaient apparaître, près du sol, des traces de remontées capillaires affectant la cohésion de la maçonnerie, au niveau des terrasses, la dégradation des couches d'étanchéité avait causé des infiltrations. On remarque aussi des rajouts de quelques éléments en parpaing et des extensions dans le patio par quelques occupants.

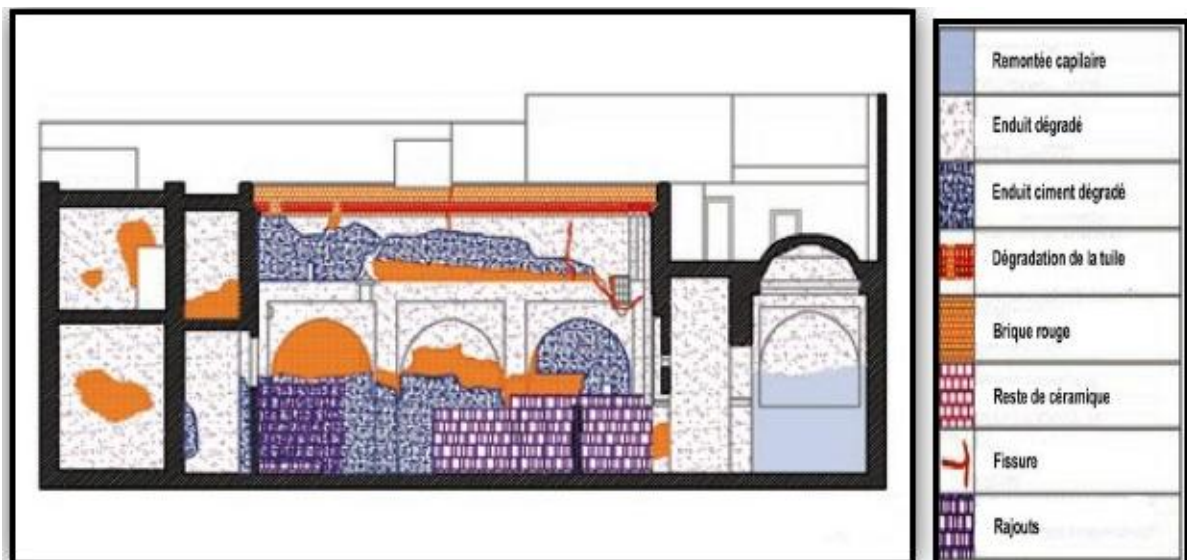


Photo 16 Relevé pathologique de la maison02, (quartier Hart Soura).

CHAPITRE 02 | THÉMATIQUE SUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE DANS LE MONDE

Les travaux de réhabilitation ont commencé tout d'abord par une négociation, famille par famille, afin de restructurer et redistribuer les espaces disponibles pour pouvoir dégager le patio central « wast ed-dar » des constructions parasites qui y avaient été édifiées. En second lieu, il a fallu consolider les structures porteuses du bâtiment et restaurer l'étanchéité des toitures terrasses. Enfin, des travaux de rénovation des réseaux d'assainissement, d'AEP et d'électricité pour améliorer le cadre de vie de l'ensemble des occupants.



Photo 17 Les différentes phases de réhabilitation, avant, pendant et après les travaux.

b. Maison (3), quartier Mellah :

Cette dernière maison modèle a la particularité d'être située dans un des quartiers les plus dégradé et les plus défavorisé de la médina de Marrakech (quartier juif). Elle est constituée de deux étages (RDC et un étage) et elle se développe sur une surface de 490m² (figure 18). Elle est occupée par 13 foyers soit 62 personnes.

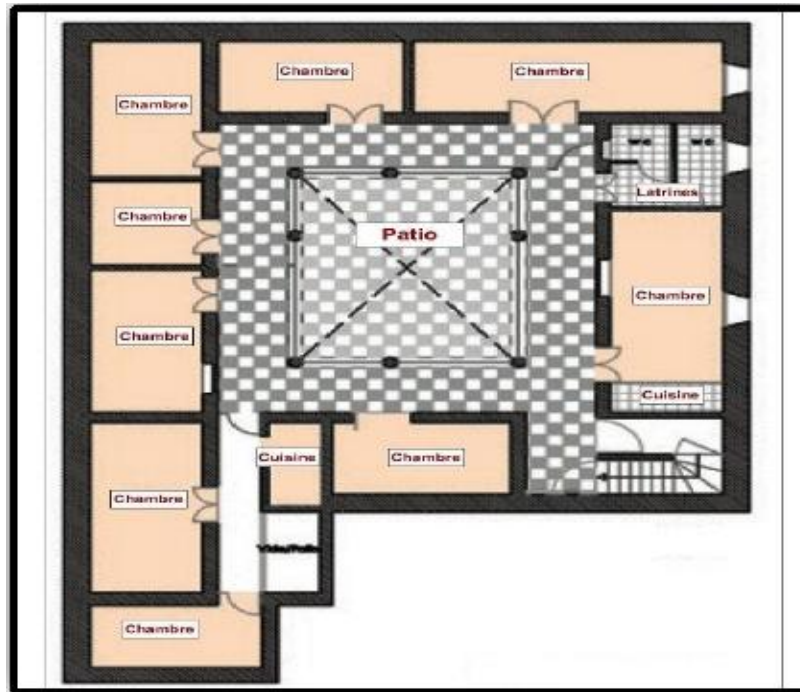


Photo 18 Relevé architectural de la maison03, quartier Mellah).

L'état actuel de cette maison représente l'exemple parfait du phénomène de transformation par divisions successives des anciennes demeures de la médina. Phénomène de densification et de paupérisation des espaces patrimoniaux traditionnels qui se retrouve partout dans la médina.

Le problème majeur constaté pour ce cas était l'humidité des murs laissant derrière elle des dégradations importantes au niveau des enduits, qui sont tous décollés ou effrités, et de la maçonnerie.

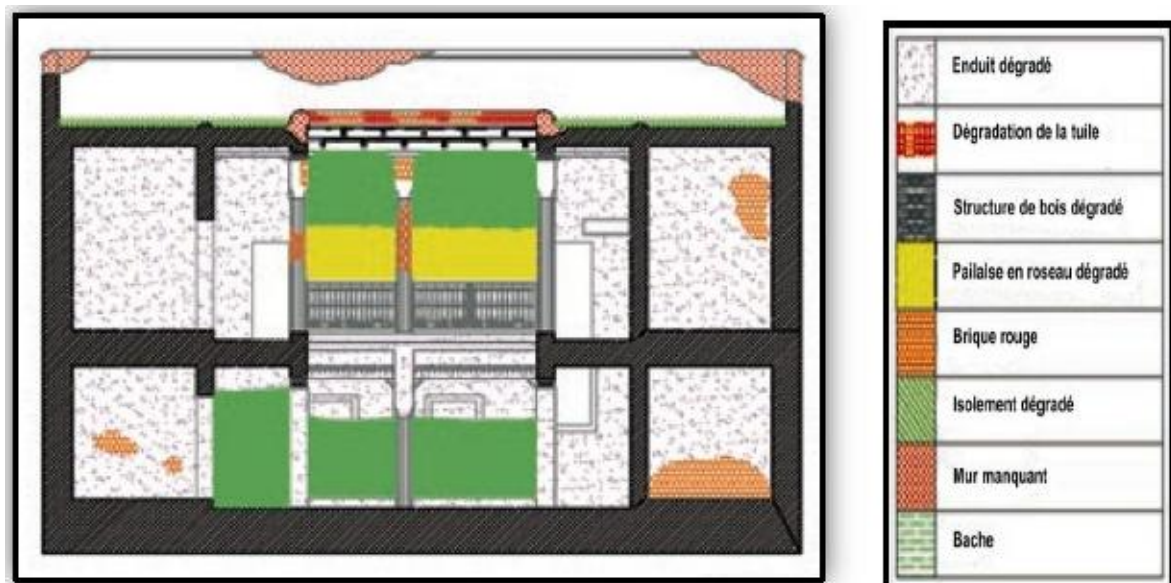


Photo 19 Relevé pathologique de la maison 03, (quartier Mellah).

CHAPITRE 02 | THÉMATIQUE SUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE DANS LE MONDE

Les sols étaient partout dégradés et hétérogènes. Les travaux ont été tout d'abord de restaurer l'étanchéité des toitures terrasses. Il a fallu décharger les structures portantes des dalles de terre, remplacer certains rondins porteurs, puis recommencer les dalles traditionnelles (roseaux, terre et compactage à la chaux) tout en rétablissant les pentes d'évacuation vers la rue. Le réseau d'alimentation en eau a été entièrement remplacé ainsi que le réseau d'assainissement, Le réseau d'alimentation électrique de la maison lui aussi a été entièrement refait.



Photo 20 Les différentes phases de réhabilitation, avant, pendant et après les travaux.

V. Circuit touristique dans la médina de Tunis :

a. Introduction et Situation :

La Tunisie compte parmi les pionniers du tourisme dans la région sud de la méditerranée avec 6.5 millions de visiteurs, et une infrastructure touristique concentrée en majorité sur littoral, commercialisant les abouts de la mer et du soleil.

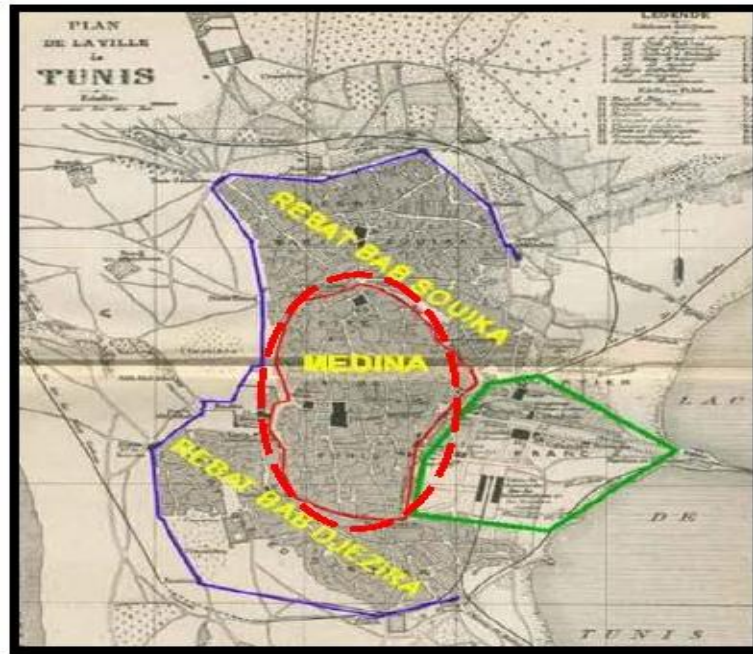


Photo 21 plan de la médina de Tunis et ses faubourgs, 1887.

b. Présentation de la médina :

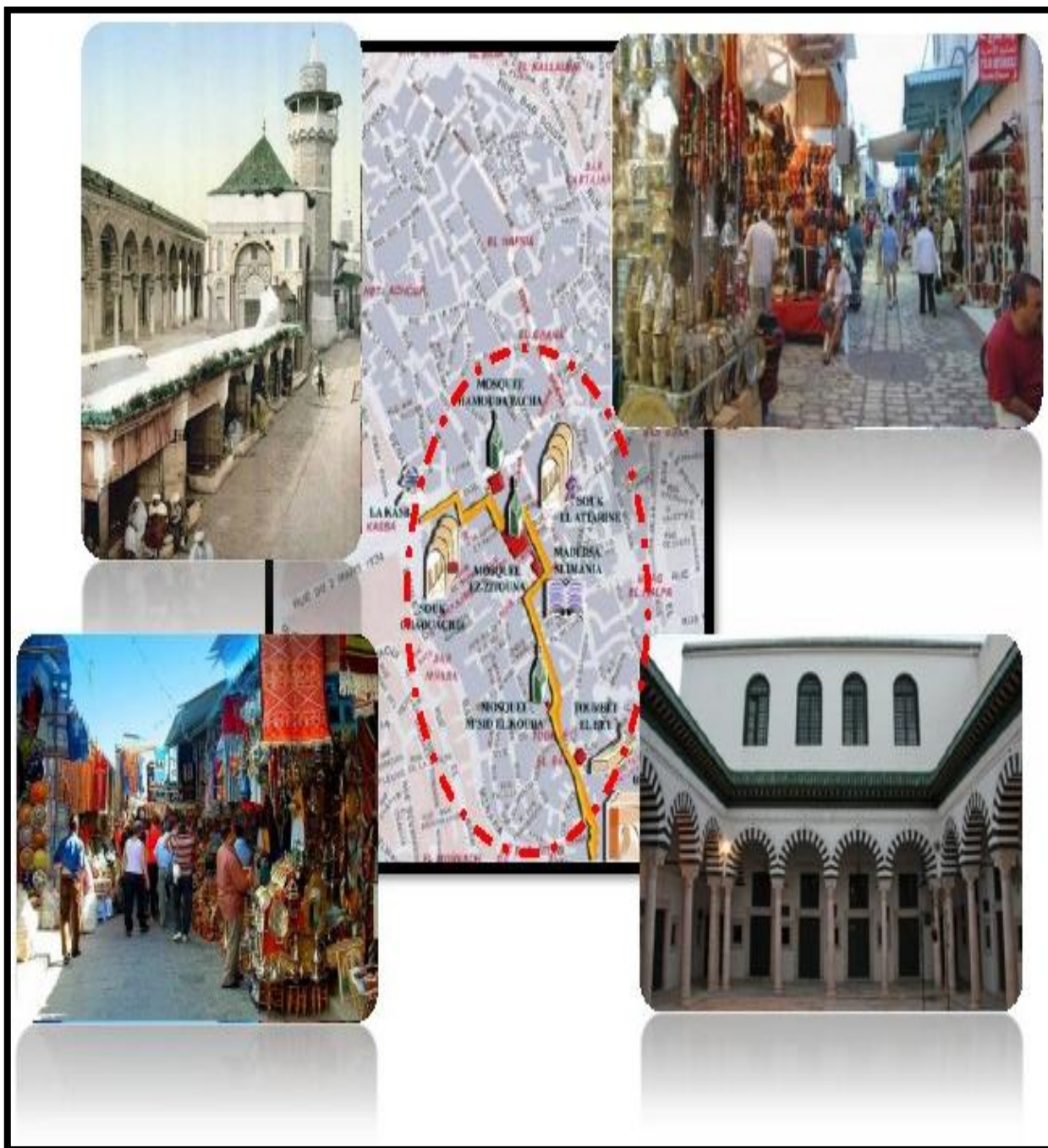
La médina de Tunis, vieille de 13 siècles a une superficie totale d'environ 300 Hectares le nombre d'habitants est estimé à plus de 100.000 habitants. La médina est non seulement un témoignage du passé mais aussi un immense quartier en évolution. Elle est souvent considérée comme l'une des plus belles médinas existantes dans le monde arabe, la conservation de la vieille ville de Tunis lui a valu d'être inscrite au patrimoine mondial.

Depuis un certain temps ; un ensemble d'actions spécifique a été entrepris en faveur de la médina et a consisté à restaurer ses lieux phares afin de les mettre en tourisme.

c. Description du parcours :

La mise en valeur de ses deux circuits culturels qui sera accompagné d'un circuit touristique réhabilitant les monuments et certains sites oubliés et délaissés.

Ces deux circuits sont enrichis par la visite des souks de l'artisanat, qui ont déjà bénéficié d'une attention particulière de la part des responsables du ministère de la culture et là de la sauvegarde du patrimoine ainsi que celle du tourisme et de la municipalité de Tunis aux cotés de l'ASM.



83

Photo 22 Circuit touristique de la médina de Tunis ; itinéraire A.

⁸³ Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P61.

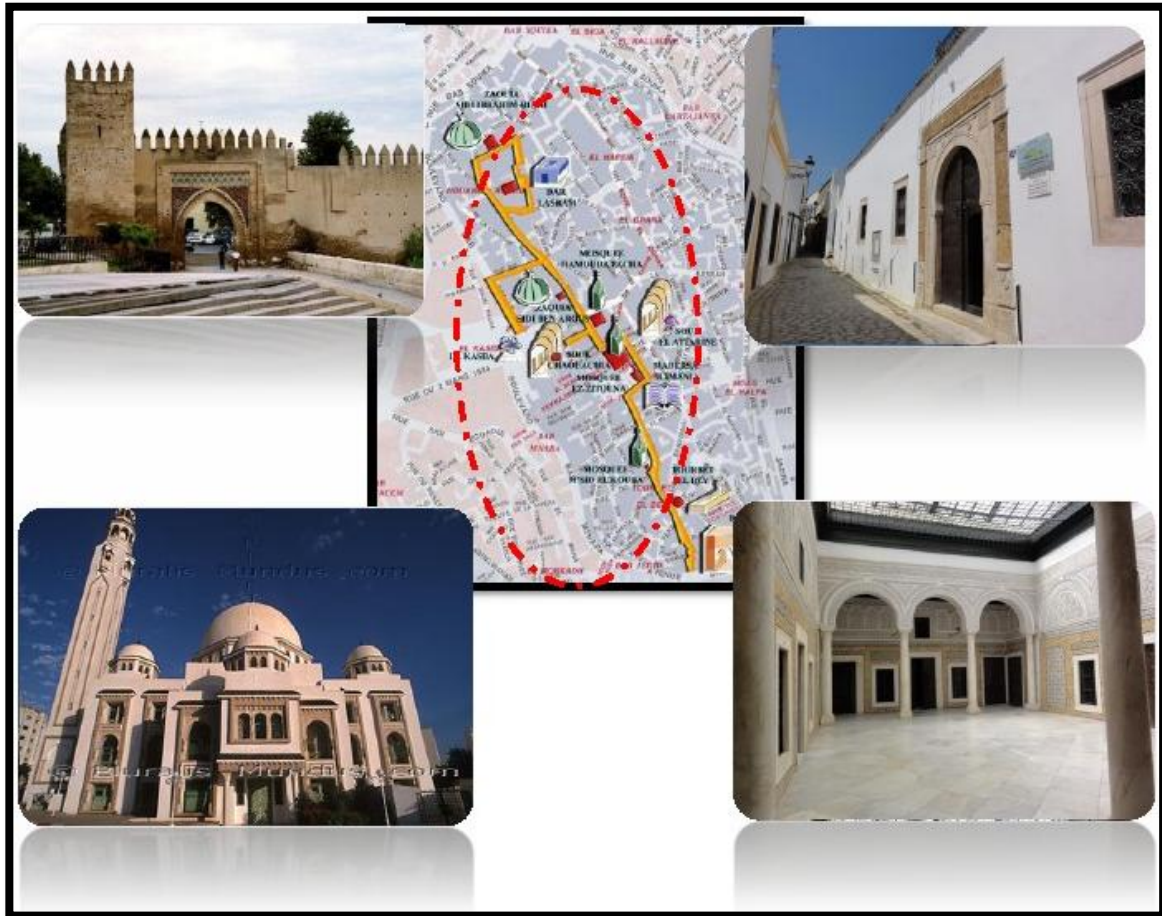


Photo 23 Circuit touristique de la médina de Tunis ; itinéraire B.

84

A travers ces deux circuits, le visiteur peut profiter d'une visite culturelle de plusieurs monuments et espaces réactifs. Sur cet axe, les lieux culturels à visiter sont le Mesjed El Mehras l'Eglise Saint Croix, la bibliothèque nationale, la mosquée Ezzitouna et Midha Essoltan en passant finalement par le café M'Rabet.

C'est un projet qui rendrait aux piétons les ruelles de la médina qui sont devenues véhiculaires. Cela est en créant un plan de circulation et de stationnement dans les limites, et gérer les horaires d'approvisionnement.

d. La réaffectation des monuments et dimension sociales :

Nous avons pu remarquer que la fonction de plusieurs monuments a été changée après leurs restaurations. La restauration de certaines demeures délaissées et le fait de leurs donner d'autre fonctions peut développer l'action culturelle et touristique en offrant au visiteur d'autre espaces inconnus et aménagés.

⁸⁴ Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P61.



Photo 24 La medersa Slimania.

La medersa Slimania a été réhabilitée et transformée en une orientation de santé.

« Cela est la meilleure solution de faire vivre le monument et d'être intégré dans le processus de développement socioéconomique, parce que bon, je peux faire un musée ! Mais au contraire, on est dans une médina vivante, et je dois continuer sur la même lancée. »⁸⁵



Photo 25 Siège de l'ASM à Dar Lasram et sa galerie d'exposition.

86

⁸⁵ Madame Bejaoui

⁸⁶ Mémoire_Master_2/Mémoire_Med_Trabelsi_TEP.pdf ; P65.

Dar Lasram aussi est importante, une très belle maison a patio, avec ses annexes qui est aujourd'hui complétement restaurée et ouverte au public en abritant le siège de l'association de sauvegarde de la médina.

« Nous notre premier souci c'est les gens qui vivent dans la médina, et puis après le touriste aussi bien sur...De toutes les manières on fait un jardin d'enfants ou un siège d'une association ça n'empêche pas le touriste de visiter. Les deux ils sont là, mais ma priorité c'est l'habitat. »⁸⁷

VI. Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons abordé des exemples de thématiques qui traitent le même sujet de l'intervention sur le patrimoine urbain où on a détaillé pour chaque cas les acteurs intervenants, les outils utilisés et la démarche suivie lors de l'intervention. Pour dégager la stratégie sur laquelle on va s'appuyer afin d'intervenir au niveau de notre quartier.

Nous avons choisi deux exemples similaires très significatifs et proches de notre cas d'étude qui sont : La médina de Tunis et l'expérience marocaine et un troisième exemple de la projection d'un circuit touristique dans le but de déterminer l'action d'intervention pour créer un parcours touristique à El Aarsa.

Enfin, l'objectif de ce chapitre consiste à répondre à la question pertinente qui est de comprendre de quelle façon ces cas choisis procèdent-ils pour réussir des opérations d'intervention sur les quartiers anciens efficaces tout en explorant les processus de décision politique, les processus de gestion globale des quartiers en difficulté, les processus de montage et les processus de mise en œuvre des projets à travers des exemples concrets.

⁸⁷ Entretien avec Faika BEJAOUI, Architecte et Directeur Adjoint à l'Association de Sauvegarde de la médina.

DEUXIÈME PARTIE :

PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

DEUXIÈME PARTIE :

PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

CHAPITRE 01 | PROBLEMATIQUE

La notion de patrimoine dans son acceptation de bien collectif peut se définir comme l'ensemble des richesses d'ordre culturel – matérielles et immatérielles – appartenant à une communauté, héritage du passé ou témoins du monde actuel. A ce titre, il est reconnu comme digne d'être sauvegardé et mis en valeur afin d'être partagé par tous et transmis aux générations futures. Selon Alois RIEGL, le premier auteur à avoir formulé une théorie des valeurs du monument, le patrimoine est défini à travers un système de valeurs différentes qui comporte ; des valeurs de passé qui sont basées sur la capacité d'un monument à évoquer, à informer ou à rappeler un souvenir. Et des valeurs de contemporanéité qui sont basées sur le fait que tout monument peut être considéré comme l'égal d'une création moderne et récente, dont la plus importante est la valeur esthétique.

L'Algérie et plus particulièrement Mostaganem, dispose d'un riche héritage culturel exceptionnel de par sa portée historique et symbolique, témoignant du passage de nombreuses civilisations. Il s'agit d'une variété inestimable de patrimoine architectural, urbanistique et archéologique. Malgré les efforts consentis par l'état à protéger le patrimoine en frais de restauration, il n'en demeure pas moins qu'après ces restaurations lourdes tout redevient à son état initial de délabrement et d'abandon. La finalité de ces efforts n'est pas claire.

D'où on détermine les constats problématiques suivants :

La dégradation du cadre du bâti et non bâti et surtout le patrimoine, ainsi qu'un manque de prise de conscience de l'importance de ce patrimoine, et la restauration non planifiée des bâtiments par leurs propriétaires ou investisseurs, car il n'y a pas de règles de base pour la restauration. Et enfin l'abondance de la diversité du patrimoine naturel et culturel s'étalant sur plusieurs périodes (ottomanes, coloniales...etc.) et sur une superficie de 10.5 Ha (forts, casernement, salles funéraires, château d'eau...etc.) où les questions se posent :

1. Que faut-il faire aujourd'hui pour faire face aux différents problèmes qui ne cessent de menacer ces précieux legs et quelle méthode d'intervention peut-on utiliser pour conserver nos monuments historiques ?
2. Quelles solutions pouvons-nous adopter pour redonner vie à l'histoire de notre précieuse ville à travers la valorisation du patrimoine du quartier El Aarsa et le rendre rentable
3. Quels sont les moyens et solutions dont nous disposons pour affronter ses problèmes d'insécurité, et comment rendre au quartier son attractivité originel ?
4. Est-ce que le cadre juridique Algérien garantit la préservation du patrimoine bâti comme le PPSMVSS ?
Quels sont les moyens et solutions dont nous disposons pour affronter ses problèmes, pour sauvegarder ce patrimoine menacé ?

Notre mission est de trouver des solutions plus possibles pour répondre à notre question d'un côté et d'autre côté de régler les problèmes de notre cas d'étude, parmi les solutions : résoudre les problèmes de délaissement des monuments et des sites historiques d'El Aarsa.

A ce titre la présente recherche vise aussi à rechercher les solutions de revitaliser les maisons et monuments de valeur historique qui sont abandonnées et dégradées.

Des mesures doivent être prises ayant des visées de sauvetage, de sauvegarde et de mise en valeur de ses vestiges, en vue notamment de faire d'El Aarsa un site du Patrimoine mondial (pourquoi pas ?) et une attraction touristique internationale.

I. Limite de recherche :

Notre recherche s'agit d'un état de la question qui consiste à examiner les aboutissements des recherches antérieures existants et qui permet aux prochains chercheurs de situer leurs apports par rapport à ce travail. Ceci aidera à recueillir des informations générales utiles pour une telle recherche.

Comme tout travail de recherche, le nôtre a des limites. Ces dernières sont dues aux insuffisances des données surtout concernant le nombre de visiteurs qui fréquentent les sites historiques, à l'enquête sur terrain qui n'a pas vraiment été satisfaisante à cause des contraintes rencontrées dû à la non fréquentation du quartier, aussi c'est une première expérience pour Mostaganem dans le secteur du tourisme culturel qui vient de naître donc il reste beaucoup à faire sur le point de vue de recherche. D'un côté de ces limites, le travail n'a touché que le centre historique de la ville de Mostaganem et non pas tout le patrimoine urbain de la wilaya. Ensuite, seuls les aspects que sont les acteurs d'intervention, et les outils d'intervention ont été abordés.

Mostaganem est en plein travaux de restauration (Dar el Kaid) et de mise en valeur des sites historiques, l'élaboration du plan de sauvegarde de la vieille ville de Mostaganem. En attendant cela, notre travail nous servira comme base conceptuelle pour entamer une nouvelle recherche afin de mieux comprendre le phénomène du tourisme culturel durable et son impact sur la ville historique.

II. Objectifs d'étude :

L'objectif principal assigné à ce travail est la recherche des causes de l'échec des interventions effectuées sur le patrimoine urbain de la vieille ville de Mostaganem. Pour cela, il a été nécessaire de rechercher des exemples internationaux réussis et de comparer les moyens utilisés tant au niveau des acteurs que des outils et de ressortir les défaillances importantes dans la législation, les instruments d'urbanisme, les moyens financiers et les procédures de montage des opérations de restauration et de sauvegarde du patrimoine urbain.

Comprendre pourquoi un site d'une telle valeur historique et architecturale n'a pas été pris assez en compte lors des opérations de restauration et mise en valeur dont la ville a bénéficié.

L'étude de l'environnement du site d'El Aarsa afin de faire ressortir les causes de son délaissement, sa dégradation, et voir l'impact réel des failles existantes dans les textes sur le terrain.

Objectif fonctionnel :

- Assurer une continuité spatiale animée par un ensemble de fonctions complémentaires
- Promouvoir et enrichir les fonctions existantes caractérisant notre fragment d'intervention
- Valorisation des espaces publics par l'action de restructuration et réhabilitation des espaces négatifs
- Récupérer les bâtisses laissées afin d'en faire des lieux prestigieux rayonnant d'art et de culture.
- La réanimation de parc de 20 aout du fait qu'il regroupe trois typologies de jardins.
- Conserver et réhabiliter ou restaurer le patrimoine architectural en respectant son authenticité et ses valeurs fondamentales
- Créer un parcours pour assurer une cohérence spatiale et fonctionnelle à l'intérieur des quartiers.
- Assurer un fonctionnement répondant aux exigences de mobilité, de flexibilité et de nouvelles technologies.

Objectif social :

- Sauvegarder la mémoire du lieu et de la société.
- Ouvrir l'espace au public.
- assurer la sécurité
- Réduire au minimum les impacts négatifs sur l'environnement socioculturel.
- L'amélioration et la création des nouveaux milieux de sociabilité (parc)
- - Sensibiliser tous les acteurs, touristes, citoyens, agents d'organismes publics, etc.
- Créer un lieu d'échange entre citoyens, artistes, écrivains et chercheurs

Objectif morphologique :

- favoriser la lisibilité du site, et assurer le confort via les repères spatiaux
- Créer une cohérence et une harmonie dans le langage architectural de l'ensemble
- Renforcer le lien entre l'intra et l'extra muros par la projection d'équipements de petite taille qui soient en mesure de favoriser la conservation du patrimoine (musée, rue. Marchande, ...)
- Amélioration des liaisons entre différents fragments et de l'accessibilité vers le centre.
- Établir une stratégie de sauvegarde simple et crédible de manière à infléchir dans un sens positif les anticipations et les comportements des citoyens.

Objectif écologique :

- Protections des espaces naturels (parc), des sites et monuments historiques et l'intégration des nouveaux espaces verts.
- Maîtriser les flux des touristes dans le temps et dans l'espace.

Objectif perceptuel :

- Prévoir des repères visuels
- Dégage les perspectives bloquées pour une meilleure imagibilité de l'espace urbain.

III. Pertinence de l'objet :

Les politiques algériennes considèrent rarement le patrimoine culturel un facteur fondamental et possible pour de développement.

Pour illustrer la réalité du terrain, nous avons choisi le site d'el Aarsa dans la wilaya de Mostaganem, beaucoup de ses monuments classés patrimoines nationales par la direction des cultures de Mostaganem selon le PPSMVSS, et ayant une richesse historique sans équivoque, du fait de son implantation dans la ville. Ce site, à l'instar des autres sites algériens, souffre d'un délaissement total, ce qui le conduit à se dégrader à une vitesse insensée. La dégradation constatée sur le centre historique nous pousse à réfléchir sur les moyens qui peuvent être mis en œuvre pour entretenir ce centre et le remettre dans le circuit culturel, touristique et économique.

Il nécessite une mise en évidence politique et culturelle pour le valoriser et le considérer comme un fondateur d'une nouvelle culture, une nouvelle identité, et une nouvelle image qui reflète la modernité. La promotion du tourisme culturel durable peut être un de ces moyens pour faire revivre le patrimoine de la ville ainsi que le centre historique.

La dégradation avancée du patrimoine urbain et architectural du quartier que l'on voit partir en péril, nous étions interpellés à réaliser ce travail de recherche qui est pour nous le moyen d'attirer l'attention sur la politique d'intervention actuelle sur ce patrimoine. Notre étude, porte sur le choix de cet objet de recherche qui est motivé par :

- son historique, le passage de nombreuses civilisations.
- considéré comme un des anciens quartiers d'habitation à Mostaganem
- Dispose d'un riche patrimoine présenté sous forme de monuments et sites historiques classé sur l'inventaire supplémentaire de la wilaya ou sur l'échelon national comme le musée , la poudrière, le mausolée.....
- L'état dégradé de son cadre bâtis.
- La présence de quelques maisons traditionnelles de grande valeur historique et qui gardent toujours leurs structures originelles considéré comme école sur le mode constructif ancien.
- présence d'un poumon vert le parc 20 aout 1956 réalisé par l'architecte ANDRE CORON et la forêt encore vierge qui est un atout patrimonial naturel majeur.

IV. Hypothèse de travail :

Notre problématique d'étude s'est construite à partir des hypothèses principales selon lesquelles la dégradation des sites historique algériens peut s'expliquer par :

- Les monuments historiques d'el Aarsa nécessitent une intervention de restauration particulière ce qui implique une analyse architecturale et structural spécifique.
- Failles et insuffisances au niveau des textes législatifs de la protection du patrimoine, et mauvaise gestion par les responsables de ce patrimoine.
- La revalorisation du centre historique à travers la requalification de ses monuments.
- Le patrimoine est un levier du développement économique et social et touristique.
- La ville historique de Mostaganem nécessite une intervention de mise en valeur globale sur son patrimoine urbain impliquant tous les auteurs et usant d'outils efficaces.
- L'importance du tourisme dans la préservation du patrimoine urbain et le soutien à l'économie.

CHAPITRE 02 | MÉTHODOLOGIE

Afin de répondre à la problématique posée, et pour l'atteinte de nos objectifs ciblé mentionnés

ci-dessus, nous récolterons les informations par enquêtes auprès des administrations et acteurs qui sont chargés de l'urbanisme et du patrimoine ainsi que par une recherche documentaire qui comportera des études de mémoires, thèses, livres, rapports d'études, et élaboré des études descriptives, explicatives, évolutives et des analyses critiques et thématiques

Une démarche méthodologique est plus que nécessaire en vue d'une bonne gestion du temps et une meilleure maîtrise du sujet. Pour atteindre notre objectif nous avons utilisé trois approches

I. Les approches usitées :

1.1. L'approche morphologique : une approche développée par (Aldo Rossi – Muratori – Ganiggia) étude de la forme urbaine dans son développement historique, partir des éléments la constituant (le plan de la ville le tracé des voies) Connaître les structures physiques et spatiales, des milieux bâtis. Comprendre le processus de formation et de transformation des structures du milieu bâti à l'échelle des bâtiments, des tissus urbains, des organisme urbains et territoriaux.

1.2. L'approche paysagère : considère l'espace par la perception visuel, développé par Marc Antrop et Michel Collot, cette approche permet de montrer le génie du lieu, de percevoir des éléments naturels avant la transformation humaine, l'analyse contient deux aspects le premier est physique porte sur les composantes géographiques et morphologiques et le second sur une l'appréciation subjective.

1.3. L'approche comparative : est développée par Bouchard Gérard elle consiste à comparer les caractères identitaires de deux individus différents pour faire ressortir les différences et les ressemblances, dans le but de tester une hypothèse et élaborer une typologie, par le biais du modèle intégral de l'approche comparative.

Nous permettrons de superposer les différentes expériences internationales avec celle de Mostaganem spécialement notre cas d'étude el Aarsa. Ceci nous permettra de ressortir les insuffisances en matière d'outils d'intervention qui sont les instruments d'urbanisme, la législation et les modes de financement.

Les objectifs	Les approches
Objectifs sociaux	Enquête sociale /carte mentale
Objectifs morphologique	Morphologique
Objectifs perceptuel	Paysagère

II. Méthode d'analyse des tissus urbain traditionnel :

La conservation et la mise en valeur du patrimoine requièrent non seulement une prise en compte des monuments et des bâtiments remarquables, mais aussi la reconnaissance de la valeur du contexte où ils se situent. En milieu traditionnel, un bâtiment ne prend toute sa signification que par rapport au tissu urbain dans lequel il s'insère.

Il paraît donc nécessaire de dégager des principes d'analyse qui mettent en évidence non seulement la richesse du « vocabulaire » urbain (c'est-à-dire les divers types de constructions, des rues, des places, etc., qui varient d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre), mais aussi la richesse de la « syntaxe » urbaine. En effet, la qualité et la diversité des tissus urbains découlent directement des modes spécifiques de combinaison des espaces et des formes construites.

L'étude des tissus urbain ancien permet :

- De révéler les qualités d'un quartier qui, pour être pressenties, n'en avaient pas moins besoin d'être explicitées.
- D'orienter les opérations de conservation et de mise en valeur, en servant d'instruments pour déterminer les secteurs d'intervention et pour définir les règles auxquelles de telles interventions doivent être soumises.

Pour bien réussir la lecture d'un tissu urbain traditionnel et son analyse on doit appliquer deux méthodes d'analyse morphologique comme suit :

- Décomposition des tissus urbain en système.

Cette dernière regroupe l'analyse de quatre systèmes, le système parcellaire et le système viaire ; le système bâti et le système des espaces libres.

- La recomposition (étude des rapports entre les systèmes).

Pour analyser un tissu urbain, on peut donc situer les caractéristiques propres de ses composants, de ses systèmes et de ses relations entre composants et entre systèmes par rapport aux types définis tout au long de l'analyse.

Pour modifier ou créer un tissu urbain qui prolonge un tissu traditionnel, on peut utiliser les méthodes et les systèmes précédents pour mettre en places des structures parcellaires, viaires bâties, etc., qui soient complémentaires et en harmonie avec les structures existantes. ⁸⁸

⁸⁸Alain BORIE, François DENIEUL. Etudes et documents sur le patrimoine culturel (méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels) par l'UNESCO ; 125 pages

III. Positionnement épistémologique :

- 3.1. L'approche comparative :** est adoptée pour montrer des exemples similaires internationaux à notre site de recherche les analyser et voir les différentes actions faites dans ces sites pour les mettre en valeur et les critiquer qui sont suivies ces interventions, puis il sera important de voir le degré de la réussite de ces dernières dans notre contexte de recherche pour sortir en fin avec un choix d'intervention pour notre site de recherche. Cette approche nous permettra aussi de vérifier si notre hypothèse est valable.

- 3.2. L'approche paysagère :** un outil polyvalent des problématiques environnementales va nous permettre d'entrevoir ce qui est existentiel dans le site afin de ne pas transformer l'essence du lieu d'une part et d'autre part d'adopter un style architectural harmonieux avec le paysage

- 3.3. L'approche morphologique :** nous aide à caractériser les structures formelles de notre tissu urbain et identifier leurs éléments et formuler les règles qui gouvernent leurs relations réciproques. Elle nous permet de comprendre la forme urbaine actuelle dans ce qu'elle exprime de son héritage historique, de retrouver la filiation avec les formes anciennes en effet il est inutile de parler de forme urbaine si l'on ne sait pas ce qui a été construit effectivement au risque de penser l'espace urbain comme scénographie du vide.

- 3.4. Carte mentale :** Il s'agit de décrire l'image mémorisée chez l'individu de chaque place de notre fragment d'étude et montrer les limites de notre quartier d'El Arsa et ces points stratégiques d'une façon dessinée (parc - fort de l'est - les mausolées...).

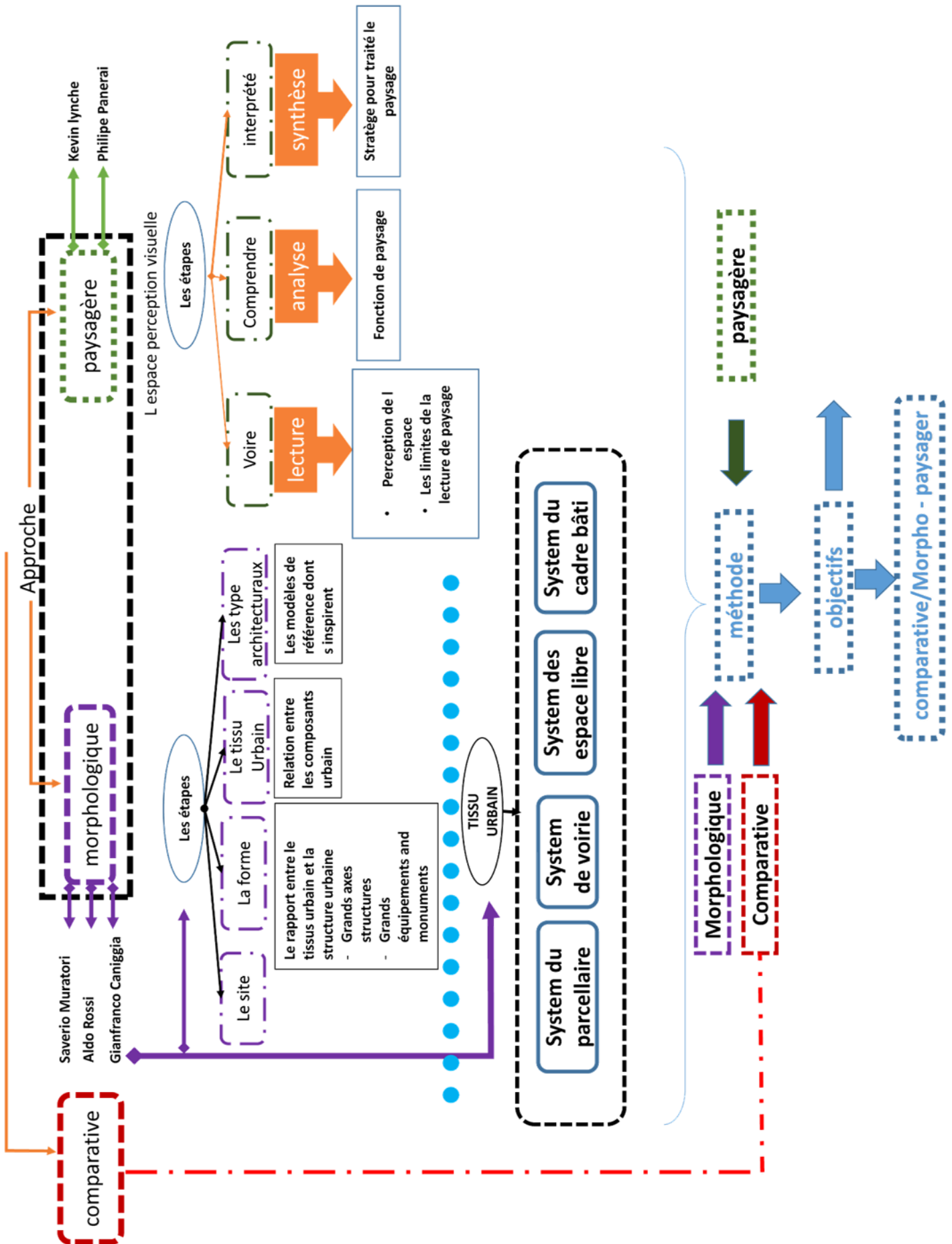


Schéma 11 La méthodologie de notre travail.

TROISIÈME PARTIE :
EL AARSA, LECTURE HISTORIQUE
ET MULTI-APPROCHES

TROISIÈME PARTIE : EL AARSA, LECTURE HISTORIQUE ET MULTI-APPROCHES

CHAPITRE 01 | PRÉSENTATION D'ESPACE D'ÉTUDE

I. La ville de Mostaganem :

1. Situation géographique :

La ville de MOSTAGANEM est située au NORD OUEST de l'ALGERIE. À 363 km à l'est de la capitale « Alger » et à 79 km d'Oran.

Elle domine à 104 mètres d'altitude au bord du plateau côtier, Et elle dispose d'une façade maritime de 124 Km.



Figure 1 Vue satellitaire de la situation géographique de Mostaganem (modifié par les auteurs du mémoire).

2. Les limites administratives :

Elle est délimitée :

- Au nord, par la Méditerranée.
- À l'ouest, par la [wilaya d'ORAN](#).
- À l'est, par la [wilaya de CHLEF](#).
- Au sud, par les wilayas de [MASCARA](#) et [RELIZANE](#).

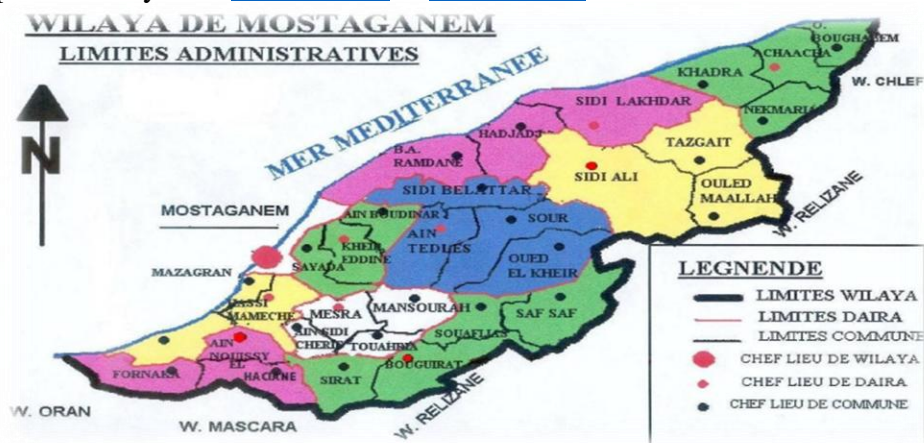


Figure 2 Les limites administratives de la wilaya de Mostaganem.

3. L'accessibilité :

On peut accéder à la ville de MOSTAGANEM facilement par trois accès :

- 1- **La route nationale N°11** : qui relie ORAN à Alger.
- 2- **La route nationale N°23** : qui relie la wilaya de Mostaganem aux régions de sud-est, en passant par RELIZANE et Tiaret.
- 3- **La route nationale N°17** : qui relie la wilaya de Mostaganem aux régions de sud-ouest, vers SIDI BELABBES en passant par MASCARA.

II. MOSTAGANEM « NOMS A travers l'histoire » :

Il existe cinq origines possibles de ce nom :

Ce serait un ensemble d'habitations autour d'un pâturage où un berger nommé Ghanem venait avec ses troupeaux y prendre ses quartiers d'hiver à cause du climat doux des lieux d'où l'appellation Mechta Ghanem qui aurait donné Mostaganem.

Il y aussi des traces numismatiques attestent de l'existence d'une ville romaine Murustaga (oued des roseaux) à l'embouchure du Chélif. Elle aurait disparue à la suite d'un tremblement de terre survenu sous le règne de l'empereur Galien (260-268). Son nom fut repris pour une nouvelle agglomération qui deviendra Mostaganem.

On attribue à Youssef Ibn Tachfine, l'Almoravide, l'anecdote suivante : en arrivant sur le site avec ses lieutenants, le conquérant vit un enfant qui s'effraya de la présence soudaine de ces farouches cavaliers. Ibn Tachfine lui dit alors en lui tendant une friandise : "Mosse kranem" ce qui voulait dire en berbère " suce ce sucre d'orge " d'où le nom actuel.

Certains disent qu'il s'agit de "Mersat el ghanaïm" (port des butins) parce que c'était une anse où les pirates des différentes époques y avaient attache et y ramenaient leurs prises. On en conserve une pointe des pirates dans la conversation des natifs des lieux.

D'autres avancent qu'il faut comprendre "Mesk el ghanaïm" c'est à dire " le joyau des butins " entendez par là, la meilleure possession et où effectivement s'établissaient beaucoup de voyageurs.⁸⁹

III. Les ères :

Ville des « Quarante-quatre marabouts », Mostaganem est réputée Pour ses remarquables valeurs culturelles et artistiques. Elle s'est en effet distinguée, au cours de son histoire, par un patrimoine dont l'expression plurielle a traversé les époques sur plusieurs générations.

Cet héritage historique qu'a possédé Mostaganem est le résultat de la succession des civilisations et la confrontation de ses ères depuis l'ère antique jusqu'à l'après présence française. On peut distinguer formellement deux périodes bien distinctes :

⁸⁹ Mansour Benchehida. Livre (les deux meddahs) ou les légendes de Mostaganem. Chapitre 15 « Mostaganem : Nom et Portes ».

CHAPITRE 02 | PRÉSENTATION D'ESPACE D'ÉTUDE

- Époque pré coloniale : qui contient l'ère antique suivie par l'ère arabo-berbère ensuite l'ère ottomane.
- Époque coloniale : qui correspond à l'arrivée des français à Mostaganem en 1833.

1. L'ÉPOQUE PREHISTORIQUE

1.1. L'Antiquité :

L'historien Marmol Carbajal décrit la ville comme étant très ancienne construite par les autochtones au pied d'une montagne donnant sur la mer, la ville fut occupée au départ par **les Phéniciens** sous le nom de **Murustaga** dont le port de **Quiza** témoigne cette période

Selon J. BARBIER « ...*Mostaganem était dans l'antiquité une agrégation de villages nommés Cartence dont on trouve les traces moins dans les ruines qui couvrent les entours de la ville actuelle que dans leur emplacement sur les flancs d'un ravin que parcourt en serpentant l'oued Safra* »⁹⁰

1.2. L'Époque Romaine :

Bien qu'aucune trace du port n'ait été trouvée. Cela s'explique par un fort séisme qui frappa cette côte dite celle de l'Empereur **Gallien 3** (218-268) où Mostaganem avait **Cartenna** comme nom. De même que ça été accentué par Basset en disant : « *Mostaganem aurait succédé à Murustaga de l'ancienne Afrique romaine, mais on n'a trouvé aucune trace antique. On a prétendu que sous le règne de l'empereur Gallien (IIIème s. J.C), l'Afrique septentrionale fut secouée et désolée par de terribles tremblements de terre. Un grand nombre de villes, celles du littoral en particulier, furent englouties. Ce cataclysme n'épargna pas Murustaga* »⁹¹.

Ceci nous dit que Mostaganem existait dès l'antiquité qui se composait de plusieurs villes et valide l'hypothèse sur l'ancienneté et l'historicité de la ville.

2. Ere Arabo-Berbère :

Mostaganem, est passé par les quatre périodes historiques par lesquelles est passé toute l'Algérie et le Maghreb.

Mostaganem possède une muraille qui remonte à une ère très ancienne à travers ceci, EL BAKRI a dit ; « *La ville de Mostaganem est entourée d'une muraille et possède plusieurs sources, jardins et moulin d'eau* »⁹².

Durant la période du moyen âge, la région de Mostaganem fut le foyer des tribus de berbères Zénètes des maghraoua. Elle faisait partie des villes de cette confédération dont le territoire est la Dahra.

Après 1061, Mostaganem accueille la dynastie almoravide sous le règne de Youssef Ibn Tachfin qui régna de 1061 à 1106. Et auquel on attribue la construction du bordj surnommé « Bordj M'hal » ou dit aussi « Fort des cigognes » vers 1082.

⁹⁰ BARBIER. J, *Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie*, Librairie de L. HACHETTE et C^{IE}, Paris, 1855 p.234.

⁹¹ BASSET. R, *Mélanges africains et orientaux* p.104.

⁹² EL BAKRI, *aux XI et XII siècle*

CHAPITRE 02 | PRÉSENTATION D'ESPACE D'ÉTUDE

« *Youssef Ibn Tachoufin le fondateur de la dynastie almoravide se serait contenté de construire un « Bordj » sur une colline au Nord de l'actuelle agglomération et ce vers 1082, lorsqu'il entreprit la conquête du Maghrib Central* »⁹³.

Après l'occupation Almoravide, Mostaganem appartient par la suite aux Zianides de Tlemcen. La ville n'a cessé de s'agrandir, de se développer - l'apparition des maisons en dehors des murailles marqua cette période- qui a donné naissance à Tijdit « *Après les Almoravides, Mostaganem tombe sous le règne des Zianides de Tlemcen. En cette période les notables arabes de la ville commencèrent à bâtir des maisons secondaires sur des terres agricoles adjacente à la muraille de Tobana et à la côte maritime, ce qui a donné naissance au quartier Tidjdit (d'où le nom signifie en langue berbère pilier central de la maison ou étendue de sable)* »⁹⁴

Ensuite, les Mérinides de Fès vinrent s'installer à Tobana et sublimèrent la ville par la construction de la grande mosquée Mérinide. « *Après le règne des Zianides, la ville de Mostaganem fut occupée par les Mérinides de Fès en 1299 à leur tête Abou El Hassan Ali Ibn Abi Saïd qui été l'initiateur de l'édification de la grande mosquée de Tobana (1341-1342)* »⁹⁵.

Oued Ain Sefra qui divise la ville en deux parties, la rive gauche contient Tobana tandis que la rive droite on remarque la naissance d'une nouvelle entité dite Matmore. « *Le quartier Matmore ; ceint presque de toutes parts, sauf au nord et nord-est par l'Ain Sefra, doit son nom aux silos que le chef de la fédération arabe des M'hals y avait établis* ».⁹⁶

Matmore, une nouvelle entité qui remontraient à la venue des M'hals à la région. Cette dernière ne présente aucune ressemblance avec l'ancien ville dit Tobana et même par rapport aux forts, aucune similarité est marquée. Autrement dit, à cette période Mostaganem se divisait en deux régions par l'Oued Ain Sefra (Fig. 10) et chacune d'elle possède son propre fort et sa propre muraille.

3. Ere Ottomane :

Après la domination Arabo-berbère et au xvi^e siècle (1511), les Espagnoles imposent aux Mostaganem un traité de capitulation, pour prévenir l'occupation espagnole, les ottomanes décidèrent de prendre la ville en 1516, après plusieurs années de résistance, les habitants faisant appel à kheir –Eddine Barberousse et infligèrent aux espagnols une sérieuse défaite avant mazagan (aout 1558), Les ottomanes pris possession de la ville alors, cette dernière fut agrandie et fortifié en l'entourant des murailles.

⁹³ MARÇAIS. G, *Encyclopédie de l'Islam* tome III, 1971.

⁹⁴ BELDJOUZI. B, Etude archéologique de modèles d'architecture ottomane à la ville de Mostaganem Thèse de magister en Archéologie Islamique. Alger : Institut d'Archéologie, 2006, 226p.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ BODIN. M, *Tradition indigènes sur Mostaganem : itinéraire historique et légendaire de Mostaganem et de sa région*, p.198

CHAPITRE 02 | PRÉSENTATION D'ESPACE D'ÉTUDE

Mostaganem devient alors une véritable place forte, rivale de l'Oran espagnole, elle voit son importance croître et sert notamment de base pour préparer les sièges destinés à chasser les espagnols d'Oran et leur interdire de réaliser des expéditions par voie terrestre contre Alger. De par sa situation géographique, Mostaganem fut toujours une base pour les turcs contre la ville d'Oran occupée par les espagnols et un rempart pour tout agresseur venant de l'ouest contre Alger.

A cette époque on peut clairement voir que l'urbanisme des villes de Mostaganem a pris le même cachet de toutes les sociétés musulmanes, qu'a pour but de protéger l'intimité familiale et de créer l'hiérarchisation des rues de la ville.

À la période ottomane, l'architecture des maisons vient d'apparaître similaire à la maison grecque. Et que d'autres sources disent qu'elle est typiquement romaine.

Avec le temps, les maisons ottomanes développèrent dans les détails constructives et décoratifs mais elles restent fidèles à son principe original de conception et d'architecture. Contrairement aux maisons du Matmore qui ont pris le cachet typiquement colonial.

97



Photo 28 Le château et les deux citadelles de Mostaganem.

La schématisation sur la carte montre les deux entités avec ses citadelles « *Mais il y'a un autre château bâti plus régulier et où il y'a une garnison bique. Cependant comme Mostaganem est dominée par les hauteurs qui l'entourent, sa principale force consiste dans une citadelle construite sur l'une de ces hauteurs et qui commande la ville et le pays d'alentour* ».

⁹⁷ Le château de Mostaganem : <http://alfutuhat.com/histoire/Barbaresques/mb02.html>

4. Ere Française :

Avec l'arrivée des français le 28 juillet 1833, ils occupèrent en premier lieu les forts de la ville notamment celle d'el Aarsa (le fort turc) pour le rendre un poste de contrôle de la population autochtone. Les habitants, laissés libres de partir avec leurs biens mobiliers, choisissent en majorité le départ pour s'installer principalement à Tijdit. « Dès son entrée dans la ville, le général Desmichels fit occuper le fort Turc (Bordj-el-Turk), qui domine la place et que nous avons appelé depuis, en raison de sa situation topographique, le fort de l'Est »⁹⁸

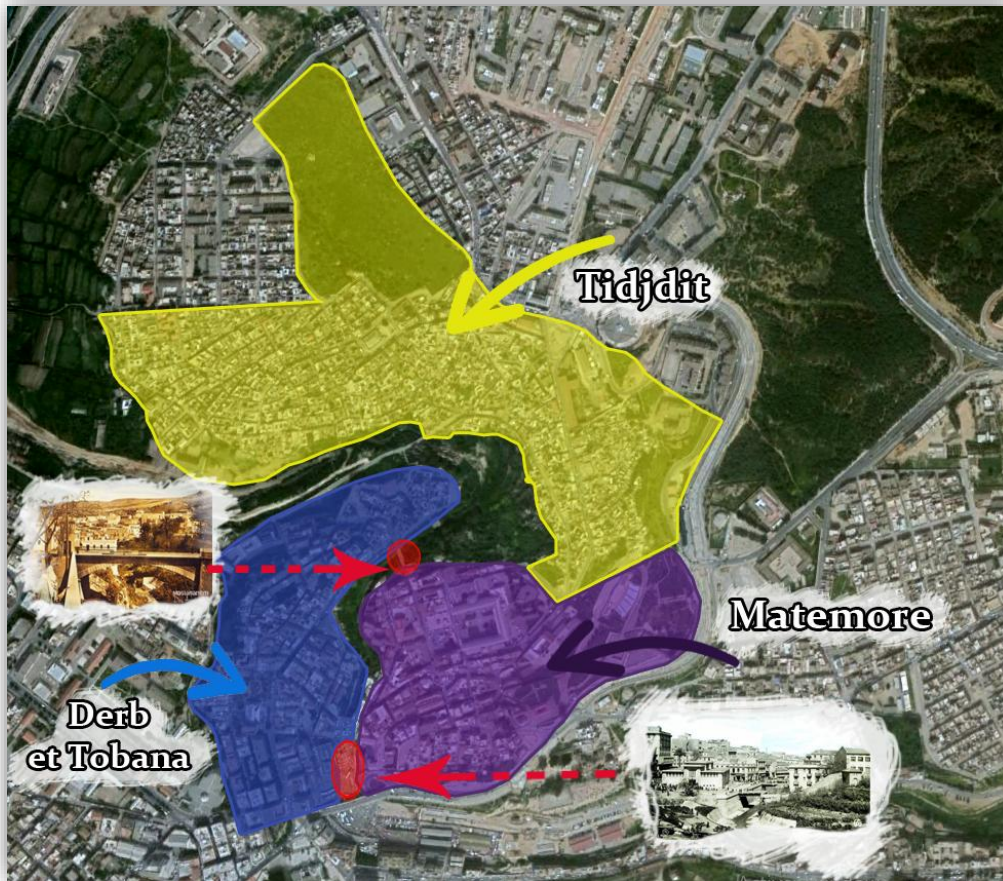


Figure 3 Vue satellitaire représente les 3 entité de Mostaganem à l'époque coloniale. Et les point des jonctions (Les ponts). Modifié par les auteurs du mémoire.

Grâce à sa position stratégique, Matmore et Aarsa spécialement a été autrefois un foyer d'installations militaires par l'occupation du fort. Et par la suite la ville française commence à s'agrandir et elle va connaître de nombreux changements par la création des points de jonction entre la ville dit européenne et la ville arabe ; les trois ponts reliant Matmore à la nouvelle extension française et le pont d'alma qui relie Matmore à Tobana.

⁹⁸ *Ibid.*, p.210.

IV. Définition du PPSMVSS :

Le PPSMVSS : Plan Permanent de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés se présente comme un outil de gestion et de protection du patrimoine culturel bâti et urbain, dans le but de la préservation des valeurs historiques, culturelles et architecturales. Il tient lieu de POS pour un secteur sauvegardé tout en sachant qu'il est beaucoup plus important que ce dernier. C'est donc l'outil de gestion des secteurs sauvegardés.

Wilaya : Mostaganem

Décret de création du secteur sauvegardé : n° 15-209 du 27 Juillet 2015, JO n°43 du 12/08/2015

Superficie : 103 ha et 56 ares⁹⁹

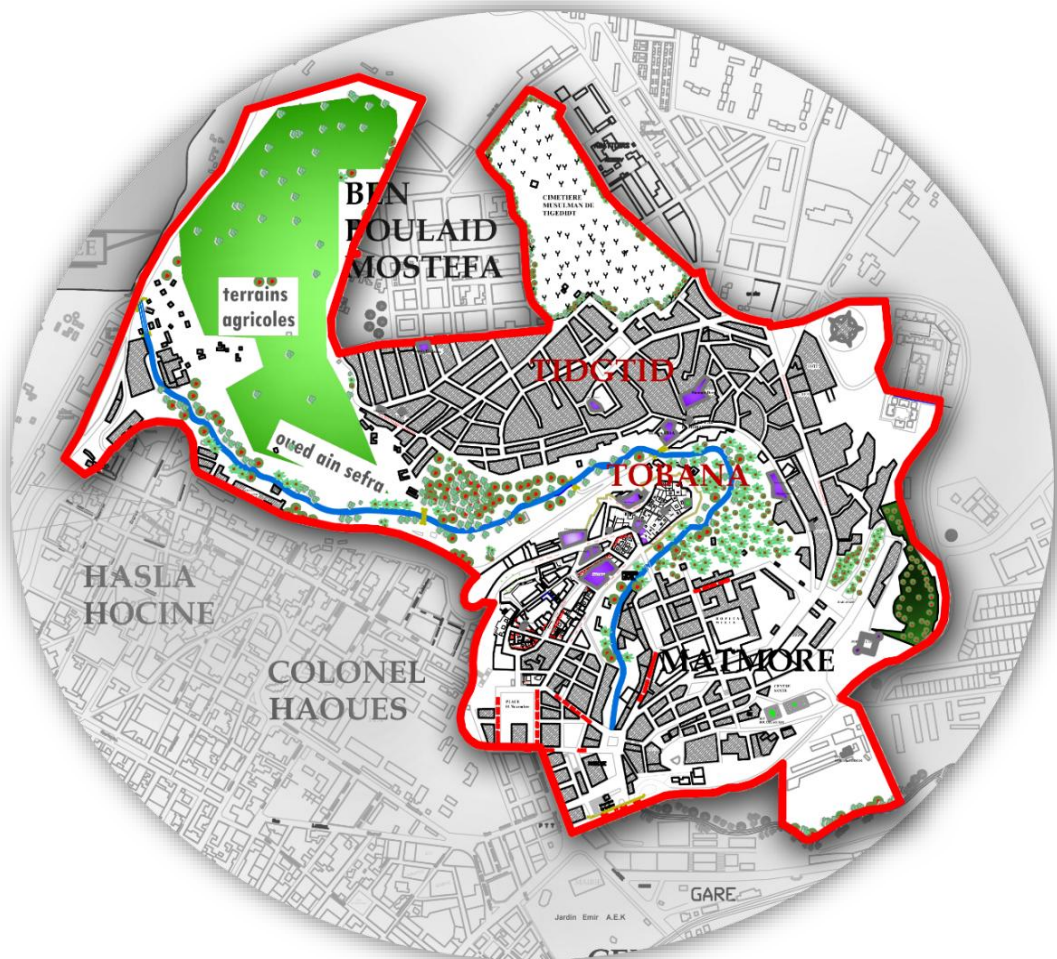


Figure 4 Plan de secteur sauvegarder de la ville de Mostaganem. (Modifié par les auteurs du mémoire).

⁹⁹ Secteur sauvegarder, centre nationale des recherche et archéologie en ligne. <http://cnra.dz/atlas/secteur-sauvegarde-vieille-ville-de-mostaganem>

V. Historique d'EL AARSA :

Le quartier dénommé el aarsa se trouve à l'est de Mostaganem. A l'origine, il s'appelait Ijdida ou Ljdida, un mot berbère dont le sens s'apparentait à « nouveau », c'est-à-dire « nouveau quartier ». Il était situé hors de la ville car cette dernière était ceinturée par des murailles. Ijdida se trouvait dans le prolongement d'une sortie de la ville, qui, d'ailleurs, porte le nom de BAB EL AARSA. Cette porte se trouvait en l'endroit où est construite la petite mosquée de Sidi Hamadouche. Ce saint patron était un érudit contemplatif et son tombeau était adossé à l'enceinte qui courrait de Bordj Ettork à la porte.¹⁰⁰

El aarsa occupe un endroit stratégique dans la ville de Mostaganem ; elle est située à l'est de l'ancienne ville arabe de Tabana. Nous pouvons y accéder principalement à partir du carrefour central de la ville en empruntant le pont de la route communale qui mène vers El Aarsa. Elle est limitée par quartier Kadouss El maddah au nord-ouest, Quartier El matemore au sud-ouest. L'habitation collective au nord. La voie rapide à l'est.

VI. Situation de notre fragment d'étude :

Le fragment d'étude est situé à l'est du centre-ville de Mostaganem sur la rive droite de Oued Ain Sefra et s'étend sur une superficie de 10.5 Ha.

1. Les limites :

Le fragment est limité :

- **Au nord** par la forêt Panorama.
- **Au Sud** par les Murailles (Remparts).
- **A l'Ouest** par le ravin de Ain Sefra et l'ancienne ville Derb et Tabana.
- **A l'Est** par le quartier d'El Aarsa.

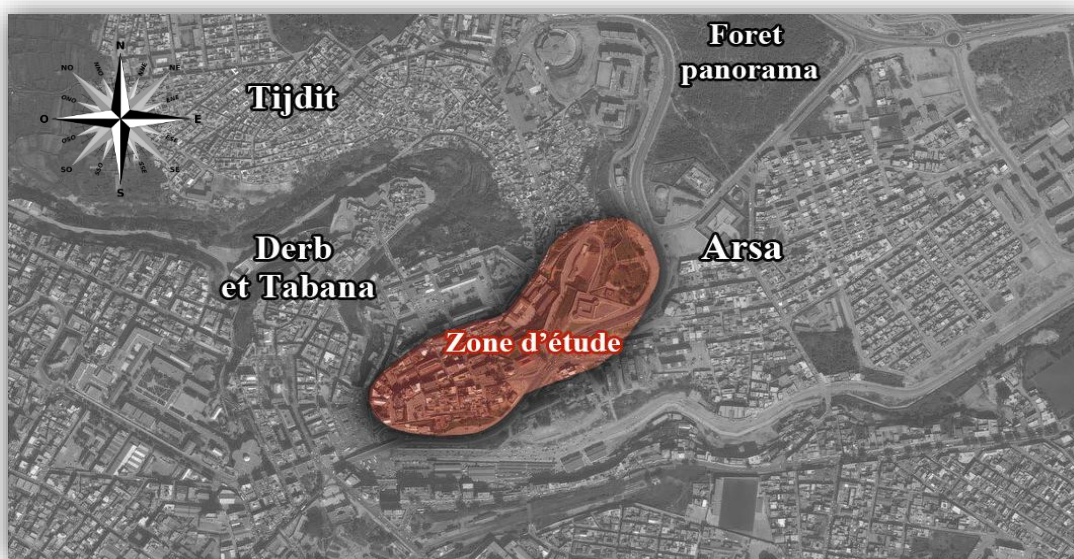


Figure 5 Vue satellitaire représente la délimitation de notre fragment d'étude (El aarsa). Modifié par les auteurs du mémoire.

¹⁰⁰ Mansour Benchehida. Livre (Mythes, Légendes et Figures Emblématiques de Mostaganem). Page 27.

2. L'accessibilité :

LA zone d'étude est accessible souvent par le boulevard du DAHRA, coté Est. Et par la rue de Krikech Miloud, côté Ouest.



Figure 6 Carte satellitaire représente l'accessibilité à notre fragment d'études. (Modifié par les auteurs du mémoire).

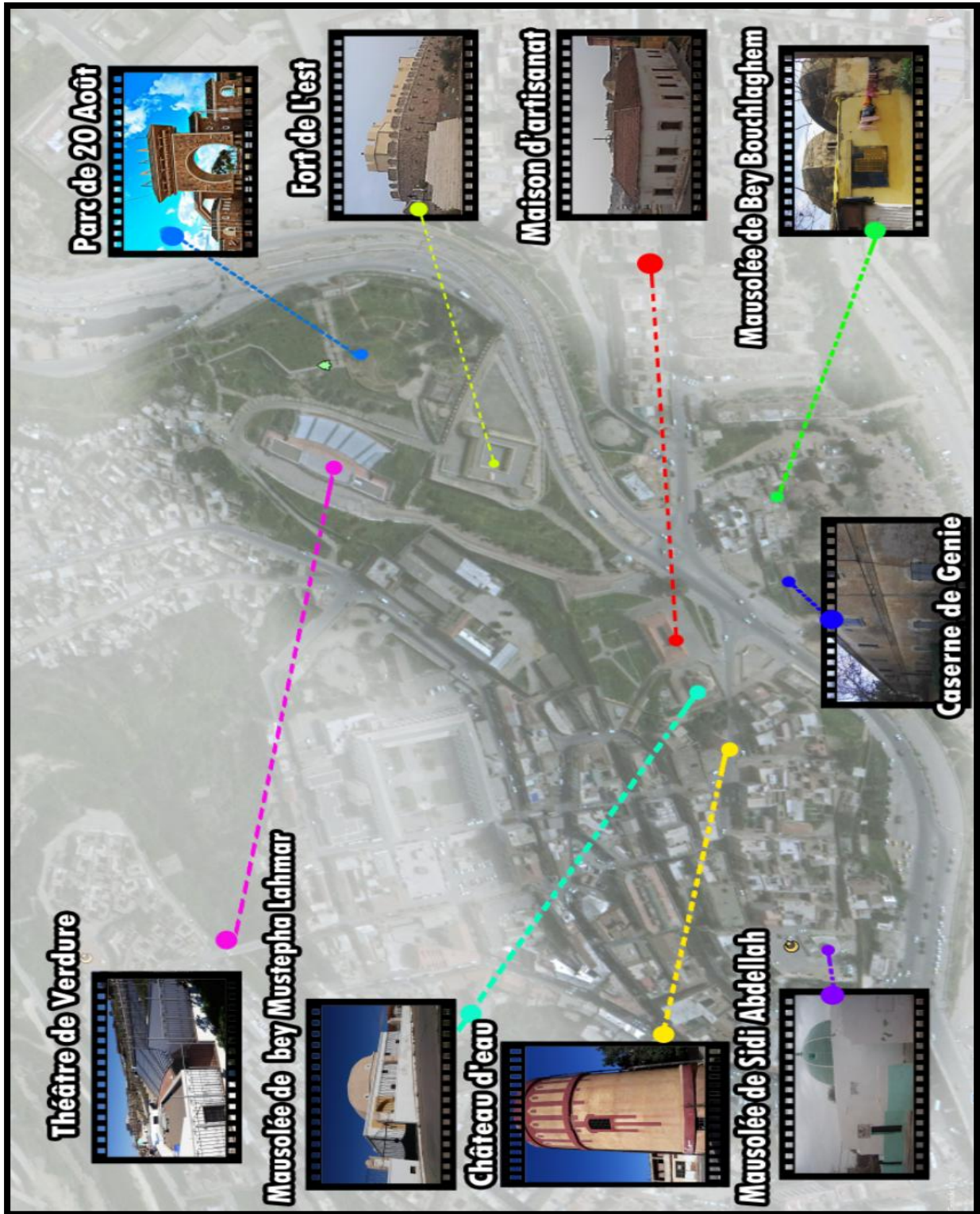


Figure 7 L'héritage historique du fragment d'étude. (Modifié par les auteurs du mémoire).

VII. Analyse urbaine :

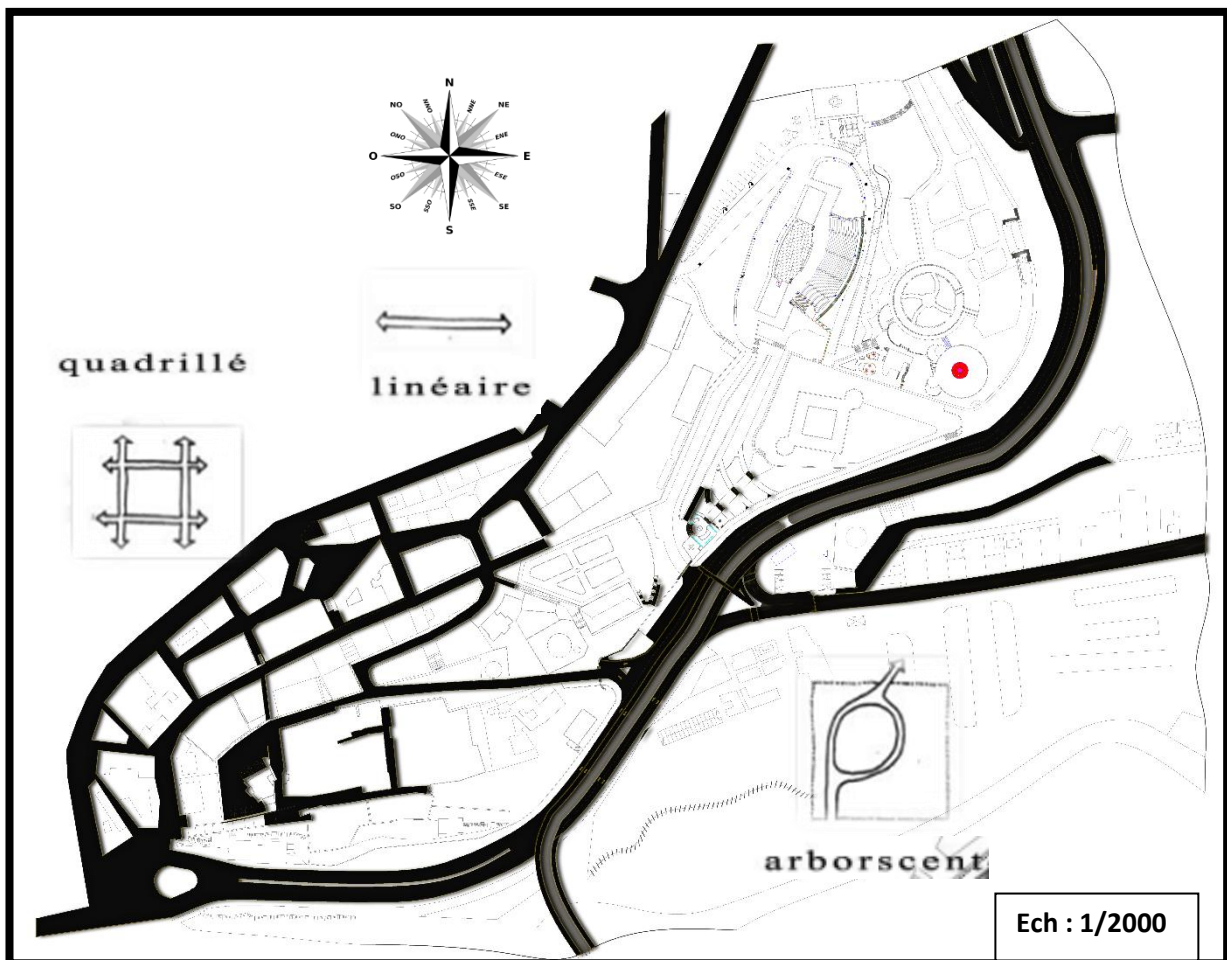
- Etude de la dimension typo morphologique :

La typo morphologique est la synthèse de la morphologie urbaine et du type architectural.

Elle interprète la typologie de la forme urbaine générée par la mise des évènements morphologiques (la trame viaire, le parcellaire, le bâti, les espaces libres) dans le but de créer un ensemble urbain particulier.

a. Le système viaire :

Le système viaire représente une trame irrégulière dans la partie haute de aarsa mais la partie basse est régulière. Le système viaire est hiérarchisé dans sa totalité et plus la largeur des voies importantes plus leur fonction de desserte s'accroît, et plus elles ont un rôle structurant dans la perception de la ville.



Plan 1 Le système viaire dans le fragment d'étude. (Modifié par auteurs de mémoire).

b. Le système parcellaire :

Le système parcellaire est un système de partition de l'espace il est résultante de l'intersection du système viaire.

Le principe de division est hérité d'un découpage en damier dans la partie ouest, il est réalisé par l'accolement des parcelles dans la majorité des parties.

On remarque qu'il y a :

- Une Hiérarchisation dimensionnelle au niveau des parcelles cette partie est beaucoup plus irrégulière, elle est désobéissante, c'est le bâti planifié non ramifié.
- Et la partie la plus régulière ; système quadrillé avec des parcelles régulières. C'est le bâti ponctuel non ramifié.

Vu qu'il y'a des monuments à caractère coloniale patrimoniale et qui remonte à plusieurs périodes et le périmètre de protection de chaque monument aucune interventions d'urbanisation a été faite sur le fragment.



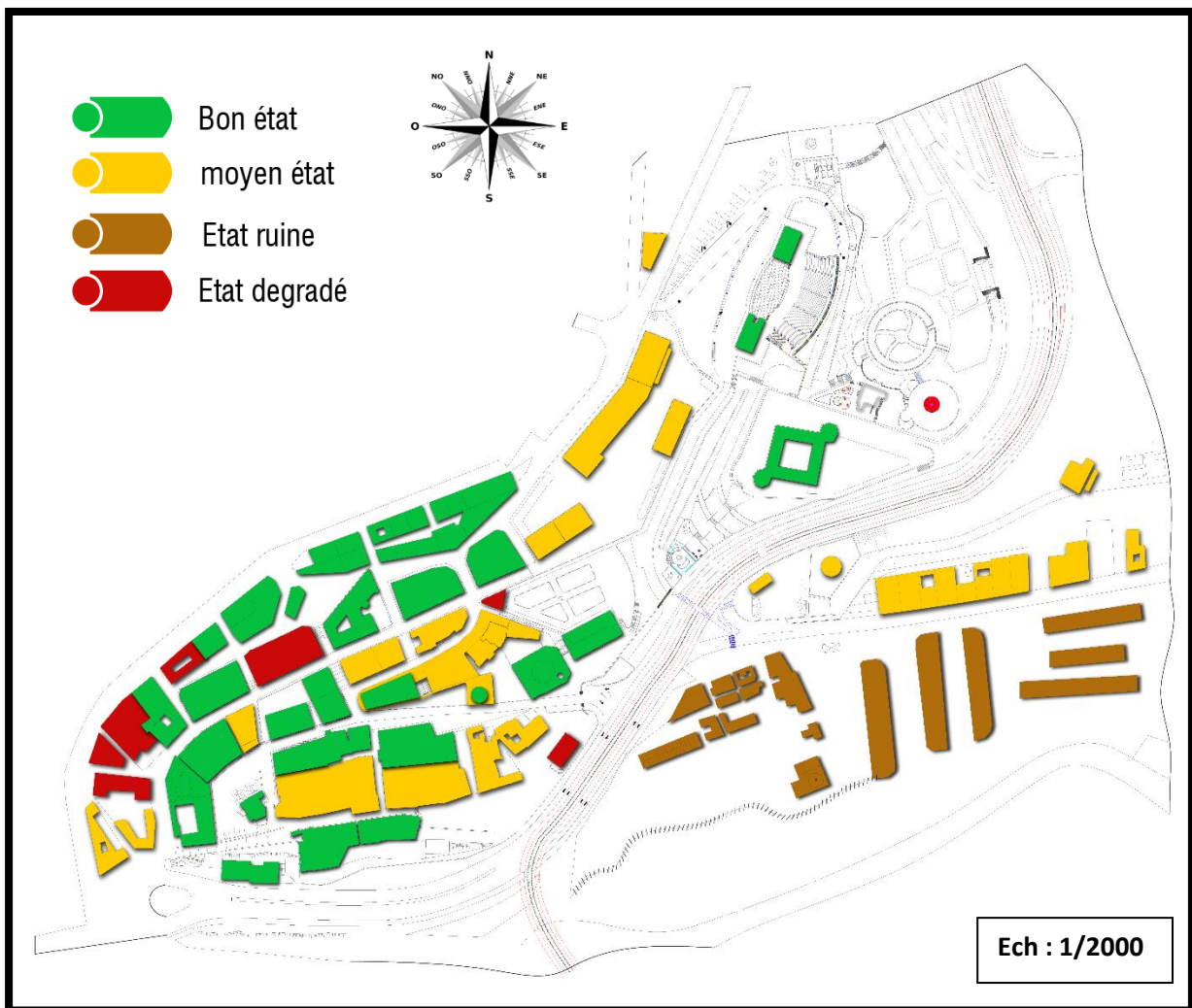
Plan 2 Le système parcellaire dans le fragment d'étude. (Modifié par auteurs de mémoire).

VIII. Analyse de l'état de fait :

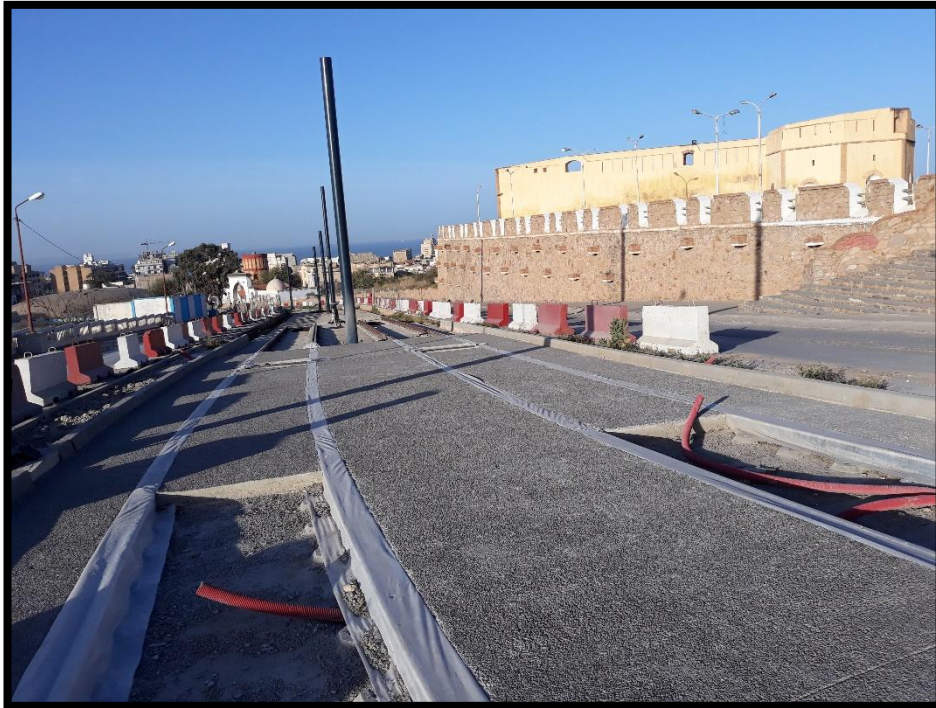
a. L'état de bâti :

Toutefois dans l'ancienneté, trois catégories se dégagent nettement :

Au Sud-ouest : dans l'ensemble, il s'agit d'un ensemble mélangé des constructions entre le bon et le moyen état. Contrairement au Sud-est que l'ensemble des constructions sont en états de dégradation avancée.



Plan 3 L'état de bâtis. (Modifié par auteurs de mémoire).



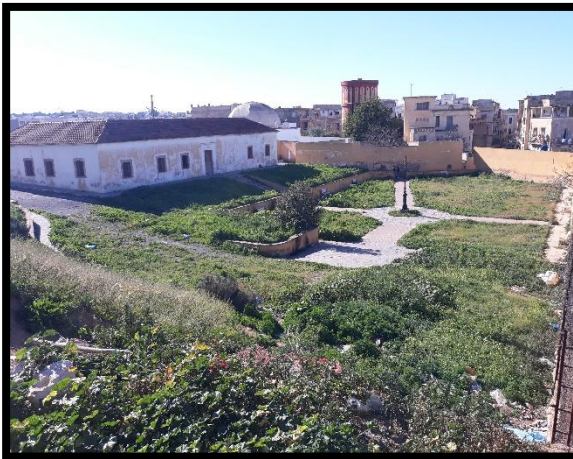
L'absence de la continuité et de liaison spatiale



La dégradation de tissu urbain



Dégradation des espace public



Des espaces verts non exploité et un parc délaissé

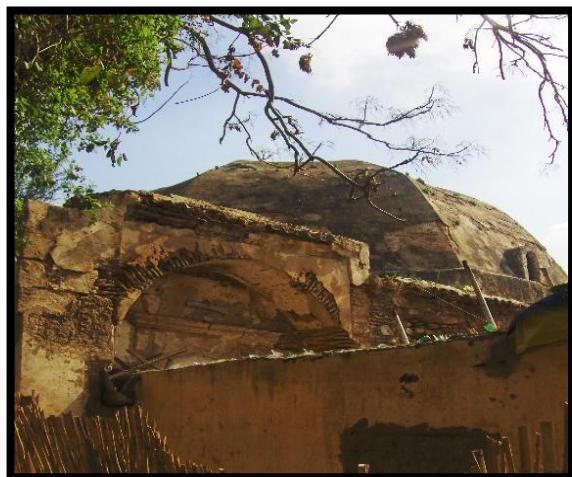


Le matin



Après midi

Un parc abandonné malgré sa richesse architectural à cause de l'insécurité



Des monuments historiques dégradé malgré leurs classements dans le plan de sauvegarde



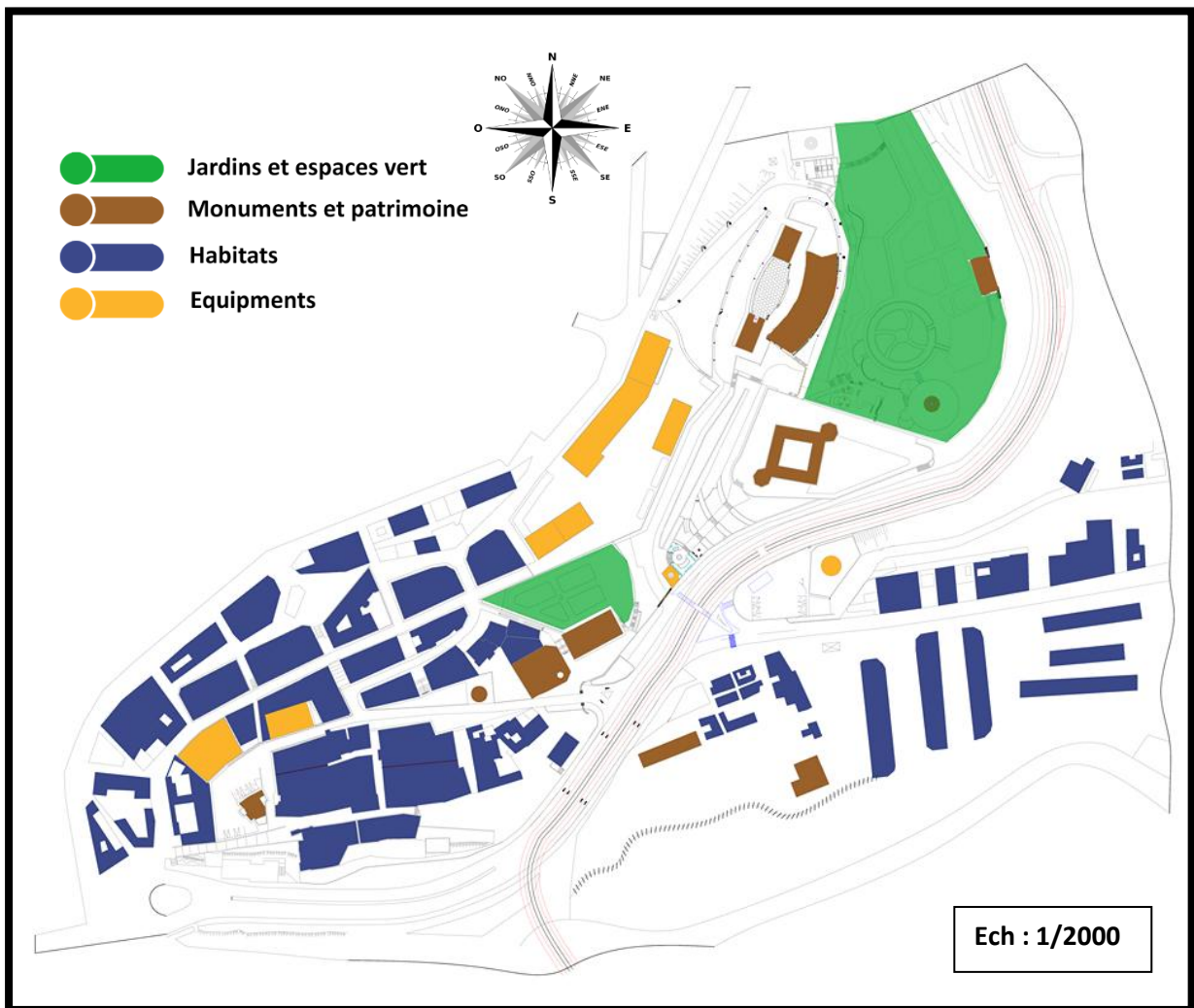
Obstacle visuel (mur de soutènement des travaux de tramway)

b. Etat de fonction :

L'espace urbain abrite plusieurs fonctions urbaines telles que :

- Les monuments historiques, les habitations, les jardins et quelques équipements culturels.

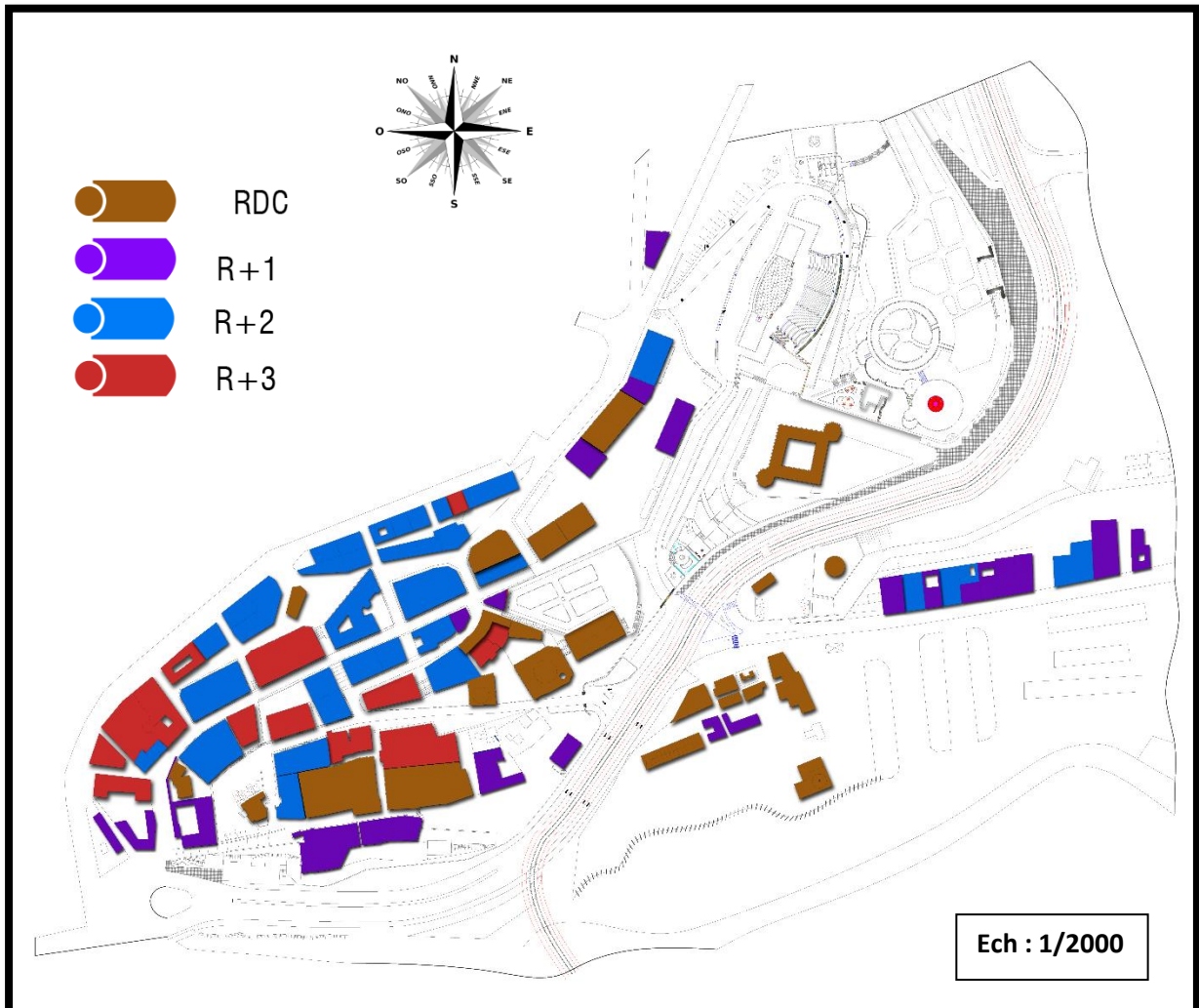
Notre fragment d'étude c'est un quartier résidentiel à caractère patrimoniale, puisque l'habitat est la fonction dominante en particulier l'habitat individuel, l'habitat collectifs est implanté ponctuellement dans le quartier.



Plan 4 L'état de fonction. (Modifié par auteurs de mémoire).

c. État des hauteurs :

Le cadre d'étude présente une variation en hauteur c'est une succession de construction varié en hauteur de RDC au R+3.



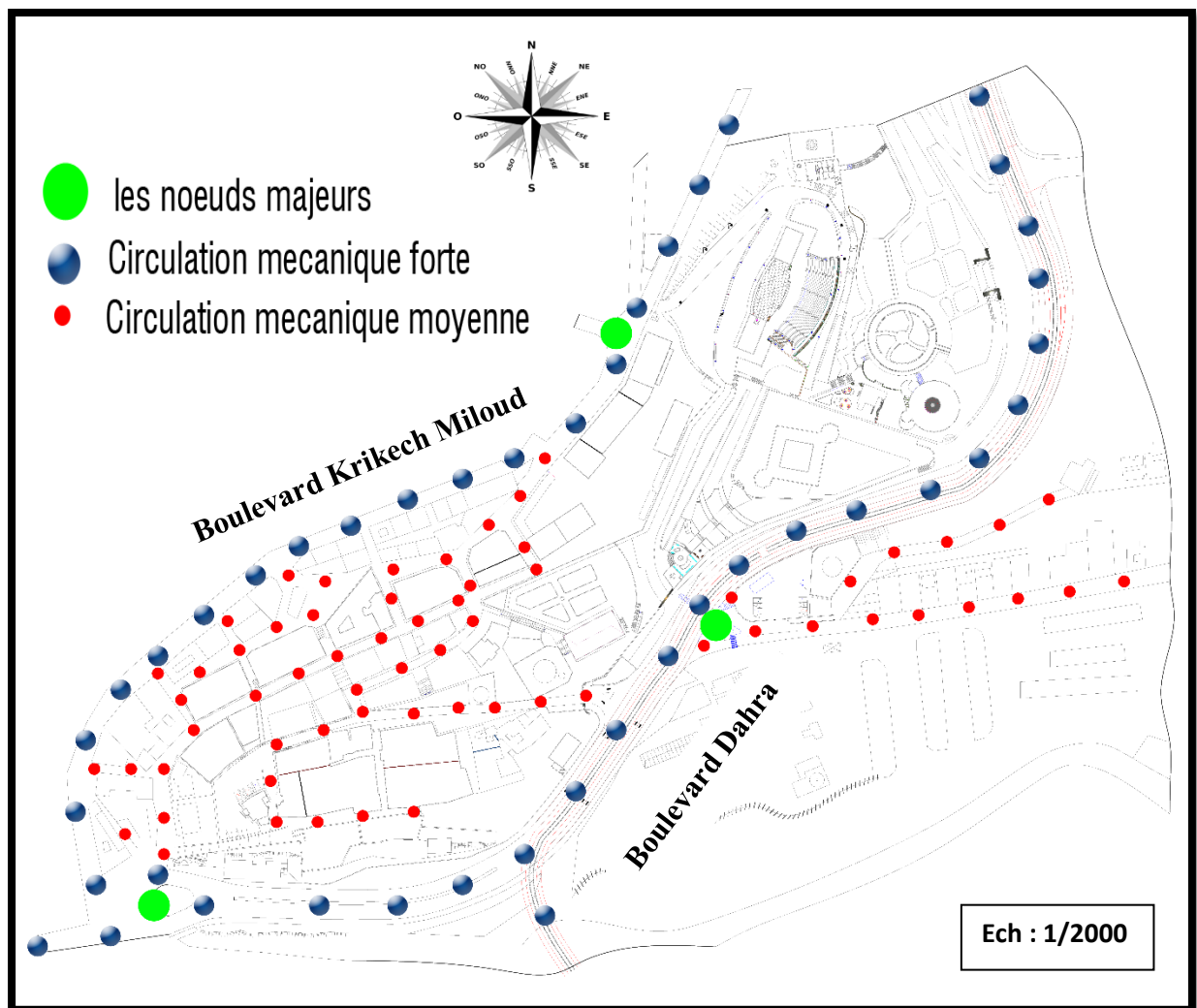
Plan 5 L'état des hauteurs. (Modifié par auteurs de mémoire).

CHAPITRE 02 | PRÉSENTATION D'ESPACE D'ÉTUDE

d. Etat des circulations :

Dans notre zone étude on trouve une circulation mécanique forte au niveau des axes majeurs : le boulevard du Dahra et le boulevard du Krikech Miloud.

- La circulation piétonne se fait par deux moyens : les trottoirs qui sont état de dégradation.
Les escaliers qui relient souvent les parties bases avec les parties haute du quartier.
- Le fragment est caractérisé par la dominance de flux piéton ainsi par la hiérarchie des voies allant de rue à ruelles et enfin les impasses.



Plan 6 L'état de circulation. (Modifié par auteurs de mémoire).

IX. Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons présenté la ville de Mostaganem et son histoire, ainsi que notre espace d'étude qui est le fragment urbain d'el Aarsa.

Nous avons détaillé sa situation, ses limites et son accessibilité ainsi que le recensement de ses monuments à caractère patrimonial datant de la période ottomane et coloniale. En s'appuyant sur deux types d'analyse afin de fortifier notre étude ; une analyse urbaine qui traite le système viaire et parcellaire et une analyse d'états de fait pour détailler l'état des hauteurs, des fonctions et de circulation qui domine dans le fragment étudié.

Cette étude nous a permis de comprendre le côté urbain de notre quartier ainsi que les types de son tissu urbain et enfin la qualité, les types et les périodes dont il se compose.

CHAPITRE 02 | ÉTUDE PATRIMONIALE

I. Architecture Militaire de Mostaganem :

Comme dans chaque ville, cette dernière avait besoins de fortification, en forts, murailles et portes ainsi que tout un arsenal de donjons et tours de surveillances aux accès, afin que la ville se défende de tout danger susceptible de nuire à sa prospérité, et ses bien et cela fait que les villes musulmanes protectrices soient conçues de ce même prototype.

Le choix d'une fortification diffère en fonction de son emplacement. L'atout naturel était un des choix dans la conception des villes musulmanes sur plombant une colline ou sur un terrain accidenté donnant sur la mer ou une rivière pour que l'accès à la fortification soit par le biais d'un pont, ce qui la rend d'avantage renforcée.

La casbah de Mostaganem qui répond à certains de ces critères de fortification à savoir, fortification naturel NORD ET OUEST par la mer et par le vallon fertile d'oued Ain-Sefra, ainsi que la fortification anthropique par les murailles forment une presque 'île selon VERNAZ. Malgré ce concept judicieux, or on retrouve peut de sources citons sa conception et sa fortification.

Ce choix de fortification ainsi que la construction de plusieurs fort (forts de l'est, fort des cigognes et fort de porte des sauterelles, sont dûment aux divers évènements par lesquels la ville a passé. C'est l'explorateur arabe « el-Bakri » qui donne une première description de la ville de Mostaganem en 5^{ème} siècle de l'hégire soit 11^{ème} siècle de notre ère en décrivant ces murailles. A cette époque, on la décrit aussi, «...مستغانم مدينة موعلة في القدم بناها سكان البلاد الأصليون، على سفح جبل مطل على ساحل البحر¹⁰¹...»

A cette période, les almoravides ont pris la ville, Youssuff ibn Tachfin a fit édifier le premier fort celui des M'hals avec quartes tours de surveillances, cette édification était volontaire pour la sécurité de la ville. Cela nous mène à dire que la ville fût édifiée pour des raisons militaires pour s'agrandir et se développée vu la croissance rapide de la population à cette époque, cela est confirmé par el-Idrissi au 16^{ème} siècle de l'hégire soit le 12^{ème} siècle de notre ère, il cite que :

«...و بين قلعة دلول هذه و مدينة مستغانم مسيرة يومين وهي على مقربة من البحر وهي مدينة مسورة ذات عيون و بساتين وطواحين ماء، و يبذر في أرضها القطن فيجود وهي بقرب مصب نهر شلف في البحر¹⁰²...»

D'autres sources rapportent que la ville fût construite sous le règne de Hamid el-Abd chef de tribu et réhabilitât ces murailles. Cela n'empêche de dire que la ville était entourée de murailles bien avant vu les batailles entres beni-mérine et beni abd el-oued ainsi que les hafside dans le Maghreb central, Mostaganem ne fût épargnés par ces guerres.

Par la suite, les turques sous la commande de Arouj et kheir Eddine pour la délivrée de la main des espagnoles, l'invasion espagnole sur la ville d'Oran fait que la ville de Mostaganem fut fortifiée d'avantage, ce qui la délivré trois fois du compte d'alcodète au 16^{ème} siècle, ceci explique le nombre important des forts et la valorisation vu qu'elle était une base militaire pour la défense contre les attaques sur Oran. Par la suite de la prise d'Oran par les espagnoles, en 1732 et la translation de la capitale du beylik de l'ouest sous le règne du bey-Mustapha bey-Bouchlaghem, la ville a connu une nouvelle reconstruction des murailles puisant de la fortification naturelle celle de l'oued Ain-Sefra.

¹⁰¹ 6-5-4-3-101 بلجوزي بو عبد الله، دراسة أثرية لنماذج من العمارة العثمانية في مدينة مستغانم، جامعة الجزائر، (2006)، ص 232.
¹⁰² 30-29-28 بلجوزي بو عبد الله (2006)، دراسة أثرية لنماذج من العمارة العثمانية في مدينة مستغانم، جامعة الجزائر، ص 323.

1. Les remparts de la ville de Mostaganem :

Ils sont considérés comme un élément indissociable des anciennes villes. Remontant au 11 ou 12ème siècle, ils sont couronnés de plusieurs ouvertures plus larges que les meurtrières destinées souvent à l'artillerie, demeurant jusqu'à nos jours existantes. L'historien El-Bakri retracé Mostaganem comme *une petite ville qui se situe sur les côtes, entourée de murailles d'un grand intérêt économique, et urbanistique*, la muraille qui entoure la ville est une des conditions qui facilité sa prospérité et sa sécurité,¹⁰³

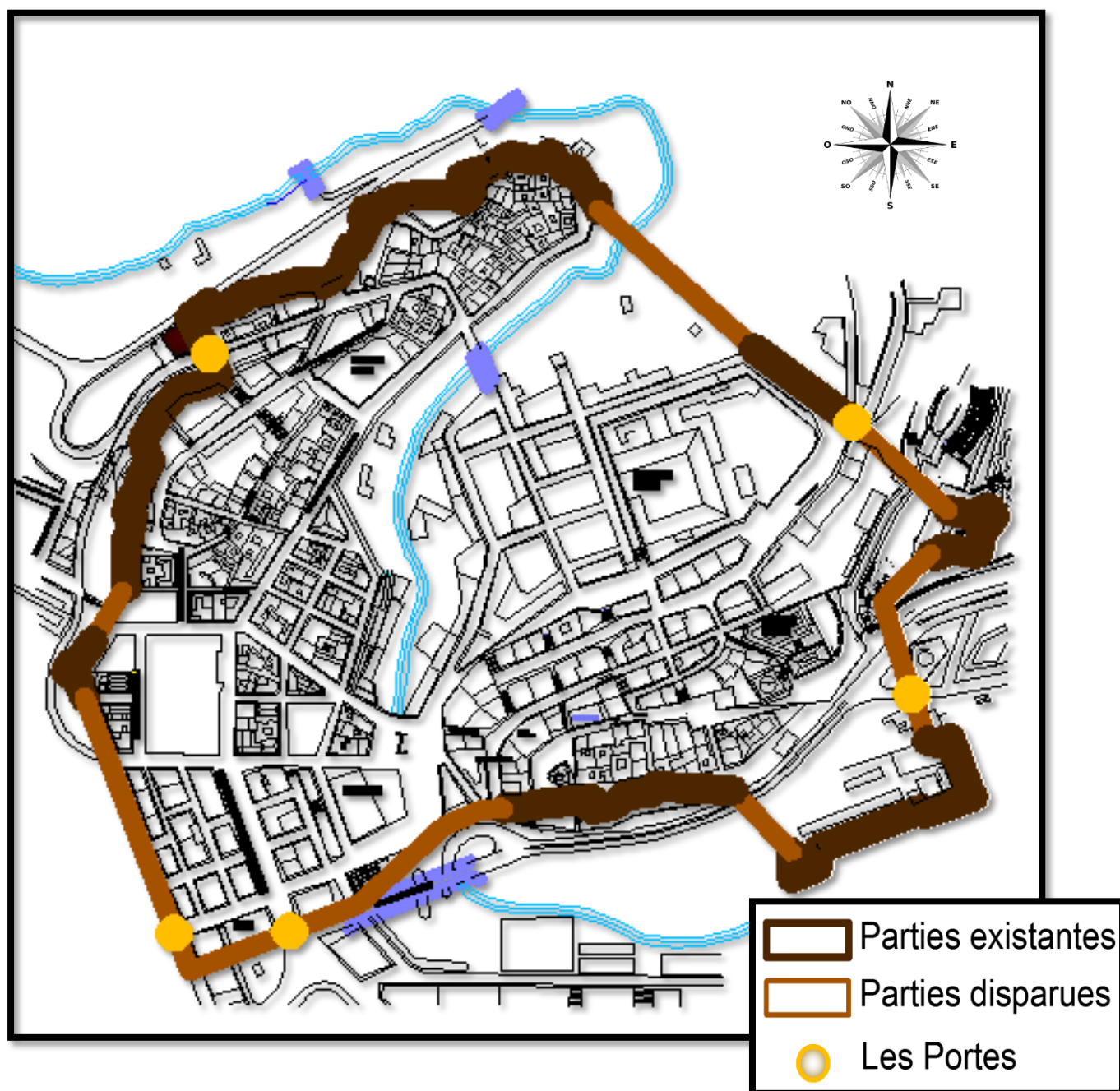


Photo 29 L'ancien rempart de la ville de Mostaganem.



Photo 30 Les remparts de Mostaganem aujourd'hui.

¹⁰³ Maaraf Zoubida La vulnérabilité des deux casbahs (Tigditt et Derb-Tobbana) chapitre 3 page 83.



Plan 7 La muraille et l'emplacement des portes de Mostaganem. (Modifié par les auteurs du mémoire).

2. Les portes de la ville de Mostaganem :

Votre ville dédaigne le chiffre trois du mystère, rejette le sept de l'ésotérisme, elle se rattache au cinq, comme les doigts de la main contre le mauvais œil, comme les cinq obligations de l'Islam. Elle a cinq origines possibles de son nom et elle s'ouvre par cinq portes. Ces portes qui ont délimité la ville, qui ont marqué pendant des années l'aire policée de cette ville de symbiose entre medjahers et h 'dars. Ces portes ont disparu comme a disparu la différence entre un gueux et un chérif, comme a disparu la hiérarchie et les convenances au profit de l'uniformisation générale et la médiocrité ambiante. Les cinq portes étaient ¹⁰⁴



- P1** : Porte du Fort de l'est
- P2** : Porte de Mascara
- P3** : Porte d'Arzew
- P4** : Porte de la Marine
- P5** : Porte des Medjahers
- P6** : Porte El Djerad

Photo 31 La localisation des portes de la ville du Mostaganem aujourd'hui.

¹⁰⁴ Mansour Benchehida. Livre (les deux meddahs) ou les légendes de Mostaganem. Chapitre 15 « Mostaganem : Nom et Portes ».

1- Porte de fort de l'est :

Porte le nom de Bordj El-Turk. Sa citadelle comprend Matamore, caserne de génie, place de l'hôpital et les trois ponts (se ferme avec 2 portes) cette dernière à avoir disparue quelques années après l'indépendance avec sa buiba, petite porte annexe, donnaient sur Sidi Hamadouche, un grand érudit qui s'est toujours tenu à l'écart des turbulences.



Photo 33 Porte de fort de l'est.



Photo 32 l'emplacement de la porte aujourd'hui.

2- Porte de Mascara :

Elle nommée par rapport La route qui relie le sud de la ville au camp, elle est l'une des portes de la ville de l'époque ottomane, la capitale de l'ouest de Beylik, sachant que la porte ne lui reste pour le moment aucun impact : elle a été démolie à l'époque coloniale. Dans le but d'étendre la ville.¹⁰⁵



Photo 34 Porte de mascara.



Photo 35 l'emplacement de la porte aujourd'hui.

¹⁰⁵ Belhamissi Moulay, l'histoire du Mostaganem des origines à nos jours, el wiam Mostaganem.

3- Porte de la Marine :

Bab El Bhar, à côté de l'école des tapis, elle donne sur le port et constituait le passage des marins en goguette qui n'avaient besoin d'aller très loin pour trouver maisons de plaisirs et lieux mal famés. Un circuit à leur mesure.



Photo 37 Porte de la marine.



Photo 36 l'emplacement de la porte aujourd'hui.

4- Porte des Medjahers :

Bab Medjahers, qui s'ouvre sur le lieu-dit Tit Talguine, appelée de la sorte parce que à côté de l'écdénommée officiellement des Medjahers. Elles s'ouvrent sur Tijdit et voit entrer et sortir de la ville plutôt les haches dont les douars sont dans cette direction.



Photo 39 Porte des Medjahers.



Photo 38 l'emplacement de la porte aujourd'hui.

5- Porte d'el Djerad : Bab El Djerad derrière le quartier de Tobana, la première à avoir été détruite ou plutôt enterrée, il n'en reste que le sommet de sa voûte à peine apparent sur le sol. Détruite dès 843.



Photo 41 Porte d'el Djerad.



Photo 40 l'emplacement de la porte aujourd'hui.

D'autres portes ont existé et ont disparu avant la venue des Turcs ou des Français, comme Bab arziou, porte d'Arzew, par exemple. Mais notre ville a connu bien des changements et elle est protégée.

3. Fort de l'est :

- Situation :

Considérés comme l'un des principaux forts de surveillance de la ville, se situe dans le quartier matamore sur la partie la plus haute de la ville, édifier par el Hamid el abd, il a subi une première restauration sous le règne du bey Bouchlaghem. Et en 1998, il a subi une seconde restauration, classé monument national en 1996 et depuis 2004 reconvertie en musée archéologie. Le fort a une architecture militaire (fortification) d'une superficie de 390m², il a une forme carrée avec de tour de surveillance.



Photo 42 Fort de l'est.



Figure 9 La localisation du fort de l'est.

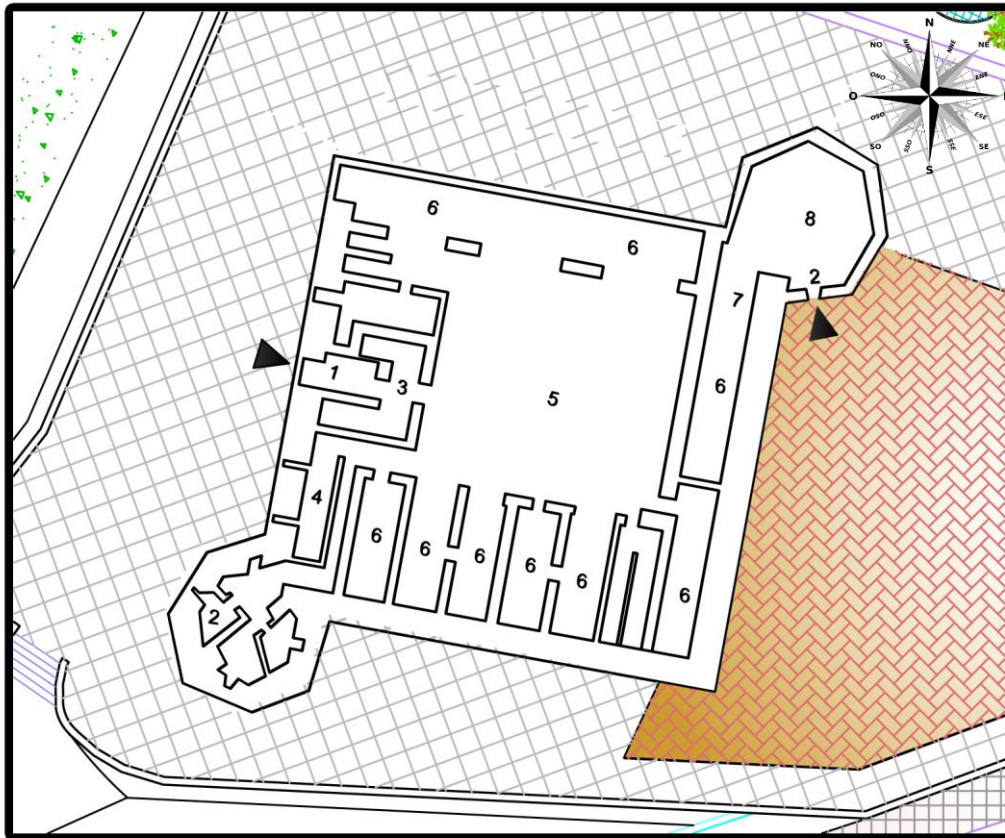
- **Histoire du Fort :**

Cet œuvre remonte à l'époque ottomane appelée comme origine turque, mais la différence est basée sur le vrai caractère qui a ordonné sa construction, il y a ceux qui croient que (Hamid al Abd), l'un des princes arabes qui dominaient la ville au XVI^e siècle, et d'autres croient qu'il a été construit par le Bey Bouchlaghem (Bey Oran) avant sa mort en 1737. Cet édifice, le grand public souligne que la tour a été construite à partir de la première partie et restaurée durant la seconde et en l'absence de preuves matérielles et il est difficile de déterminer avec précision dans l'histoire de sa construction, mais il peut être sans réserve qui résonne à la période turque, il a subi une étude de reconstruction pour devenir un musée de la ville de Mostaganem depuis 2004.

Le fort de l'est est Inventorié sous le N° 27/23 dans l'inventaire supplémentaire de wilaya et classé en 1996, Monument restauré en 1998.

Description du Fort :

Il est composé de deux tours proéminentes, l'une dans le coin nord-est et l'autre dans le coin sud-ouest. Chacun avec un polygone hexagonal régulier. La tour a été construite sur une base de sable naturelle et la structure calcaire a été sculptée dans certaines zones pour rendre la surface de niveau, tandis que les murs ont été construits en pierres de différentes tailles et formes. La tour est de deux niveaux (rez-de-chaussée) et supérieur et a une forme carrée centrale.



1-l'accès principale.

2-l'accès secondaire.

3-hall.

4-accueil

5 -séjour

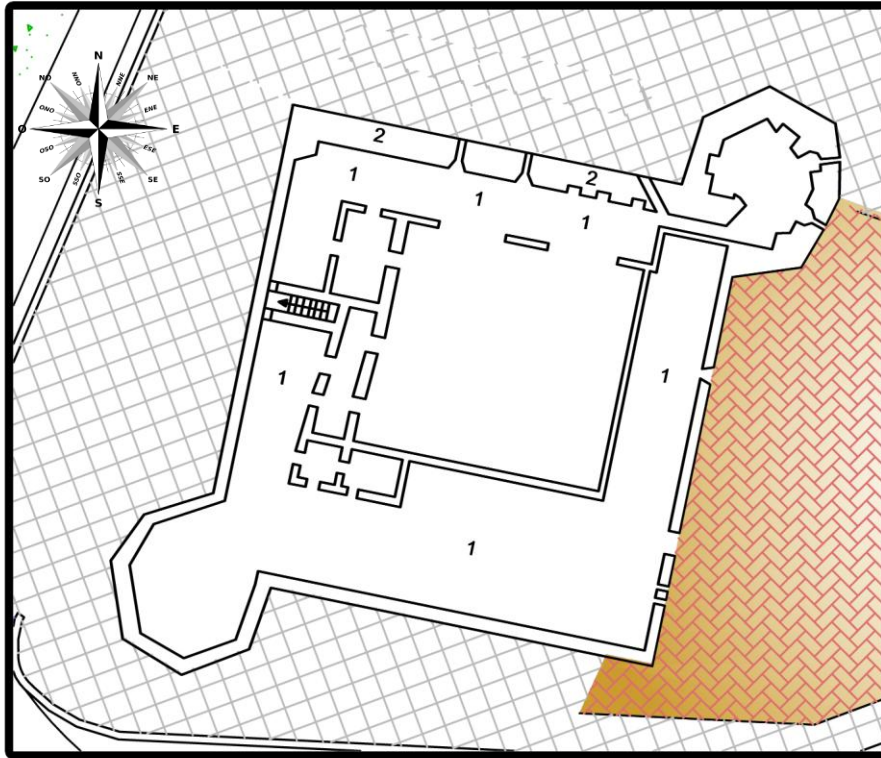
6- galerie.

7- salles d'exposition.

8-les tours du fort

9- vestiaire

Plan 8 Plan du Rez De Chaussée du Fort de l'est (Ech1/500).



1-passage du garde

2- baies de l'artillerie

Plan 9 Plan de Terrasse du Fort de l'est (Ech1/500).

4. La caserne des génies :

- Situation :

Au nord le fort de l'est, Maison de l'Artisanat, Mausolée de bey Mustafa el Ahmar

Au sud la muraille

A l'est le boulevard du Dahra

Bâtiments résidentiels à l'ouest du mausolée du bey Bouchlaghem.



Photo 43 La caserne de génie.

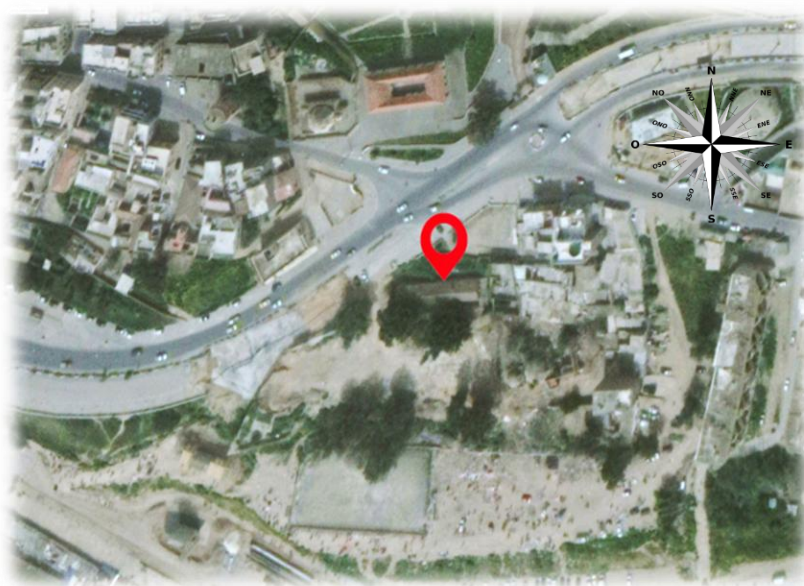


Figure 10 La localisation de la caserne de génie.

La classification de cette construction que c'est une caserne militaire datant de la période de l'occupation française, et elle est inventorié sous le N° 27/22 dans l'inventaire supplémentaire de wilaya.

- **Description :**

Ce bâtiment se Composé de dix fenêtres dans le niveau inférieur et trois portes rectangulaires au-dessus de chacune d'eux s'écrit les numéros de section. Et pour le niveau supérieur, on trouve Dix-sept fenêtres rectangulaires en bois fermé.

Il y'a un escalier à deux volets pour la circulation verticale, un couloir s'étend le long de la caserne pour accéder aux chambres et autre pièce de la caserne.

Il est mentionné qu'il se trouve d'autres constructions utilisées comme des casernes à l'époque coloniale.

On prend l'exemple de la caserne située au fond du quartier d'El Matmore que d'après les résidents, sa fonction était une caserne de groupement de la gendarmerie française. Et elle s'est transformée à un immeuble d'habitations et de bureau (pour location).



Photo 44 une des portes de la caserne.



Photo 45 : La caserne situé au Matmore.



Photo 46 L'intérieur de la caserne.



Plan 10 Plan de Rez-de chaussé de la caserne (Ech1/200).

5. La poudrière :

Son nom actuel c'est « le centre d'artisanat », mais le nom original c'était « la poudrière ». Fait partie du fort de l'est, où il y avait les réserves du blé et le stock des armes (poudrière). Elle était réhabilitée en maison de l'artisanat mais malheureusement rien n'a été entrepris pour la dynamiser. Elle était restaurée en 1998.



Photo 47 La maison d'artisanat (ancienne poudrière).



Figure 11 La localisation de la poudrière.

II. Architecture de culte et religion :

L'architecture civile est celle qui s'occupe des édifices publics et particuliers, comme les maisons, les palais, les hôtels de ville, les hôpitaux, les églises, etc.

L'architecture religieuse fait partie de l'architecture civile mais possède ses propres règles de construction. Elle est la plus ancienne des architectures. Elle est l'art de l'architecture appliqué à la construction des édifices religieux.¹⁰⁶

1. Mausolée de bey Bouchlaghem et sa femme Lalla Aichouche :

- Situation :

Le mausolée est situé entre le quartier d'al-Matmore et el Aarsa, il est limité par :

- Nord : escalier avec habitation.
- Sud : route, caserne militaire, le mausolée du Bey Bouchlaghem.
- Est : un couloir adjacent à la Maison de l'Artisanat.
- Ouest : habitation et magasin.



Photo 48 Mausolée de bey Bouchlaghem et sa femme Lalla Aichouche.

¹⁰⁶ https://www.meubliz.com/definition/architecture_religieuse/

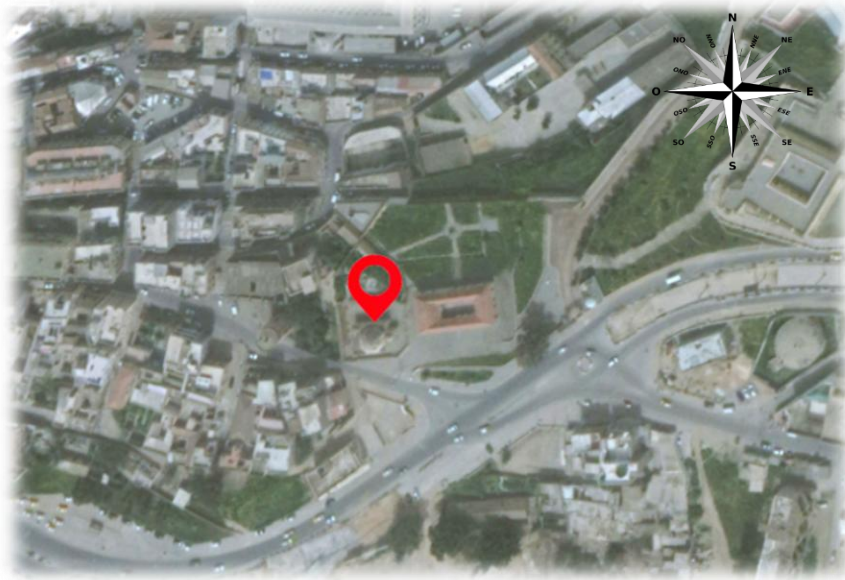


Figure 12 La localisation Mausolée de bey Bouchlaghem et sa femme Lalla Aichouche.

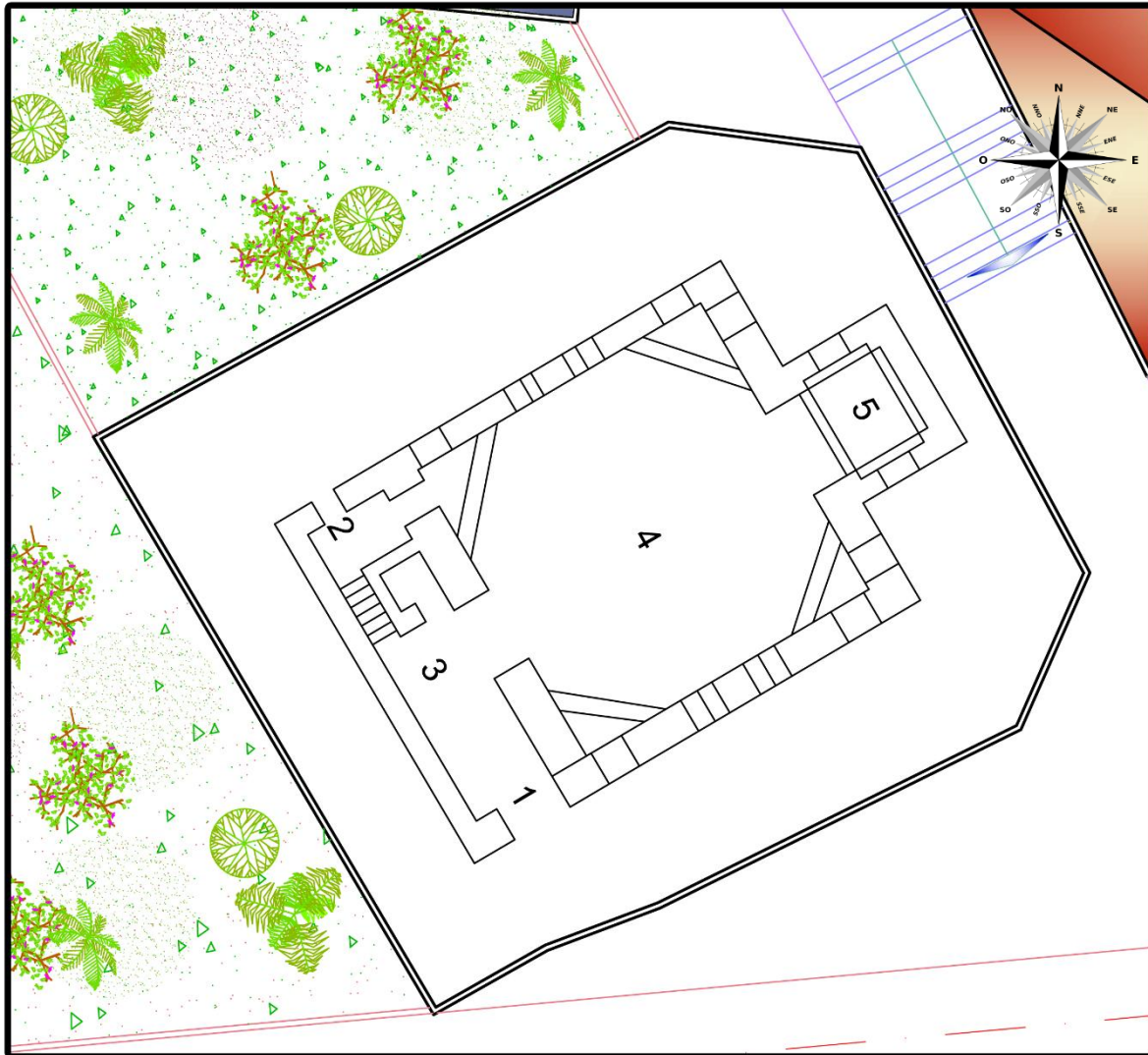
- **L'historique :**

Ce mausolée fût édifié pour abriter le jeune frère du bey Mustapha Bouchlaghem, qui été un des beys du beylik de l'Ouest en 1147 de l'hégire soit 1735^{ème} de notre ère. Le défunt était connu par la fortification de la ville de Mascara, il fût empoisonné et enterré au Matmore au mausolée qui porte son nom. Ce mausolée fût converti en une poudrière à la période coloniale pour être squatté après l'indépendance par des familles.

Il est un monument appartenant à l'état (arrêté n°168/75 DRAG du 20/05/1975. Restaurée en 1998.

- **Description**

Le Mausolée pris la forme d'un rectangle, entouré d'une clôture de quatre côtés. La façade principale est constituée d'une grande entrée avec deux colonnes de chaque côté relié par une arche semi-circulaire.



1-l'accès principale.

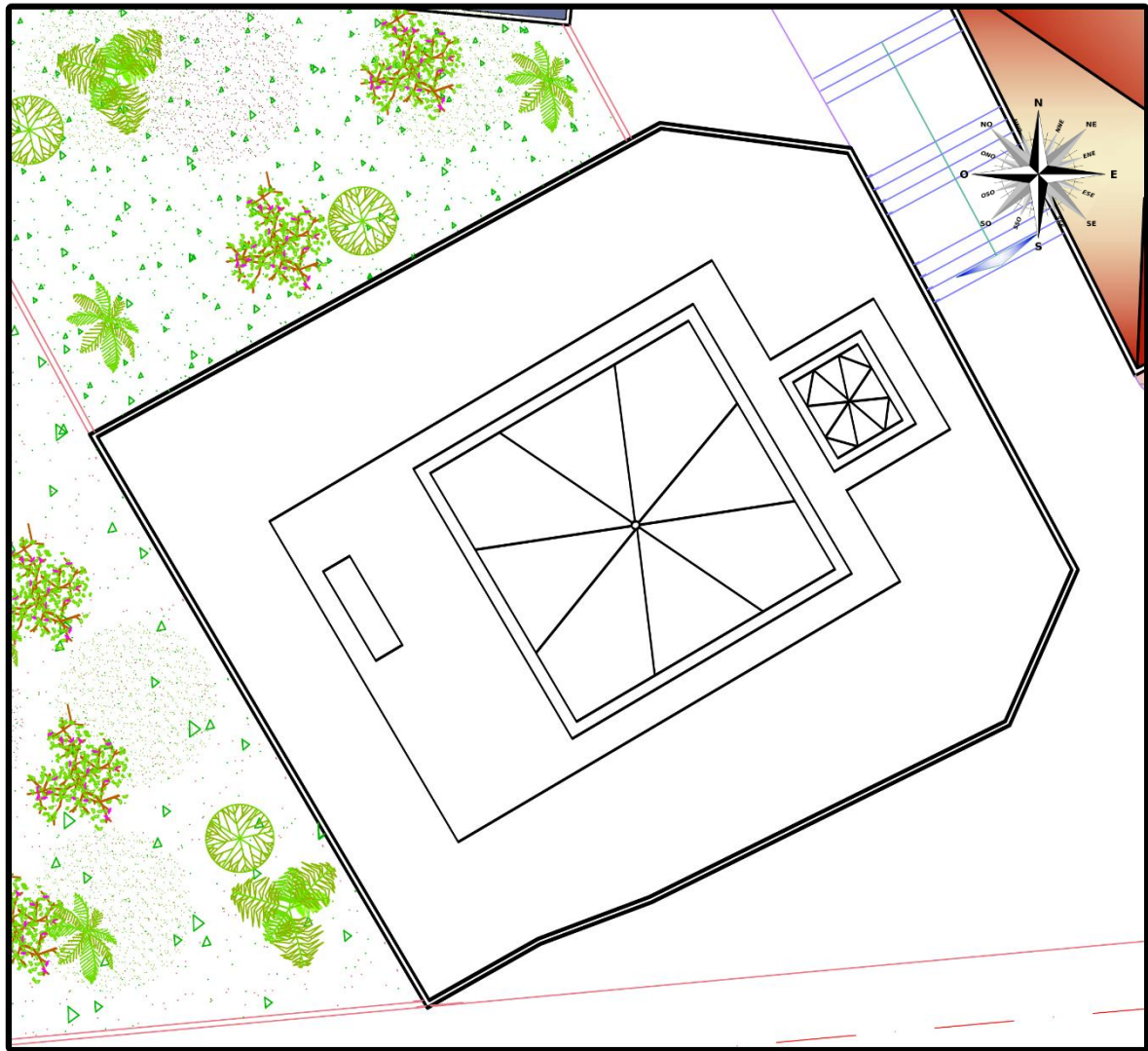
2-l'accès secondaire.

3-hall

4 Salle funéraire

5- la chambre du mausolée du bey Mustafa el Ahmar

Plan 11 Plan du Rez de Chaussée du mausolée (Ech1/200).



Plan 12 Plan de la toiture du Mausolée (Ech1/200).

2. Mausolée du Bey Mustafa el Ahmar :



Photo 49 Mausolée du Bey Mustafa el Ahmar.

- **L'historique :**

Ce mausolée fût édifié pour abriter le jeune frère du bey Mustapha Bouchlaghem, qui été un des beys du beylik de l'Ouest en 1147 de l'hégire soit 1735^{ème} de notre ère. Le défunt était connu par la fortification de la ville de Mascara, il fût empoisonné et enterré au Matmore au mausolée qui porte son nom. Ce mausolée fût converti en une poudrière à la période coloniale pour être squatté après l'indépendance par des familles.

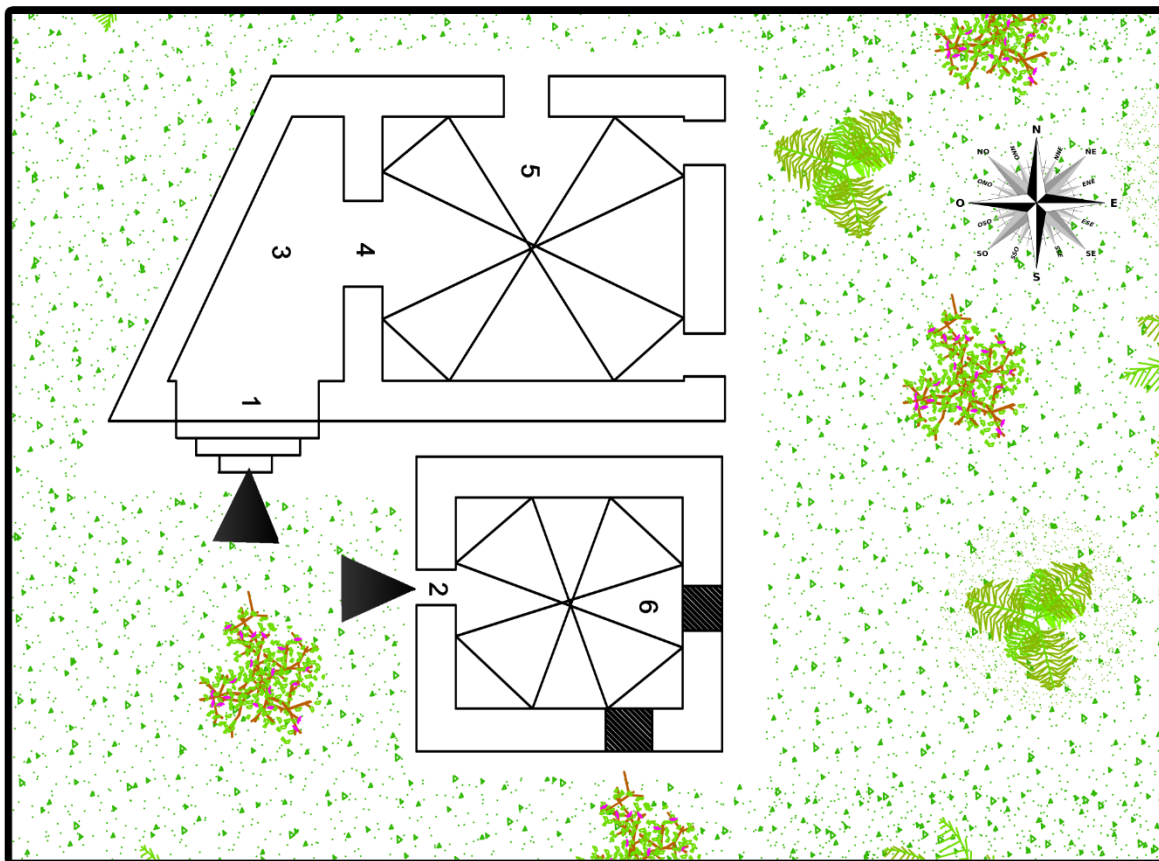
- **Description :**

Le mausolée comporte deux tombes distinctes, une plus grande que l'autre presque similaires aux tombeaux du bey Bouchlaghem et sa femme lala Aichouche toutes deux de forme carrée, d'une superficie totale de 148m². Le mausolée a vu défilé beaucoup de modification touchant même à sa structure et compromettre sa stabilité. Les premières modifications été surement apporté à la période coloniale pour abriter une poudrière pour être défigurer et même incendié par les familles. On accède à la grande salle funéraire par le biais d'un espace jouant un rôle de SAS parsemé de chicane pour déposer des bougies

Les tombes abritent deux coupoles chacune octogonales parsemées d'ouverture en forme d'arcs.



Figure 13 La localisation du mausolée Bey Mustafa El Ahmar.



1-l'accès principale.

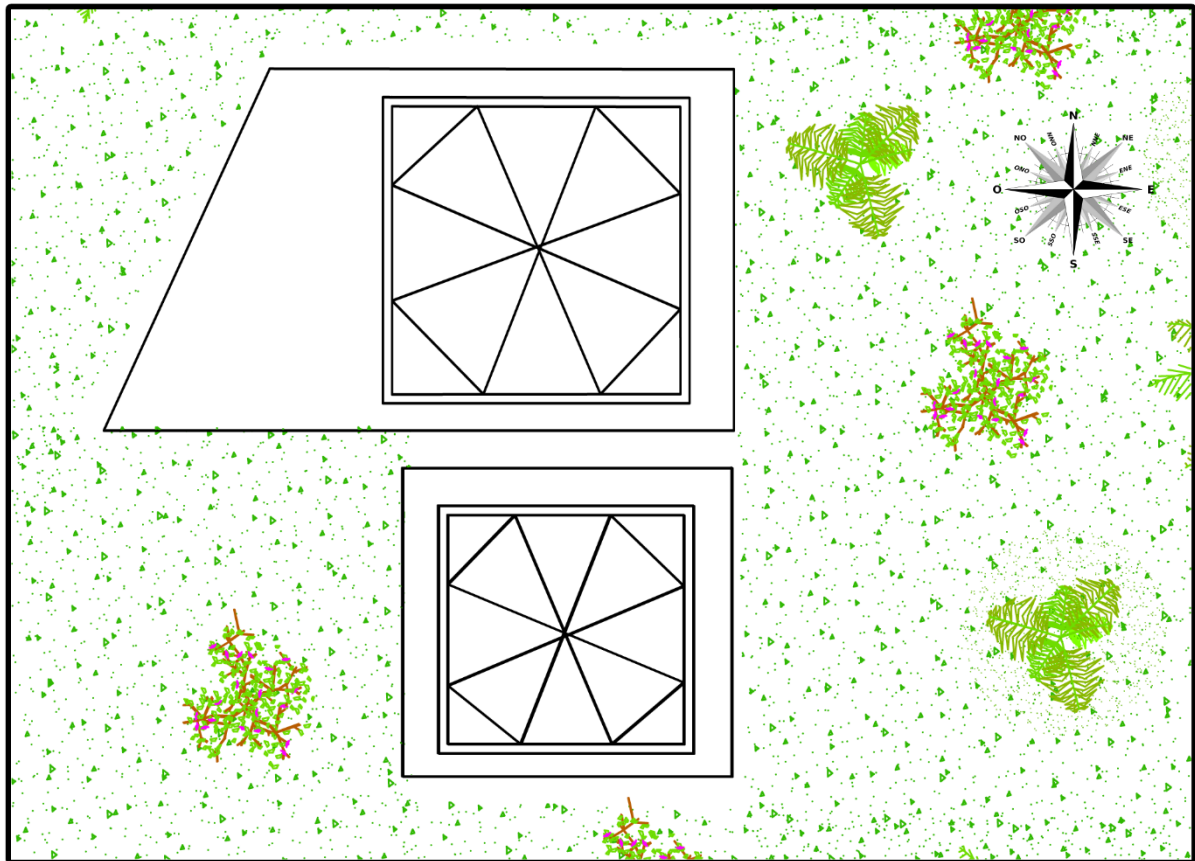
4 -l'accès du mausolée du bey Bouchlaghem

2-l'accès du mausolée du lalla aiouch 5- la chambre du mausolée du bey Bouchlaghem

3-hall

6-mausoulée du lalla aiouche.

Plan 13 Plan du Rez De Chaussée du mausolée (Ech1/200).



Plan 14 Plan de la toiture du mausolée (Ech1/200).

3. Mausolée sidi Abdellah :

- Situation :

Au Nord : un couloir, la radio Dahra, Zaouia de Ben Tekok Sur la voie sinusienne.

Sud : couloir, clôture en pierre, escaliers, vieux mur, voie publique

Est : couloir, bâtiments résidentiels,

Ouest : Terrain, clôture, Chambre de Commerce.



Photo 50 Mausolée de sidi Abdellah boukabrine.

- Historique :

Ce tombeau construit pour abriter le défunt qui vit au 11^{ème} siècle, soit le 17^{ème} siècle de notre ère. On le nomma ainsi (l'homme aux deux tombeaux vu qu'il existe deux mausolées édifiés à son honneur, le premier se trouvant au Matmore et le second à Yenarou, une des communes de la ville. Le défunt était réputé pour avoir une grande ligné généalogique dont cheikh ben Tekok de la zaouia senoucia de Bouguirat. Vu les traditions et coutume, le monument est très visité.

- Description :

Le mausolée a une configuration trapézoïdale du plan de masse de ce dernier d'environ 79m². Le mausolée abrite une salle funéraire surmontée d'un dôme ou les fidèles viennent prier le défunt, la salle funéraire abrites plusieurs tombes celle d'abdallâh et celle de sa femme, on y accède par un petit espace qui sert d'entrée à l'édifice et une autre tombe, celle d'un de ces proches.

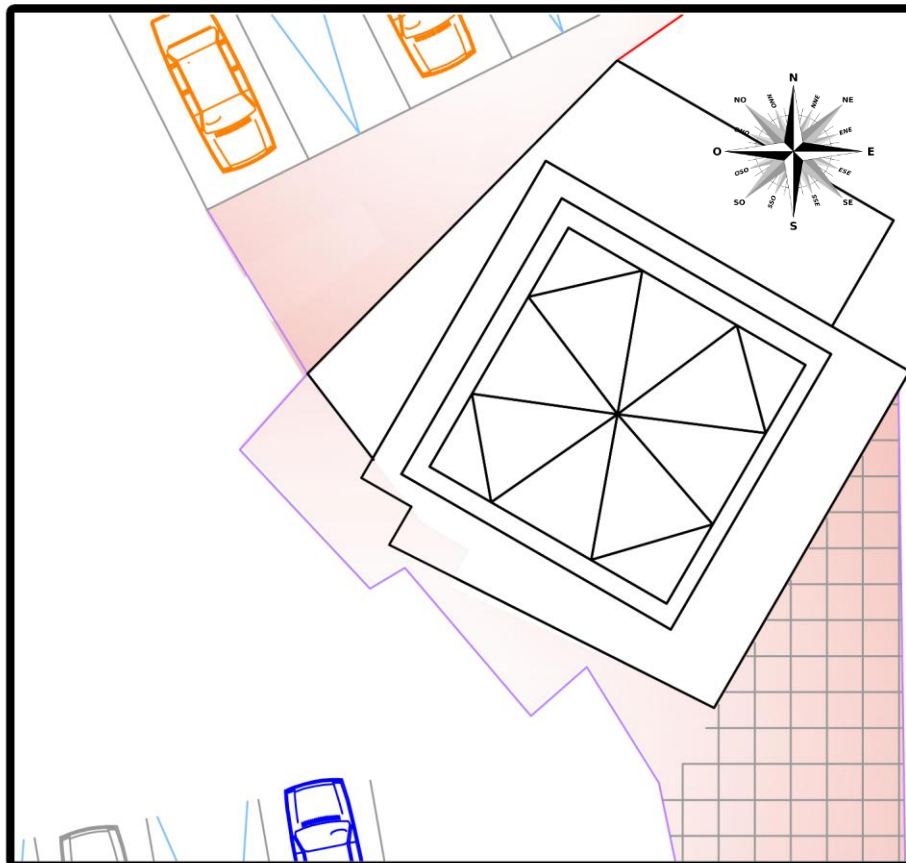
- L'accessibilité :

Ce mausolée peut être atteint après avoir traversé le mausolée de Bouchlaghem à environ 100m.

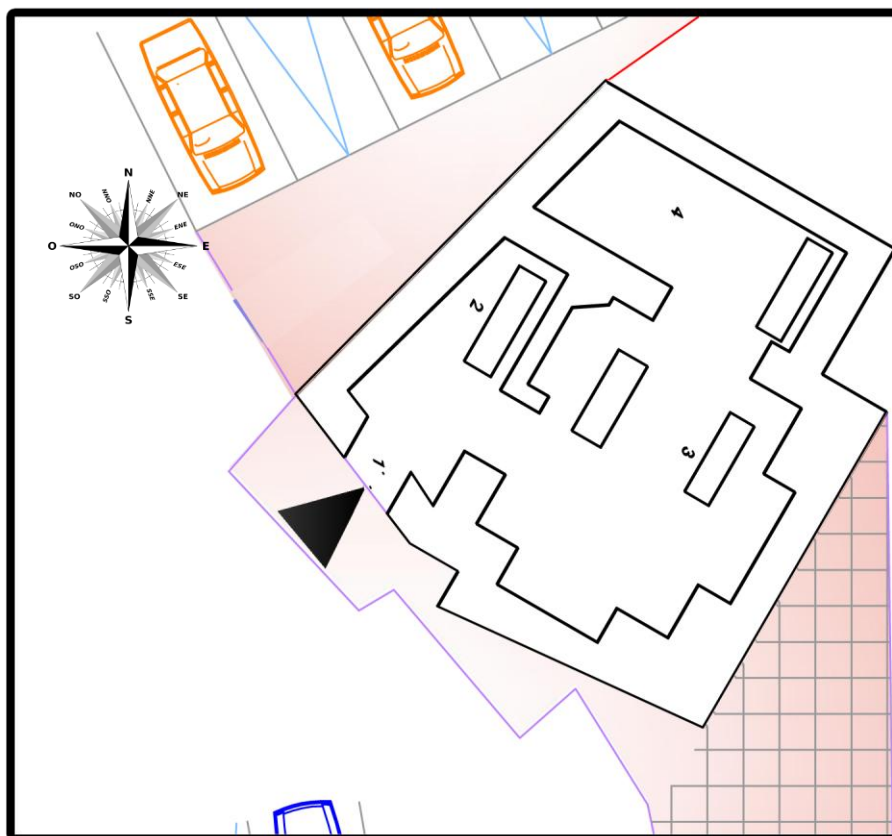
La coupole de ce saint se dresse, sur la hauteur de Matmore, sidi Abdellah aurait vécu au XI^{ème} siècle de l'hégire et aurait été le contemporain du cheikh sidi Belkessam.



Figure 14 La localisation de mausolée de sidi Abdellah boukabrine.



Plan 15 Plan de la toiture du mausolée (Ech1/200).



1-L'accès principale.

2-Hall.

3-La chambre mausolée.

4-chambre suite du mausolée

Plan 16 Plan du Rez De Chaussée (Ech1/200).

4. Parc 20 aout :

Le Parc du 20-août, ou El Aarsa est réalisé au lendemain de l'indépendance par l'architecte français André coron et l'entrepreneur Carl Dérola. Ce parc est situé sur le sommet d'el Aarsa surplombant la vieille ville de Tijdit, Tobana, Al-Derb et des parties de la ville européenne. La porte distinctive de ce parc est devenue le symbole de la ville de Mostaganem.



Photo 51 Le parc 20 aout (jardin el aarsa).

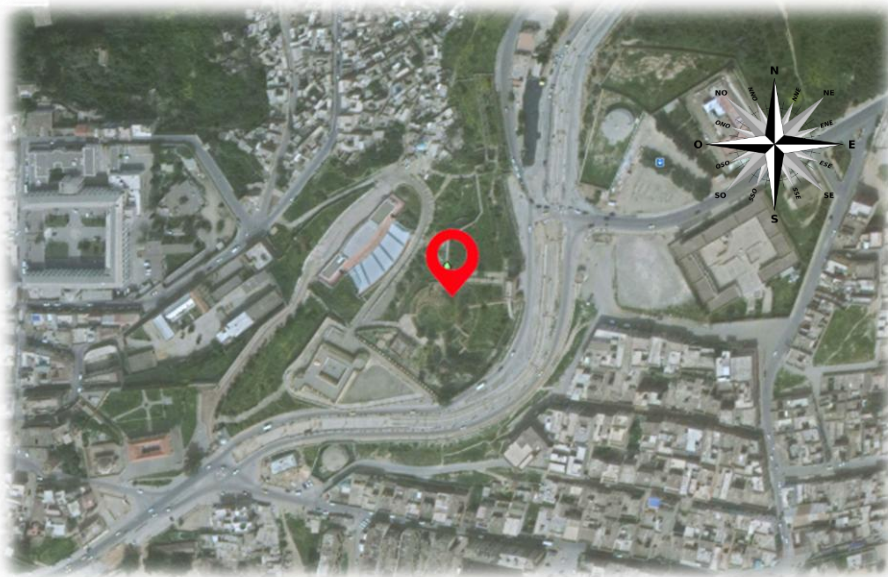


Figure 15 La localisation du parc 20 aout (jardin el aarsa).

CHAPITRE 02 | ÉTUDE PATRIMONIALE

Ce fameux jardin reflète trois architecture mondiale, l'écrivain Mansour Benchehida le décrit comme ceci « *Ce parc qui domine la ville reflète trois architectures très différentes entre elles. Tout près du Fort de l'Est, Bordj Ettork, vous avez des sinuosités, un pont mignon suspendu en voûte, des circonvolutions, un yin et un yang tracés au sol, des escaliers concentriques autour d'un faux puits, vrai massif de fleurs qui se veulent délicates, c'est l'art et la manière japonaise Au milieu, les jardins sont au cordeau, la géométrie rigide se déploie en toute beauté et surtout l'entrée monumentale qui fait partie désormais des armoiries de la ville. C'est des jardins à la françaises* ». ¹⁰⁷

- **Définition du jardin à la française :**

Le jardin à la française se veut être le prolongement d'un édifice et est conçu pour être visible d'un plan élevé comme une terrasse ou la fenêtre d'un château. Et c'est par cette conception que les techniques de la perspective ont régi la création du jardin.

Le jardin à la française ou jardin classique est un jardin à vocation esthétique aménagé selon des règles de proportions et de symétrie dans lequel les formes géométriques priment sur les éléments naturels.



Photo 52 Jardins du château de Versailles.

- **Les caractéristiques majeures du jardin français :**

L'harmonie savamment calculée dans le dessin des parterres et l'emploi des surfaces d'eau venant s'intégrer aux compartiments de verdure sont les premiers exemples de ce qui constitue **l'esprit du jardin classique**.

- Le plan est géométrique et exploite pleinement les nouvelles découvertes de l'optique (perspectives).

¹⁰⁷ Mansour Benchehida. Livre (les deux meddahs) ou les légendes de Mostaganem. Chapitre 17 « le mystère du parc de Aarsa ».



Photo 53 Parterres de l'orangerie du château de Versailles.

- L'omniprésence de l'eau librement projetée dans les airs ou filtrant sur les parois des grottes



Photo 54 La fontaine de Latone.

- La disposition symétrique de la végétation sur les abords d'une allée.



Photo 55 Topiaires dans les jardins du Manoir d'Eyrignac.

- Jardin japonais :

Le jardin japonais (日本庭園, Nihon teien), issu de la tradition antique japonaise, se trouve aussi bien dans les demeures privées, dans les parcs des villes comme dans les lieux historiques : temples bouddhistes, tombeaux shintoïstes, châteaux.

Le jardin japonais, issu de la tradition antique japonaise, se trouve aussi bien dans les demeures privées, dans les parcs des villes comme dans les lieux historiques. Ce type de jardins est bien symboliser par le yin et le yang et des petits ponts suspendus.

- Les caractéristiques du jardin japonais :

- La miniaturisation a pour but la représentation de scènes différentes (montagnes, lacs, rivières, mer) dans un espace restreint ; en plus d'une réduction de taille, elle opère sur une réduction de la complexité — la simplicité est une caractéristique importante dans la plupart des styles japonais.
- Le symbolisme est issu de la fonction religieuse des premiers proto-jardins ; il sert également au travail de simplification.
- Enfin, la capture de paysages utilise des éléments distants extérieurs au jardin (Bâtiments, collines, mer) dans sa composition scénique ; elle agit de concert avec les limites imposées du jardin pour l'insérer dans un contexte plus large

- Le Symbolisme :

Parmi les représentations symboliques les plus fréquentes, un gros rocher isolé figure le mont Shumisen (Sumeru) du bouddhisme ou le mont Hōraïdu taoïsme, la montagne des immortels. Deux îles ou deux pierres côte à côte, une basse et aplatie, l'autre élevée, représentent une tortue et une grue, qui elles-mêmes symbolisent la longévité et le bonheur. Des groupes de rochers peuvent représenter le Bouddha et ses disciplines. L'influence du zen ajoute le symbolisme de la partie pour le tout, et mène à un niveau extrême d'abstraction



Photo 56 Une roche ; jardin du Zen.

- Composants du jardin japonais :

Le jardin est souvent organisé autour d'un bâtiment (comme une résidence ou un temple) depuis lequel il est destiné à être vu. Au-delà de l'architecture propre au bâtiment, on retrouve la plupart des éléments suivants dans de nombreux jardins.

- Des rochers, choisis pour leur forme, leur taille, leur couleur et leur texture,
- De l'eau : mares, rivières, chutes ; dans le cas d'un lac central on y trouve souvent une île, et un pont ou des pierres de gué menant à l'île.



Photo 57 Le parc oriental de Maulévrier.

- Un salon de thé ou un pavillon,
- Une bordure comme une haie, une palissade ou un mur de facture traditionnelle,
- Des chemins de terre, de gravier, ou de pierres.¹⁰⁸



Photo 58 Salon de thé du Jardin Kaiyū-siki, (XVIIe siècle).

¹⁰⁸ BOUANKOUD Achour Géomètre Topographe, Exposé sur les jardins 80 pages. 2015/2016.

5. Théâtre de verdure :

Réalisé durant l'année 2000, on devrait accueillir des festivités théâtrales et culturelles en pleine air dans l'idée de faire du site EL-Aarsa, un pôle culturel (composé du Ford de l'est, le Tombeau du Bey Bouchlaghem et le théâtre de verdure), aujourd'hui, est abandonné à son Sort.

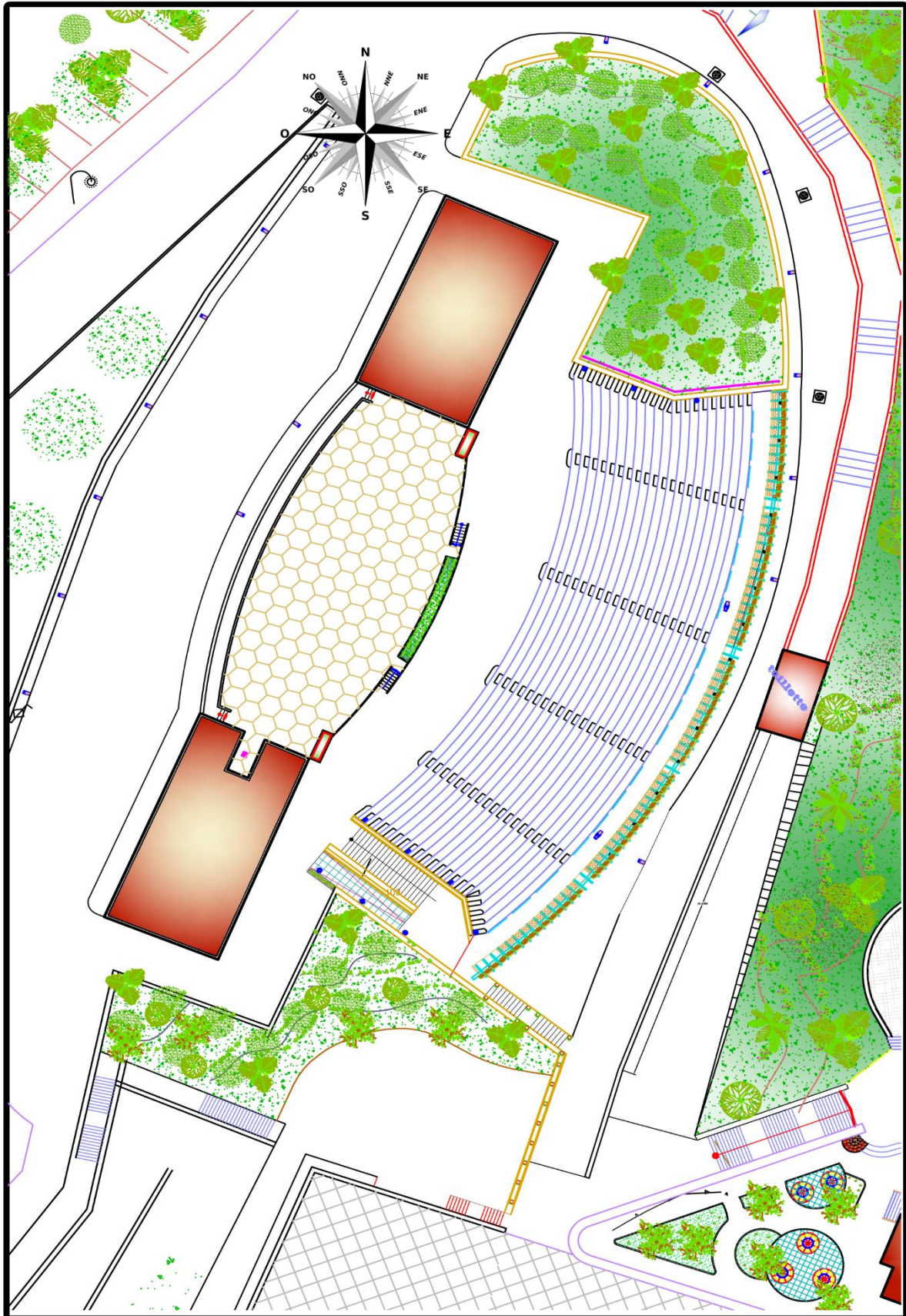


Photo 59 Théâtre de verdure.



Figure 16 La localisation de théâtre de verdure.

Il est en état de dégradation avancée, avec espaces verts abandonnés, des montagnes d'ordures aux quatre coins de l'édifice, trottoirs défoncés, chambres dégradées louées à des proxénètes pour des sommes d'argent ...Voici à peu près l'image qu'offre actuellement le Théâtre de verdure.



Plan 17 Plan de masse du Théâtre de verdure (Ech 1/500).

6. Château d'eau :

Remontant à la période coloniale et de style néo mauresque, cet édifice reste méconnu des citoyen Mostaganémois, en effet, c'est le style architectural qui nous mène à dire que cet édifice prenant la morphologie de château d'eau remonte au style architectural de la période dite jonnart.

Erigé sur le point le plus culminant de Mostaganem (à l'époque) pour permettre par gravitation la distribution de l'eau surtout aux quartiers européens. Considéré et classé comme patrimoine de la ville parce qu'il est inclus dans le plan du secteur sauvegardé de la ville de Mostaganem.



Photo 60 Le château d'eau.

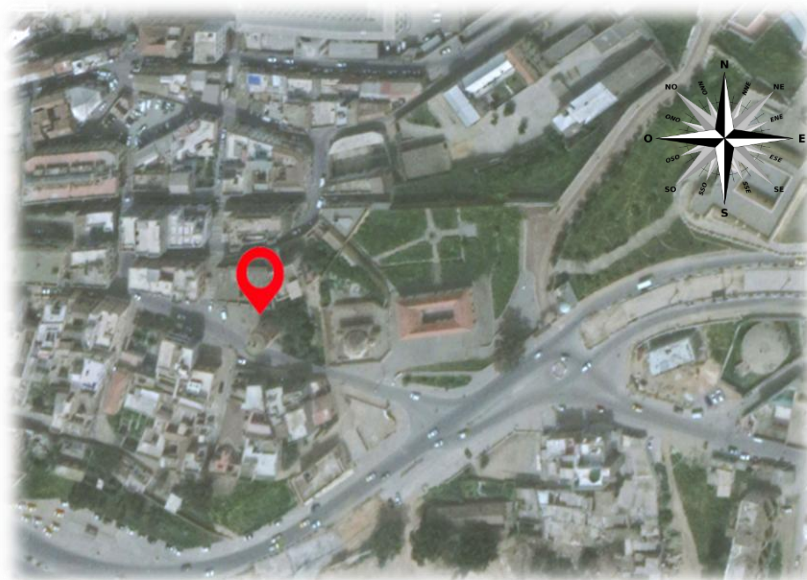


Figure 17 La localisation du château d'eau.

Conclusion :

Dans cette partie du mémoire, nous avons abordé un chapitre consacré à l'étude de l'architecture patrimoniale au niveau du quartier.

Cette étude se divise en deux volets, une étude de l'architecture militaire qui regroupe les murailles qui délimitent la vieille ville de Mostaganem qui fait partie de notre fragment et les cinq portes qui donnent à l'intérieur de la ville. Il y a ceux qui sont toujours conçus et racontent leur existence depuis plusieurs siècles et il y a ceux qui sont en état de ruines, ainsi que le fort de l'est, la poudrière et l'ancien casernement de génie.

Comme deuxième volet, l'architecture de culte et de religion qui regroupe l'histoire des mausolées tels que le mausolée de Bey Bouchlaghem, le mausolée du Sidi Abdellah et enfin celui du Bey Mustafa El Ahmar. Et aussi l'étude des espaces de culte tels que le parc 20 août dit parc El Aarsa, le théâtre de verdure et enfin le château de l'eau.

Cette étude patrimoniale dans ces deux volets nous a permis de bien connaître l'histoire d'étude en question et les périodes qui ont succédé à ce quartier ainsi que la mise en valeur du patrimoine architectural que possède ce dernier.

QUATRIÈME PARTIE :

**ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE
FRAGMENT :**

QUATRIÈME PARTIE :

ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT :

I. Enquête d'évaluation du bâti De notre fragment d'étude

L'enquête technique d'évaluation de l'état de vulnérabilité du bâti a été établi en même temp que l'enquête social afin de conforter l'importance du point de vue des citoyens envers le fragment étudié ainsi que l'état de dégradation de chaque bâtiment en plus de ce caractère patrimonial.

La carte suivante représente la localisation des monuments ainsi que des bâtiments sur les quelle ont été effectuer l'enquête.



Figure 18 Les monuments et les maisons évaluées du fragment d'étude.

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

FICHE D'ÉVALUATION DU BATI

« FORT DE L'EST »

Commune : Mostaganem (Quartier Matmore)

Coordonnées géographiques : 35°56'03.35"N / 0°05'47.10"E

Fiche technique de la construction :

Fort de l'Est	Adresse : 35°56'03.35"N / 0°05'47.10"E /Mostaganem (Quartier Aarsa)	
 <p>Plan de situation</p>	 <p>Vue de l'extérieur</p>	 <p>Vue de l'intérieur</p>

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Construction militaire

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Scolaire Socioculturel Hydraulique

Autre (préciser) : **Un Fort – un musée à ton présent.**

Propriété juridique du bâtiment :

Bien de l'état bien privé propriétaire non identifié

Date de la construction (période approximative) : Période ottomane.

Nombre de niveaux : un Niveau (REZ-DE CHAUSSE + Terrasse).

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

Style architectural : Fortification militaire

Etat général de la construction :

Bonne

moyenne

mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu

non entretenu

❖ Est-ce que le bâtiment a fait l'objet d'un renforcement (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)

Oui

non

❖ L'étude et les travaux ont –ils respectés les normes techniques de restauration / (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)

Oui

non



Photo 61 L'état ancienne du Fort.



Photo 62 L'état Actuel du Fort.

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

FICHE D'ÉVALUATION DU BATI

« CASERNE DES GENIES »

Commune : Mostaganem (Quartier Matmore)

Coordonnées géographiques : 35°56'57.67"N / 0°05'44.22"E

Fiche technique de la construction :

Caserne des génies	Adresse : 35°56'57.67"N / 0°05'44.22"E /Mostaganem (Quartier Aarsa)	
		
Plan de situation	Vue de l'extérieur	Vue de l'intérieur

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Construction militaire Jardin

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Loisirs culturel Hydraulique

Propriété juridique du bâtiment

Bien de l'état bien privé propriétaire non identifié

Date de la construction (approximativement) : La colonisation française.

Nombre de niveaux : 2 étages

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

Style architectural : architecture coloniale

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

Etat général de la construction :

Bonne

moyenne

mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu

non entretenu

❖ Est-ce que le bâtiment a fait l'objet d'un renforcement (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)

Oui

non



Photo 63 L'état Actuel de la caserne.

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT




FICHE D'ÉVALUATION DU BATI

« La poudrière – Maison d'artisanat »

Commune : Mostaganem (Quartier El Matmore)

Coordonnées géographiques : 35°55'59.87"N / 0°05'42.51"E

Fiche technique de la construction :

Maison d'artisanat	Adresse : 35°55'59.87"N / 0°05'42.51"E /Mostaganem (Quartier El Matmore)	
		
Plan de situation	Vue de l'extérieur	Vue de l'intérieur

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Construction militaire

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Scolaire Socioculturel Hydraulique

Propriété juridique du bâtiment :

Bien de l'état bien privé propriétaire non identifié

❖ C'est un bâtiment à usage locatif.

Date de la construction (période approximative) : Période coloniale.

Nombre de niveaux : REZ-DE CHAUSSE

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

Style architectural : Coloniale.

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

Etat général de la construction :

Bonne

moyenne

mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu

non entretenu

- ❖ Est-ce que le bâtiment a fait l'objet d'un renforcement (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)

Oui

non

- ❖ L'étude et les travaux ont-ils respectés les normes techniques de restauration / (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)

Oui

non



Photo 64 L'état Ancienne de la poudrière.



Photo 65 L'état actuel de la poudrière.

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT


FICHE D'ÉVALUATION DU BATI

« MAUSOLEE Bey Bouchelaghem »

Commune : Mostaganem (Quartier Matmore).

Coordonnées géographiques : 35°55'59.14"N / 0°05'41.30"E

Fiche technique de la construction :

Mausolée Bey Bouchelaghem	Adresse : 35°55'59.14"N / 0°05'41.30"E / (Quartier El Matmore)	
		
Plan de situation	Vue de l'extérieur du mausolée	Vue de l'intérieur

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
Précaire Autre : **Mausolée**

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
Administration Sportif Industriel
Scolaire Socioculturel Hydraulique

Autre (préciser) : **un mausolée**

Propriété juridique du bâtiment

Bien de l'état bien privé propriétaire non identifié

Date de la construction (période approximative) : **Période ottomane.**

Nombre de niveaux : REZ-DE CHAUSSE

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

Style architectural : **architecture islamique.**

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

Etat général de la construction :

Bonne moyenne mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu non entretenu

❖ Est-ce que le bâtiment a fait l'objet d'un renforcement (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)

Oui non

❖ L'étude et les travaux ont –ils respectés les normes techniques de restauration / (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)

Oui non



Photo 66 L'état ancienne du Mausolée.



Photo 67 L'état Actuel du Mausolée.

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

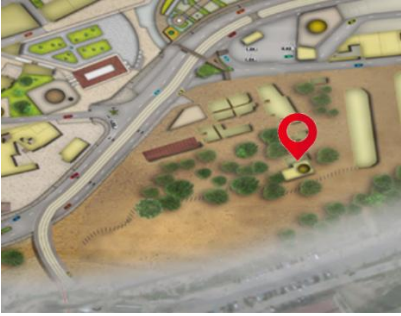
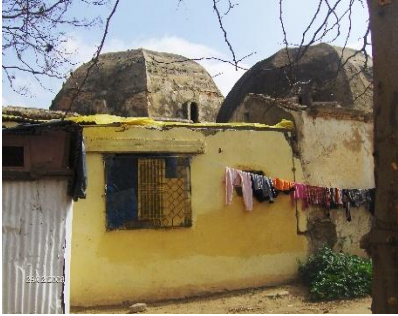

FICHE D'ÉVALUATION DU BATI

« Mausolée du Bey Mostafa El Ahmar »

Commune : Mostaganem (Quartier Aarsa).

Coordonnées géographiques : 35°55'57.31"N / 0°05'46.05"E

Fiche technique de la construction :

Mausolée Bey Mostafa El Ahmar	Adresse : 35°55'57.31"N / 0°05'46.05"E / (Quartier de Aarsa)	
 <p>Plan de situation</p>	 <p>Vue de l'extérieur du mausolée</p>	 <p>Vue de l'intérieur du mausolée</p>

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Précaire Autre : **Mausolée**

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Scolaire Socioculturel Hydraulique

Autre (préciser) : **un mausolée**

Propriété juridique du bâtiment :

Bien de l'état bien privé propriétaire non identifié

Date de la construction (approximativement) : Période ottomane.

Nombre de niveaux : REZ-DE CHAUSSE.

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

Style architectural : architecture islamique.

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

Etat général de la construction :

Bonne moyenne mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu non entretenu

❖ Est-ce que le bâtiment a fait l'objet d'un renforcement (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)

Oui non

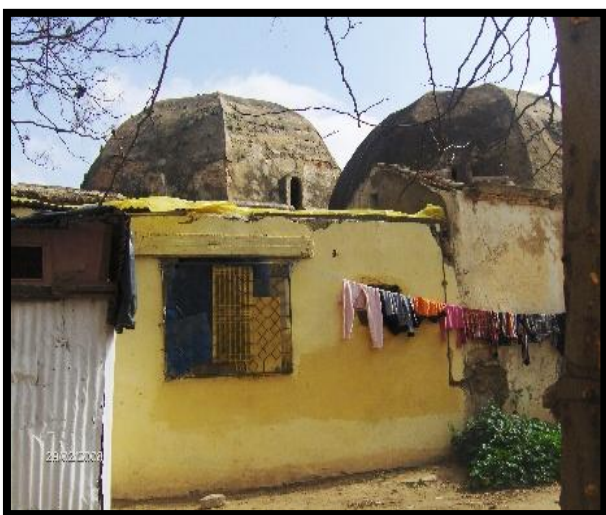


Photo 68 L'état ancienne du Mausolée.

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

FICHE D'ÉVALUATION DU BATI

« Sidi Abdellah Boukabrine »

Commune : Mostaganem (Quartier El Matmore)

Coordonnées géographiques : 35°55'56.50"N / 0°05'34.46"E

Fiche technique de la construction :

Sidi Abdellah Boukabrine	Adresse : 35°55'56.50"N / 0°05'34.46"E /Mostaganem (Quartier El Matmore)
	
Plan de situation	Vue de l'extérieur

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
Construction militaire Autre : **Mausolée**

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
Administration Sportif Industriel
Scolaire Socioculturel Hydraulique

Autre (préciser) : **Un mausolée**

Propriété juridique du bâtiment :

Bien de l'état bien privé propriétaire non identifié

Date de la construction (période approximative) : XIe siècle Hijri (17 m).

Nombre de niveaux : REZ-DE CHAUSSE

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

Style architectural : Architecture islamique (moderne).

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

Etat général de la construction :

Bonne moyenne mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu non entretenu

❖ Est-ce que le bâtiment a fait l'objet d'un renforcement (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)

Oui non

❖ L'étude et les travaux ont –ils respectés les normes techniques de restauration / (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)

Oui non



Photo 69 L'état Ancienne du Mausolée.

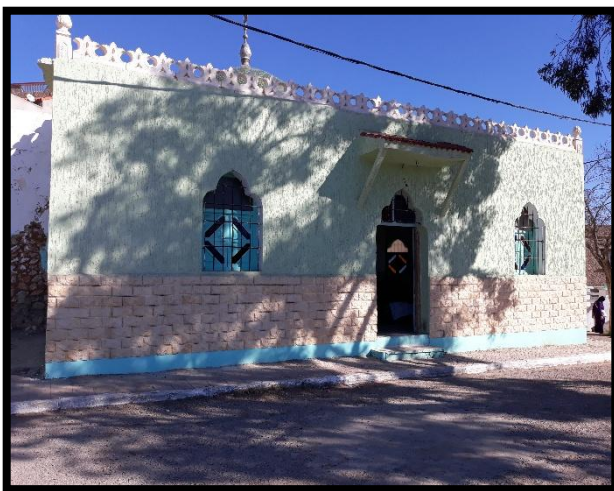


Photo 70 L'état Actuel du Mausolée.

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

FICHE D'EVALUATION DU BATI

« PARC EL AARSA »

Commune : Mostaganem (Quartier Aarsa)

Coordonnées géographiques : 35°56'06.41"N / 0°05'49.64"E

Fiche technique de la construction :

Parc el Aarsa	Adresse : 35°56'06.41"N / 0°05'49.64"E /Mostaganem (Quartier Aarsa)	
 <p>Plan de situation</p>	 <p>Vue de l'extérieur</p>	 <p>Vue de l'intérieur</p>

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Construction militaire Jardin

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Loisirs Socioculturel Hydraulique

Propriété juridique du bâtiment

Bien de l'état bien privé propriétaire non identifié

Date de la construction (approximativement) : Après l'indépendance (1963)

Style architectural : Français – japonais – italien

Etat général du jardin :

Bonne moyenne mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu non entretenu

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

- ❖ Est-ce que le parc a fait l'objet d'un renforcement (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)

Oui

non

- ❖ L'étude et les travaux ont –ils respectés les normes techniques de restauration / (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)

Oui

non

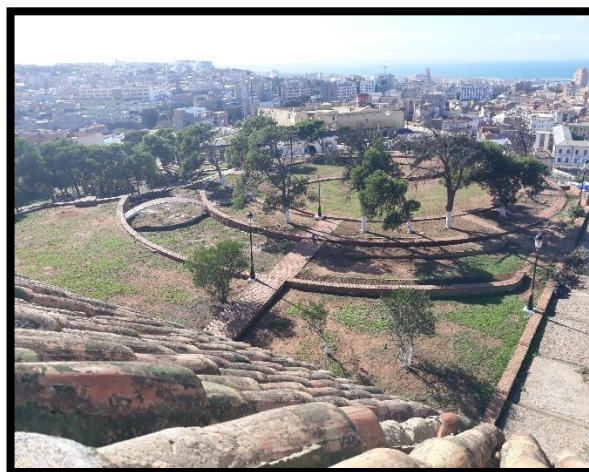


Photo 71 L'état ancienne du Parc.



Photo 72 L'état Actuel du Parc.

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT



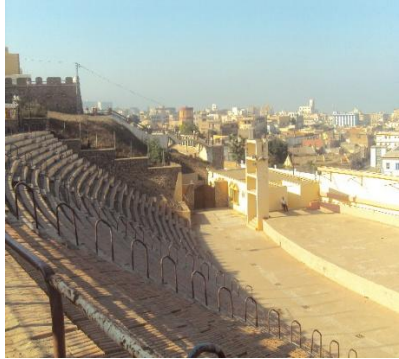
FICHE D'ÉVALUATION DU BATI

« THEATRE DE VERDURE »

Commune : Mostaganem (Quartier Aarsa)

Coordonnées géographiques : 35°56'06.44"N / 0°05'46.55"E

Fiche technique de la construction :

Théâtre de verdure	Adresse : 35°56'06.44"N / 0°05'46.55"E /Mostaganem (Quartier Aarsa)	
 <p>Plan de situation</p>	 <p>Vue de l'extérieur</p>	 <p>Vue de l'intérieur</p>

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Construction militaire Jardin Autre : Théâtre en plein air

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Loisirs culturel Hydraulique

Propriété juridique du bâtiment

Bien de l'état bien privé propriétaire non identifié

Date de la construction (approximativement) : Année 2000

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Auto stable

Style architectural : architecture moderne.

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

Etat général du théâtre :

Bonne

moyenne

mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu

non entretenu

- ❖ Est-ce que le bâtiment a fait l'objet d'un renforcement (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)

Oui

non

- ❖ L'étude et les travaux ont –ils respectés les normes techniques de restauration / (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)

Oui

non



Photo 73 L'état ancienne du Théâtre.

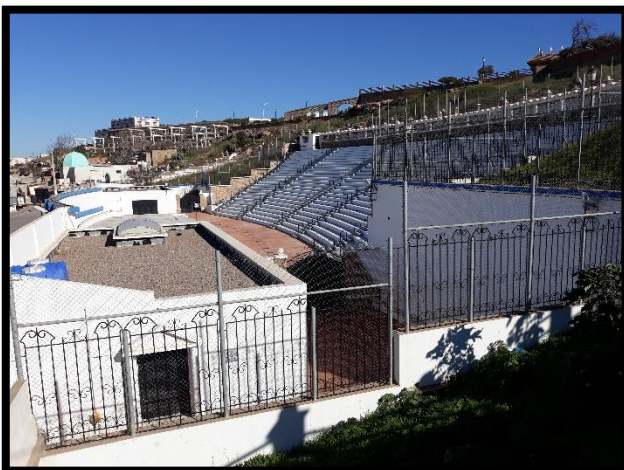


Photo 74 L'état Actuel du Théâtre.

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

FICHE D'ÉVALUATION DU BATI

« Château d'eau »

Commune : Mostaganem (Quartier El Matmore)

Coordonnées géographiques : 35°55'58.70"N / 0°05'39.75"E

Fiche technique de la construction :

Château d'eau	Adresse : 35°55'58.70"N / 0°05'39.75"E /Mostaganem (Quartier El matmore)
 <p>Plan de situation</p>	 <p>Vue de l'extérieur</p>

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Construction militaire

Autre : **Château d'eau**

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Scolaire Socioculturel Hydraulique

Propriété juridique du bâtiment :

Bien de l'état bien privé propriétaire non identifié

Date de la construction (période approximative) : Période coloniale.

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

Style architectural : style néo mauresque.

Etat général de la construction :

Bonne moyenne mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu non entretenu

❖ **Est-ce que le bâtiment a fait l'objet d'un renforcement (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)**

Oui non

❖ **L'étude et les travaux ont –ils respectés les normes techniques de restauration / (rénovation, restauration, réhabilitationetc.)**

Oui non

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

FICHE D'ÉVALUATION DU BATI « Construction n°01 »

Commune : Mostaganem (Quartier El Matmore)

Adresse : 07 places du fort /Mostaganem (Quartier El Matmore)

Fiche technique de la construction :

Construction n°01	Adresse : 07 places du fort /Mostaganem (Quartier El Matmore)
 <p>Plan de situation</p>	 <p>Vue de l'extérieur</p>

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Construction militaire

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Scolaire Socioculturel Hydraulique

Date de la construction (période approximative) : Période après l'indépendance.

Nombre de niveaux : Quatre Niveau (REZ-DE CHAUSSE + Trois étages).

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

Style architectural : Moderne

Etat général de la construction :

Bonne moyenne mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu non entretenu

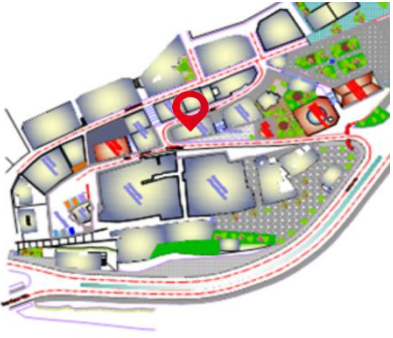

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

FICHE D'ÉVALUATION DU BATI « Construction n°02 »

Commune : Mostaganem (Quartier El Matmore)

Adresse : 07 places du fort /Mostaganem (Quartier El Matmore)

Fiche technique de la construction :

Construction n°02	Adresse : 07 places du fort /Mostaganem (Quartier El Matmore)
 <p>Plan de situation</p>	 <p>Vue de l'extérieur</p>

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Construction militaire

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Scolaire Socioculturel Hydraulique

Date de la construction (période approximative) : Période après l'indépendance.

Nombre de niveaux : Trois Niveaux (REZ-DE CHAUSSE + deux étages et un sous-sol).

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

Style architectural : Moderne

Etat général de la construction :

Bonne moyenne mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu non entretenu

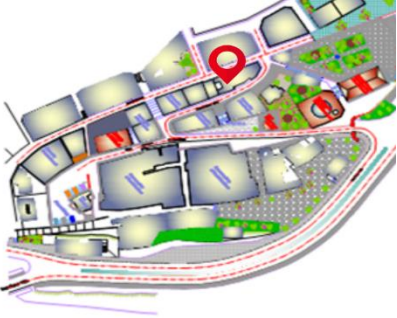

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

FICHE D'ÉVALUATION DU BATI « Construction n°03 »

Commune : Mostaganem (Quartier El Matmore)

Adresse : Rue BOUKHATEM Abdelkader /Mostaganem (Quartier El Matmore)

Fiche technique de la construction :

Construction n°03	Adresse : Rue BOUKHATEM Abdelkader (Quartier El Matmore)
 <p>Plan de situation</p>	 <p>Vue de l'extérieur</p>

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Construction militaire

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Scolaire Socioculturel Hydraulique

Date de la construction (période approximative) : Période coloniale.

Nombre de niveaux : Deux Niveaux (REZ-DE CHAUSSE + un étage.).

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

Style architectural : Coloniale.

État général de la construction :

Bonne moyenne mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu (Restauration intérieure). Non entretenu

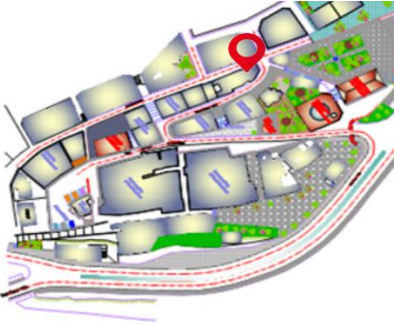

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

FICHE D'ÉVALUATION DU BATI « Construction n°04 »

Commune : Mostaganem (Quartier El Matmore)

Adresse : Rue BOUKHATEM Abdelkader /Mostaganem (Quartier El Matmore)

Fiche technique de la construction :

Construction n°04	Adressee: Rue BOUKHATEM Abdelkader (Quartier El Matmore).
 <p>Plan de situation</p>	 <p>Vue de l'extérieur</p>

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Construction militaire

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Scolaire Socioculturel Hydraulique

❖ **C'est un immeuble d'habitation à usage locatif.**

Date de la construction (période approximative) : Période coloniale.

Nombre de niveaux : Trois Niveaux (REZ-DE CHAUSSE + deux étages).

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

Style architectural : Coloniale.

Etat général de la construction :

Bonne moyenne mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu non entretenu

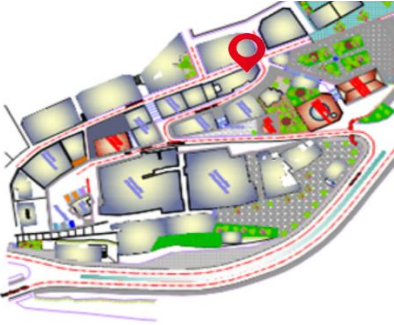

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

FICHE D'ÉVALUATION DU BATI « Construction n°05 »

Commune : Mostaganem (Quartier El Matmore)

Adresse: Rue BOUKHATEM Abdelkader /Mostaganem (Quartier El Matmore)

Fiche technique de la construction :

Construction n°05	Adresse: Rue BOUKHATEM Abdelkader (Quartier El Matmore)
 <p>Plan de situation</p>	 <p>Vue de l'extérieur</p>

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Construction militaire

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Scolaire Socioculturel Hydraulique

Date de la construction (période approximative) : Période coloniale.

Nombre de niveaux : Quatre Niveaux (REZ-DE CHAUSSE + trois étages).

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

Style architectural : Moderne (une habitation de la période coloniale restauré)

Etat général de la construction :

Bonne moyenne mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu non entretenu

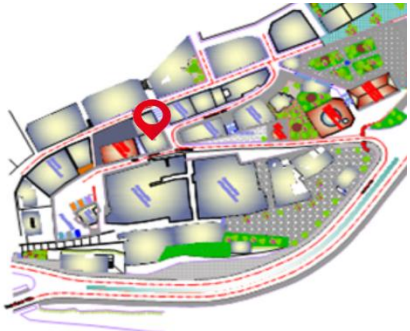

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

FICHE D'ÉVALUATION DU BATI « Construction n°06 »

Commune : Mostaganem (Quartier El Matmore)

Adresse : Rue NEBARI Bendhiba /Mostaganem (Quartier El Matmore)

Fiche technique de la construction :

Construction n°06	Adresse: Rue NEBARI Bendhiba /Mostaganem (Quartier El Matmore)
 <p>Plan de situation</p>	 <p>Vue de l'extérieur</p>

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Construction militaire

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Scolaire Socioculturel Hydraulique

❖ **C'est un immeuble d'habitation à usage locatif.**

Date de la construction (période approximative) : Période coloniale (1912).

Nombre de niveaux : Deux Niveaux (REZ-DE CHAUSSE + un étage).

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

Style architectural : Coloniale.

Etat général de la construction :

Bonne moyenne mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu non entretenu



| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

FICHE D'ÉVALUATION DU BATI « Construction n°07 »

Commune : Mostaganem (Quartier El Matmore)

Adresse : 11 Rue BELAHOUEL /Mostaganem (Quartier El Matmore)

Fiche technique de la construction :

Construction n°07	Adresse: 11 Rue BELAHOUEL /Mostaganem (Quartier El Matmore)
 <p>Plan de situation</p>	 <p>Vue de l'extérieur</p>

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Construction militaire

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Scolaire Socioculturel Hydraulique

❖ **C'est un immeuble d'habitation à usage locatif (bureau d'avocat et des experts).**

Date de la construction (période approximative) : Période coloniale.

Nombre de niveaux : Deux Niveaux (REZ-DE CHAUSSE + un étage).

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

Style architectural : Coloniale.

Etat général de la construction :

Bonne moyenne mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu non entretenu

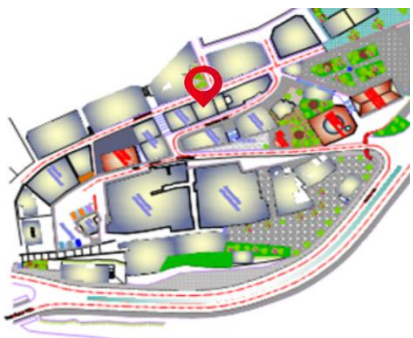

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

FICHE D'ÉVALUATION DU BATI « Construction n°08 »

Commune : Mostaganem (Quartier El Matmore)

Adresse: Rue BOUKHATEM Abdelkader /Mostaganem (Quartier El Matmore)

Fiche technique de la construction :

Construction n°08	Adresse: Rue BOUKHATEM Abdelkader (Quartier El Matmore)
 <p>Plan de situation</p>	 <p>Vue de l'extérieur</p>

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Construction militaire

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Scolaire Socioculturel Hydraulique

Date de la construction (période approximative) : Période coloniale.

Nombre de niveaux : Deux Niveaux (REZ-DE CHAUSSE + un étage).

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

Style architectural : Coloniale.

État général de la construction :

Bonne moyenne mauvaise

Entretien du bâtiment :

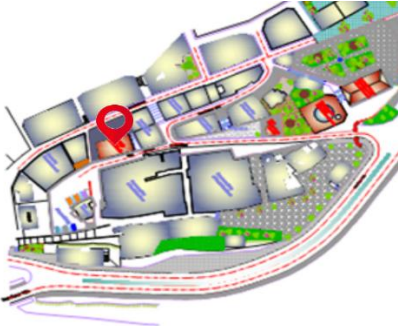

Bâtiment entretenu non entretenu

FICHE D'ÉVALUATION DU BATI « Construction n°09 »

Commune : Mostaganem (Quartier El Matmore)

Adresse : Rue NEBARI Bendhiba /Mostaganem (Quartier El Matmore)

Fiche technique de la construction :

Construction n°09	<u>Adresse :</u> Rue NEBARI Bendhiba (Quartier El Matmore)
 <p>Plan de situation</p>	 <p>Vue de l'extérieur</p>

Type de construction :

Bâtiment Maison Individuelle Usine
 Construction militaire

Usage de la construction :

Habitation Hospitalier Commercial
 Administration Sportif Industriel
 Scolaire Socioculturel Hydraulique

❖ **C'était une construction militaire (centre de torture) transformé à une radio en 2004.**

Date de la construction (période approximative) : Période coloniale (1917).

Nombre de niveaux : Deux Niveaux (REZ-DE CHAUSSE + un étage).

Structures-en :

Béton armé Maçonnerie Charpente métallique Bois

Style architectural : Coloniale.

Etat général de la construction :

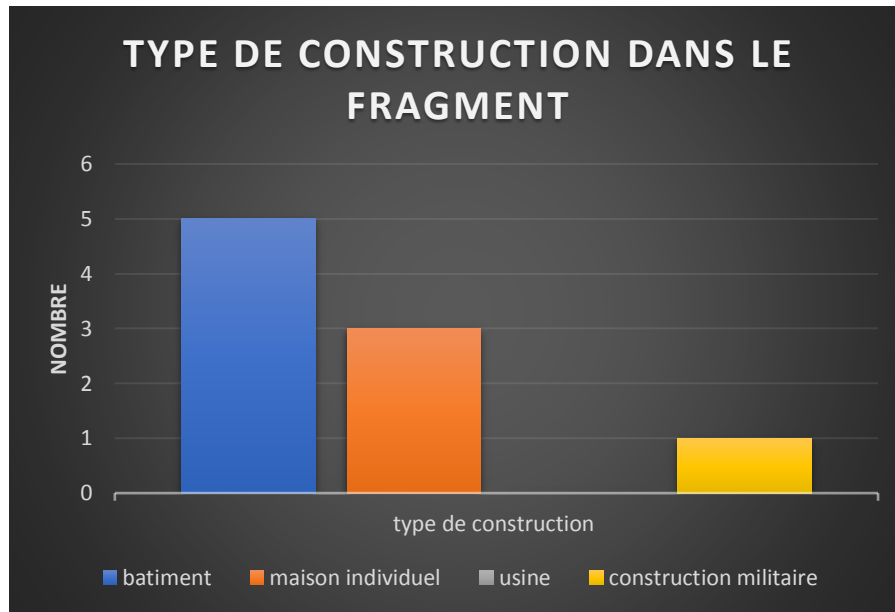
Bonne moyenne mauvaise

Entretien du bâtiment :

Bâtiment entretenu non entretenu

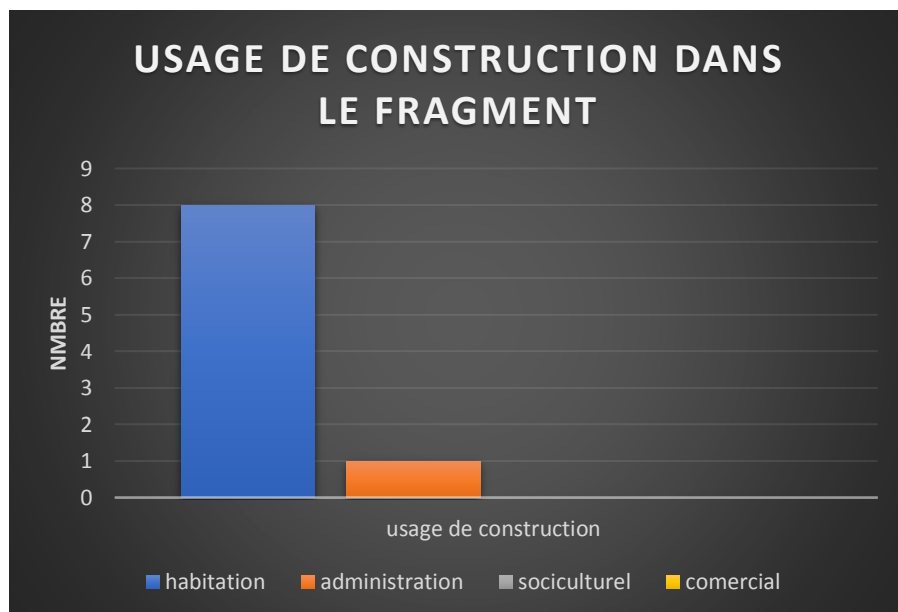
| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

Après l'élaboration de l'enquête technique sur les bâtiments et après avoir les résultats on remarque que la majorité des constructions sont des bâtiments et des maisons individuelles comme le présente le graphique ci-dessous.



Graphique 1 Type de construction dans le fragment.

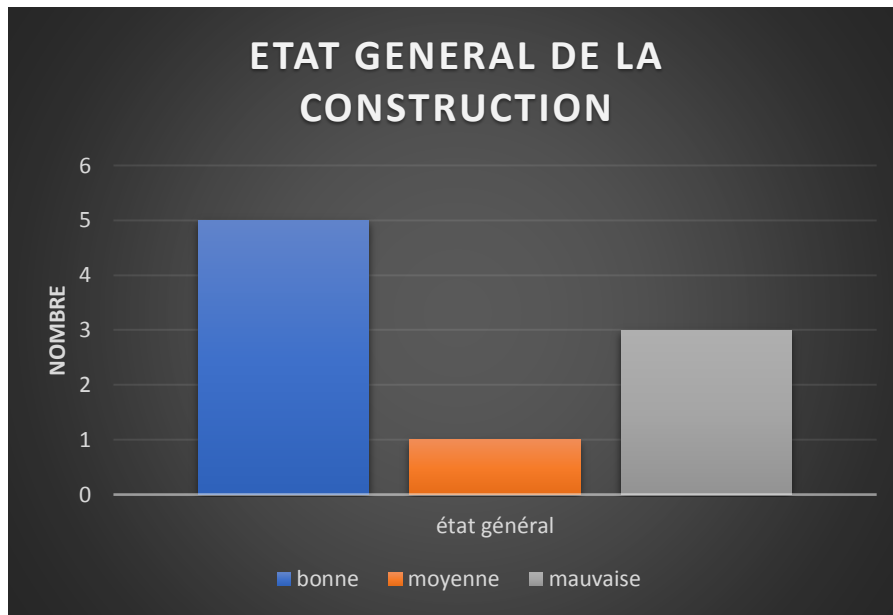
Et pour l'usage de ces constructions, on remarque que la fonction qui domine c'est l'habitations puisqu'il est un quartier résidentiel avec un seul type d'administration.



Graphique 2 Usage de construction dans le fragment.

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

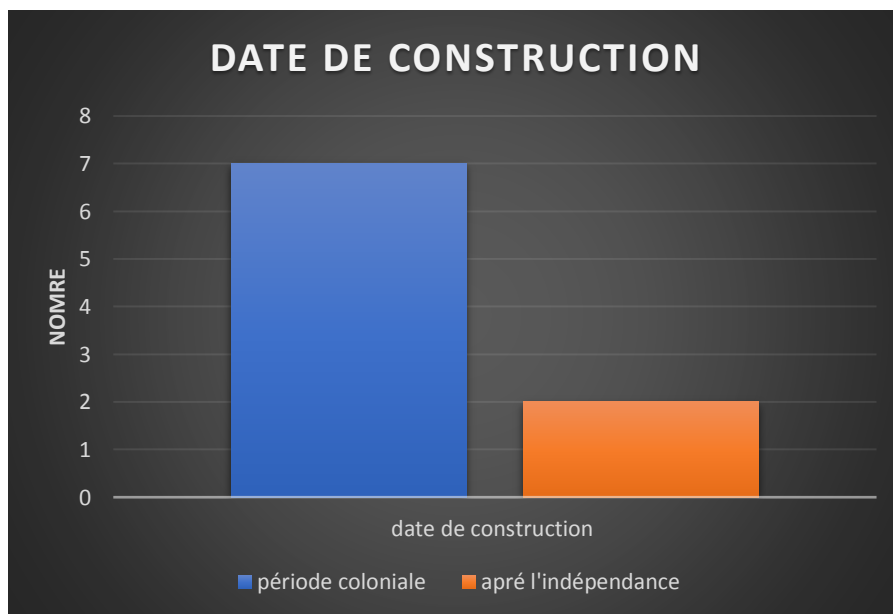
Pour l'état du bâti, il se change entre la bonne, moyenne et le mauvais état en remarquant que le bon état domine dans le quartier grâce aux actions de restauration et réhabilitation faites par les propriétaires



Graphique 3 Etat général de la construction.

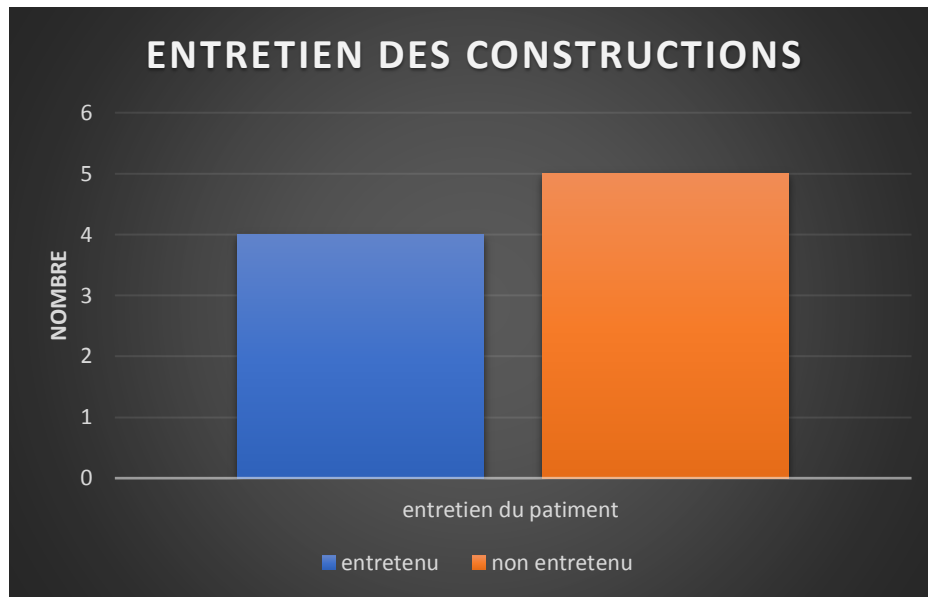
On distingue deux périodes de construction, avant et après l'indépendance ce que justifie en même temps l'état de ces bâtiments.

Vu que le quartier est de caractère patrimonial, donc la majorité des constructions sont conçu à la période coloniale, et donc ils ont pris le caché architecturale de cette période.



Graphique 4 Date de construction des bâtiments.

Pour l'entretien de chaque bâtiments, vu que les nouvelles constructions dominant et qu'elle ne nécessite pas d'entretien, alors on trouve que juste les constructions qui datent de la période coloniale nécessite un entretien.



Graphique 5 Entretien des constructions.

Conclusion :

La conclusion à établie que les résultats de l'enquête technique ont révélé que la majorité des monuments et surtout ce à caractère patrimoniale relevant de la période ottomane et suite à leur restauration en 1998 ont présenté des informations quant à l'usage de leurs constructions qui représente une reconversion pour la majorité des monuments. Pour les maisons à caractère habitat relevant de la période coloniale sont restées toujours occupée par la même fonction initiale. Et pour le mode constructif, la majorité des monuments qui ont été recenser, présente un mode constructif à bade maçonnerie traditionnelle.

Pour l'état général des constructions, et la majorité et surtout ce à caractère patrimoniale qui ont été restauré durant la période de 1998, présente un bon état de conservation. Pour les monuments qui n'ont pas bénéficié de restauration, présente un état de dégradation avancé. Et pour les maisons occupées par leurs propriétaires, ont bénéficié généralement d'un entretien plus au moins fragmenter, mais ils sont entretenus.

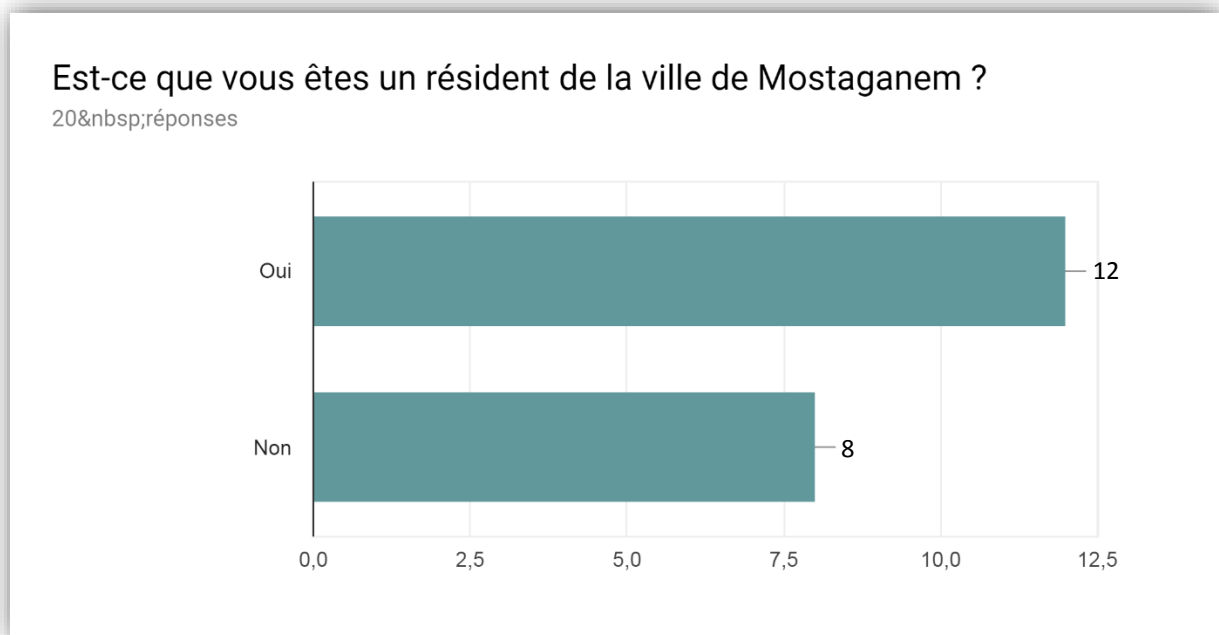
II. Questionnaire

« Si tu construis pour moi, sans moi ça veut dire que tu construis contre moi » ¹⁰⁹

Cela dit qu'il est primordial de prendre en considération l'avis des attributaires sur le sujet, afin de mieux intervenir du point coté sociale et fonctionnelles. Sur ce un questionnaire a été lancé sur un ensemble qui regroupe des citoyens de la ville de Mostaganem ou dehors, étudiants, fonctionnaires, architectes.

1. Introduction :

Le but derrière cette enquête sociale était pour savoir les caractéristiques de notre fragment d'études. Le principe était d'interroger les citoyens pour bien comprendre leurs visions à propos de notre zone d'étude, ces monuments, sa qualité urbaine et son animation.



Graphique 6 Les gens ayant répondu à notre questionnaire.

Pour la question concernant la fréquence du jardin par les citoyens, tant de gens ont répondu comme suit dans le tableau.

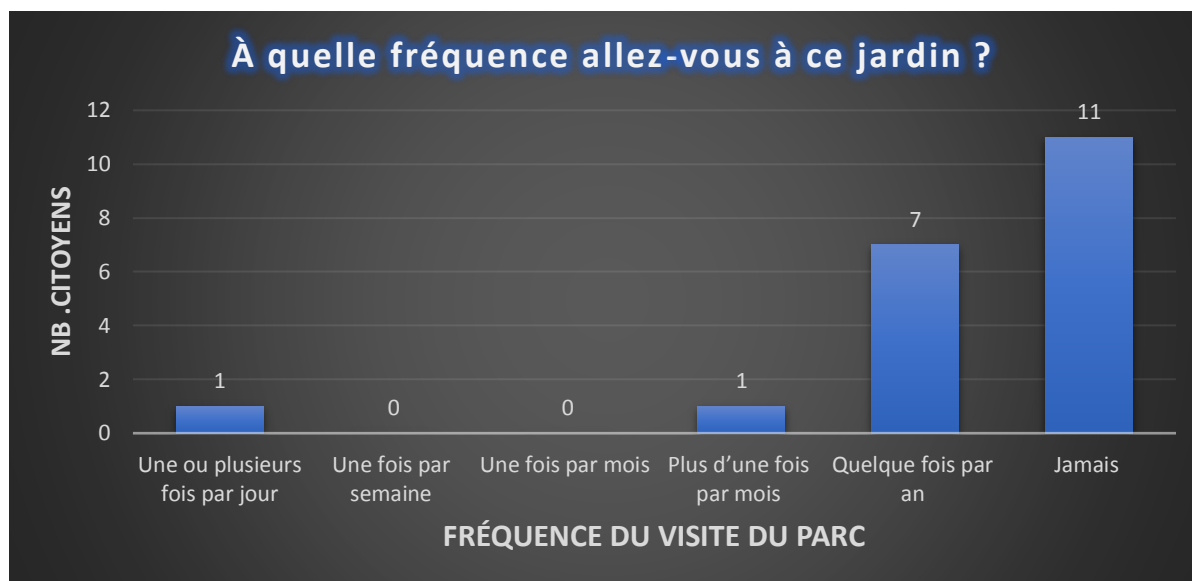
Visite du parc	NB du citoyen	Fréquence
Une ou plusieurs fois par jour	1	5%
Une fois par semaine	0	0%
Une fois par mois	0	0%
Plus d'une fois par mois	1	5%
Quelque fois par an	7	35%
Jamais	11	55%
Total	20	100%

Tableau 4 la fréquence de la visite du parc selon les citoyens.

¹⁰⁹ Citation dite par **Gandhi**

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

On remarque que la majorité des citoyens ayant répondu à ces enquêtes ne fréquentent le parc qu'à des rares occasions ou jamais. Et le diagramme suivant regroupe les résultats obtenus.



Graphique 7 La fréquence de la visite du parc. Excelle 2016 (modifié par les auteurs du mémoire).

Pour la question concernant la qualité du jardin, tant de gens ont répondu comme suit dans le tableau.

Qualité du parc	NB du citoyen	Fréquence
Beau	3	15%
Laid	0	0%
Mort	9	45%
Vivant	0	0%
Bien aménagé	0	0%
Accessible	0	0%
Inaccessible	1	5%
Sécurisé	0	0%
Inquiétant	7	35%
Moderne	0	0%
Total	20	100%

Tableau 5 La qualité du parc selon les citoyens.

On remarque que la majorité des citoyens ont qualifié le parc par l'inaccessibilité, l'insécurité et qu'il est mort. Et le diagramme suivant regroupe les résultats obtenus.



Graphique 8 La qualité du parc. Excelle 2016 (modifié par les auteurs du mémoire).

| ENQUÊTES TECHNIQUES ET SOCIALE SUR LE FRAGMENT

Carte mentale :

La figure suivante représente un modèle de carte mentale établi sur site.

Il s'agit de décrire la représentation intellectuelle mémoriser ou imaginer par l'individu, elle est considérée comme une forme de recherche empiriques.

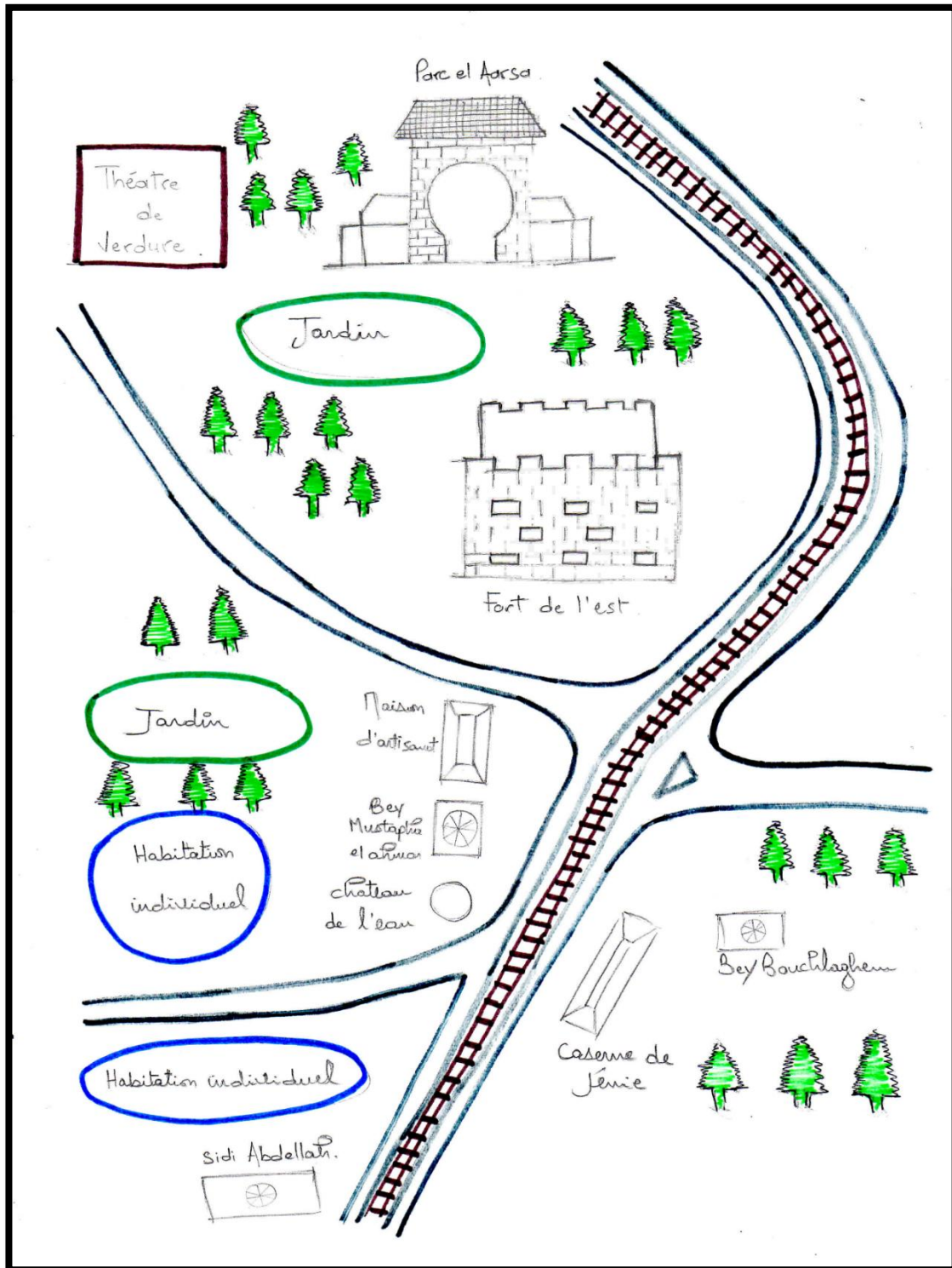


Figure 71 exemple d'une carte mentale à l'échelle de notre quartier établi lors de l'enquête social.

3. Conclusion :

L'enquête sur le terrain n'était pas vraiment satisfaisante à cause des contraintes rencontrées comme l'absence de la réflexion des gens, et parfois ils n'ont pas pu atteindre la qualité des réponses voulues.

Le questionnaire contient diverses interrogations sur l'historique du site qui fait l'objet de convoitise mais qui a tout de même une mauvaise réputation due à l'insécurité et à la difficulté de son accès. Enfin sur l'efficacité des espaces de sociabilité déterminés par le parc 20 août ou connu sous le nom de parc El Aarsa. Ce dernier occupe une place importante dans le fragment et donne directement sur l'ancienne ville de Mostaganem (Derb et Tobana) et bénéficie d'une vue panoramique sur la méditerranée.

Le parc d'el Aarsa présente une variété de jardins, le jardin français et le jardin japonais, qui marquent son point fort. Le parc bénéficie d'une vue et d'un endroit stratégique qui domine la ville en hauteur. Toutefois, il reste rarement visité comme l'ont témoigné les citoyens que nous avons interrogés lors de notre enquête. De ce fait, il faut prendre toutes les mesures de rectification nécessaires afin de remédier à ce problème.

CINQUIÈME PARTIE :

LA RÉFLEXION

CINQUIÈME PARTIE : LA RÉFLEXION

I. Réflexion :

« Marquer l'histoire, créer l'objet, l'architecture qui perdurera dans le temps est une folle envie qui ronge sans doute de belles idées. Nous espérons marquer le temps grâce à des bâtiments qui resteront debout après nous. L'architecture n'est pas que le bâtiment figé dans l'histoire qui au mieux a été contemporain à son inauguration et se démodera peut-être au fil des années. L'architecture est avant tout un concept, une idée, et cela peut s'exprimer seulement le temps d'un instant. Un lieu éphémère est comme la vie : intense. Il doit marquer les esprits et est synonyme de fête, de mise en scène, de spectaculaire. Il est conçu pour une fonction bien spécifique sans qu'on se pose la question de demain. Il célèbre cette fonction et c'est ici que se trouve son point fort. »

Raphaëlle Robert

« Un projet avant d'être un dessin est, un processus c'est-à-dire, un travail de réflexion basé sur la recherche des réponses d'un ensemble de contraintes liées à l'urbanisme, au site, au programme, et au thème, ce qui veut dire qu'il est difficile de dissocier le processus de création future et la phase de programmation car l'ensemble constitue l'acte de créer »

Richard Meier

La phase de la réflexion est la phase la plus importante qui a pour but de changer l'image du quartier délaissé et insécurisé. Ce quartier riche en histoire qui regroupe plusieurs époques nous mène à réfléchir sur comment réagir pour assurer les questions émises dans la problématique à savoir :

- L'absence de la continuité et de liaison spatiale
- La dégradation de tissu urbain
- Dégradation des espaces public
- Des espaces verts non exploités et un parc délaissé
- Un parc abandonné malgré sa richesse architectural à cause de l'insécurité
- Des monuments historiques dégradés malgré leurs classements dans le plan de sauvegarde
- Obstacle visuel (mur de soutènement des travaux de tramway)

Ainsi que comment on va procéder pour atteindre les objectifs qui sont :

- Assurer une continuité spatiale animée par un ensemble de fonctions complémentaires
- Valorisation des espaces publics par l'action de restructuration et réhabilitation des espaces négatifs
- Sauvegarder la mémoire du lieu et de la société.
- Amélioration des liaisons entre différents fragments et de l'accessibilité vers le centre.
- Créer un parcours pour assurer une cohérence spatiale et fonctionnelle à l'intérieur des quartiers.

La réflexion va se faire à base des deux principes d'aménagement à l'échelle urbanistique et à l'échelle architectural ainsi que sur l'objectif majeurs qu'est comment assurer la continuité dans le temps de ce quartier par le biais d'un stratagème qui est la création d'un circuit touristique ainsi que son fonctionnement et les changements effectués suite à cette création d'un circuit touristique.

A cette étape on a fait une intervention urbaine qui regroupe plusieurs actions d'aménagement global, son but est de restructurer, réhabiliter, restaurer et réanimer l'espace d'étude de manière à garder l'existant en le revalorisant et de projeter une nouvelle image en toute cohérence.

- Cette intervention urbaine va déroulée comme suit :
 - La restructuration urbaine et le réaménagement
 - Injection de nouvelles fonctions en concordance avec le circuit touristique sans apporter atteinte au caractère patrimoniale du fragment
 - La projection d'un parcours touristique.

II. L'intervention :

1. Définition des types d'interventions :

1.1. La restructuration urbaine :

Par “ restructuration urbaine ”, on entend l'ensemble des actions qui contribuent à améliorer le cadre bâti d'un quartier, qu'il s'agisse de recréer un paysage naturel, d'intervenir sur l'urbanisme (rues, places...), de créer ou recréer des équipements collectifs, de transformer des bâtiments par démolition ou remodelage, déconstruire ou reconstruire des logements et des bâtiments d'activité etc.

La restructuration introduit une nouvelle configuration de l'entité, en la remodelant. Elle implique, de ce fait, un changement radical d'un espace urbain assez vaste, aussi bien au niveau de son tracé. Elle s'applique à des entités qui présentent une déstructuration et un manque d'homogénéité évidente au niveau du tracé ou du cadre bâti.

L'aménagement à l'échelle urbanistique :

- Prolongement des voies pour relier la partie haute et la partie basse du fragment.



Figure 72 Prolongement des voies dans le fragment.

- Crée des accès mécaniques pour rendre le quartier bien accessible.

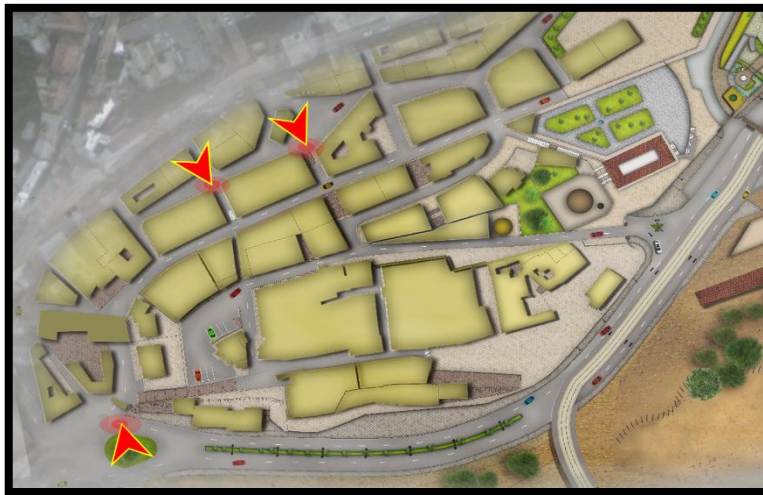


Figure 73 Création des accès mécanique.

- La liaison entre tous les monuments et entre les deux côtés du fragment.



Figure 74 La liaison entre les monuments et les parties du fragment.

- Projection des nouveau espace publics et verts.



Figure 75 Projection des espaces publics et verts.

- Y remédier à la sécurité du quartier qui est considéré comme problème majeur régnant dans le quartier

L'aménagement à l'échelle architectural :

- La réhabilitation et la restauration des anciens monuments.
- Le ravalement des façades par des interventions comme la réhabilitation (légère ou profonde en fonction de l'état de dégradation de chaque construction)

1.2. La restauration :

Dans le domaine du patrimoine, le concept de restauration désigne une opération consistant à rendre au moyen de techniques appropriées, leur intégrité à toutes les parties l'ayant perdue, d'une œuvre d'art et en particulier d'un édifice.

1.3. Réhabilitation :

La réhabilitation est l'une des techniques de conservation du patrimoine la plus répandues, elle peut être légère, moyenne, lourde ou exceptionnelle. Elle se définit comme étant l'action d'amélioration sans changement d'usage.

1.4. Réhabilitation urbaine :

La réhabilitation c'est l'action d'amélioration du cadre bâti du point de vue physique et social. Est un domaine d'action très vaste, difficile et complexe, dont les résultats dépendent étroitement des conditions de son application¹¹⁰.

¹¹⁰La réhabilitation est une pratique architecturale née, en Europe, à la fin des années 1960, en réaction contre les destructions massives des centres urbains effectuées après-guerre. Leader mondial, les italiens furent les premiers,

C'est une remise aux normes d'habitabilité actuelle d'un bâtiment ancien. On distingue plusieurs niveaux de réhabilitation :

- Légère : sur les parties communes
- Moyenne : des travaux plus complets sur les parties privatives
- Lourde : redistribution des pièces, réfection des toitures, travaux touchant les gros œuvres.
- Exceptionnelle : intervention sur les gros œuvres.

Cette action, assez récente dans le discours et la pratique urbanistiques, a pour objectif l'intégration de secteurs urbains marginaux au reste de la ville, par des interventions aussi bien sur le cadre physique que sur le cadre social, source de conflits et d'instabilité pour la collectivité.

1.5. Réfection :

Action de remettre en état, de réparer, de remettre à neuf. La réfection désigne au sens large le fait de réaménager un local, un bâtiment ou un lieu (quartier, friche, espace vert...). Elle consiste à garder l'aspect extérieur du bâtiment et à améliorer le confort intérieur et économiser l'énergie. ¹¹¹

- Le types d'intervention sur les monuments :

Le monument	Type d'intervention
Muraille	Restauration et confortement
Fort de l'Est	Réhabilitation
Mausolée Bey Bouchlaghem	Réhabilitation
Mausolée Bey Mustafa el Ahmar	Restauration
Mausolée Sidi Abdallah	Réhabilitation
La poudrière	Réhabilitation
Caserne de genie	Restauration la caserne restante
Parc 20 aout	Réhabilitation et réaménagement
Théâtre de verdure	Rehabilitation et réaménagement extérieur
Chateau d'eau	Réhabilitation

Tableau 6 Le type d'intervention sur les monuments.

à réagir aux accusations d'insalubrité portées contre les centres villes, au nom de la mémoire et de la continuité urbaine. Et en réponse à Xe vieux réflexe hygiéniste qui s'attaque au bâti pour changer les hommes, on accusait alors les immeubles anciens d'avoir été construits à l'économie, de n'être conformes ni aux besoins modernes ni au standard de l'hygiène.

¹¹¹ Wikipédia

2. Le circuit touristique proposé dans cette démarche :

« L'architecture c'est le vide, à toi de le définir ».

Nous proposons dans cette partie du chapitre, le circuit touristique dans le cas d'études en valorisant les différents monuments pour le biais d'actions conjuguées sur les monuments comme la restructuration du tracé viaire, la restauration et la réhabilitation des monuments (en fonction de chaque expertise). Accompagné par la reconversion et requalification pour que certains monuments soient rentables comme la poudrière, Fort de l'est et le parc 20 août. Et aussi la réaménagement et réhabilitation du parc El Aarsa et le théâtre en plein air, restauration de la muraille et revalorisation de l'emplacement d'ancien casernement de génies.

Le parcours démarre du parc d'el Aarsa, étant donné qu'il est un élément d'appel important il occupe un emplacement stratégique vu qu'il culmine par rapport aux autres placettes et monuments du fragment. Ce parcours regroupe trois typologies de jardins qui sont le jardin français, le jardin italien et le jardin japonais, ces derniers ont été exploités pour l'action d'aménagement au niveau de tous les espaces verts du quartier, le jardin donne un accès directement au théâtre qui est un endroit de spectacle durant les visites et les fêtes de verdure. Depuis le parc on accède directement au fort de l'est ou dit aussi le fort des turques qui raconte jusqu'à aujourd'hui l'histoire de l'arrivée des ottomanes à Mostaganem. Afin de le valoriser nous proposons une action de restauration. Une visite à l'intérieur de ce dernier. Depuis le musée on peut contempler la vue sur Tijdit et Matmore.

Toujours dans la continuité de la visite prévue dans le circuit touristique on accède à une vieille mosquée qui a été réhabilitée durant la visite présidentielle en 1998 et qui fait office d'un entretien régulier ; depuis cette mosquée on passe à la maison d'artisanat dite autrefois la poudrière, comme nous avons proposé à la partie réflexion de programme à cette dernière et comme elle occupe actuellement un espace d'artisanat comme son nom l'indique, nous proposons aussi afin de l'animer des ventes locales de ce qui est produit.

On continue la visite au mausolée du bey Bouchlaghem, et puis on accède aux dédales du quartier d'el Matmore en passant à côté du château d'eau et des constructions qui datent de l'époque coloniale pour arriver au zaouia de Bentkhouk qui est un joyau de l'architecture coloniale et au mausolée de Sidi Abdallah. De là on peut contempler la vue sur le centre-ville de Mostaganem.

On continue la visite en longeant la muraille sud de la ville intramuros pour accéder par un passage sous terrain de façon que les murs de soutènement du tramway se positionnent comme un obstacle devant notre circuit pour accéder à la partie sud est du fragment où est implanté la caserne de génie et le mausolée de bey Mostafa el Ahmar. De là nous clôturons notre circuit avec une esplanade créée spécialement suite à la déconstruction de la première caserne de génie ou une création de programme de restaurant a été proposée et un aménagement en plein air afin de se reposer comme point de plaisir et détente.

Cette visite sera animée par des panneaux d'interprétation installés au niveau des parcours et devant chaque monument pour faciliter l'obtention de l'information, et des dépliants offerts au niveau du point de départ pour bien guider la visite.



Figure 76 La trajectoire tracé pour le circuit.

3. Schéma de principe de l'intervention :

Phase 01 :

Le réaménagement du parc 20 aout en revalorisant les trois types des jardins existés déjà, conçue par l'architecte André coron.



Figure 78 le jardin d'El Aarsa avant le réaménagement.



Figure 77 le jardin après le réaménagement.

Phase 02 :

La réhabilitation du fort de l'est et la création d'une esplanade en bénéficiant de la vue panoramique sur mer et la projection des escaliers qui ont été mis en valeur sous forme de gradins et pente et pour pouvoir offrir une vue vers la partie basse du quartier. Et qui relie la partie basse avec le fort de l'est et la nouvelle esplanade en projetant des boxes de vente au-dessous de cette dernière comme une réponse à notre problématique de réanimation du fragment

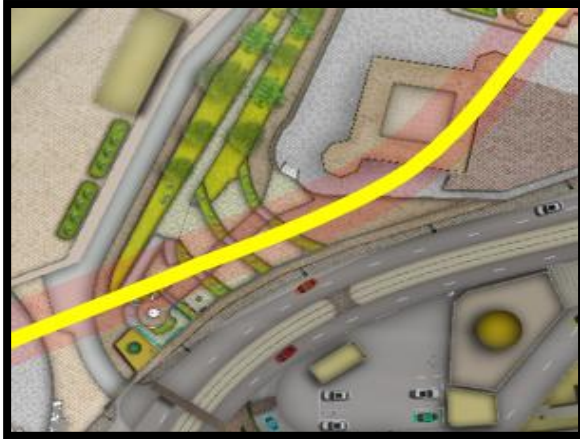


Figure 80 le fort de l'est avant la réhabilitation.



Figure 79 le fort de l'est après la réhabilitation.

Phase 03 :

La réhabilitation des monuments et le réaménagement de la placette en faisant rappel au jardin japonais.



Figure 81 la placette de la poudrière avant l'intervention.



Figure 82 Le réaménagement de la placette

Phase 04 :

La réhabilitation du mausolée et l'élargissement de la voie principale avec un rappel du jardin français au milieu des habitats.



Figure 83 avant l'intervention.



Figure 84 après l'intervention.

Phase 05 :

La restauration de la caserne restante et du mausolée en projetant un aménagement qui les valorise et il sera comme un point de repos et d'arrivée de notre circuit.

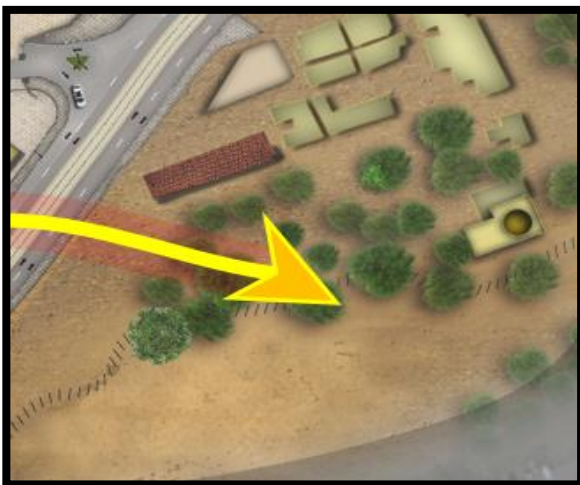


Figure 86 la placette du casernement.



Figure 85 la revalorisation de la placette.

- Plan d'aménagement global :

La figure suivante présente une vue générale de l'aménagement de notre quartier.



Figure 87 Plan d'aménagement final.

4. Le dépliant touristique (brochure) :

Un dépliant touristique sera distribué au point de départ du circuit afin de faciliter la visite, et donner une idée aux touristes à propos du site historique, ses monuments et la trajectoire de la visite.

Le dépliant contient un plan général du fragment, ainsi que des fiches techniques de chaque monument visité et d'autres informations concernant le site historique.



Figure 89 Le dépliant touristique proposé pour notre circuit. (Par les auteurs du mémoire).



Figure 90 La forme final du dépliant touristique.

5. Conclusion :

Suite à l'enquête technique et sociale du chapitre précédent, et après avoir trié les résultats obtenus sur le mode de réflexion des citoyens envers le quartier, nous proposons dans cette partie de présenter le circuit touristique émanant des actions proposées dans les parties précédentes. A savoir l'action d'intervention sur l'urbain, ainsi que d'autres actions comme la restauration, la réhabilitation et la réfection etc.

Le circuit touristique vient finaliser la mise en valeur de notre fragment, sujet de la question problématique établi dans l'introduction générale.

Ce circuit démarre du jardin 20 août, par la suite circulant dans les différents monuments pour rentabiliser ces derniers et leur mise en valeur. Il s'achève au niveau de la placette dite place de la caserne de génie.





CONCLUSION GÉNÉRALE :

Arrivant à la fin de notre cursus universitaire en master deux ; spécialité habitat et projet urbain. Nous avons essayé de synthétiser notre acquis en termes de cinq ans d'études en architecture par une intervention urbaine qui définit une valorisation d'un quartier ancien à caractère patrimoniale à Mostaganem « le fragment urbain d'el Aarsa ».

Nous avons commencé notre réflexion par une partie théorique par le dégagement des concepts clés du patrimoine qui sont : la définition, la typologie, les valeurs de ce dernier et en s'appuyant sur des chartes et des textes juridiques de la loi 98/04 sur les différentes terminologies : le plan permanent de sauvegarde et la mise en valeur, le plan directeur d'aménagement d'urbanisme, le patrimoine national classé ... etc.

Nous avons continué toujours dans la même perspective de notre travail qui est la revalorisation d'un quartier à caractère patrimoniale dans une optique de tourisme, en abordant quelques définitions relatives au tourisme et sa typologie avec la définition d'un circuit touristique, ainsi que ses concepts majeurs pour bien préciser notre objectif. Par la suite et dans un troisième chapitre, nous avons présenté notre fragment qui est le quartier d'el Aarsa par une situation accompagnée de son historique ainsi qu'une étude d'état de fait accompagnée par une enquête sociale et une autre technique. Les résultats présentés dans les différentes enquêtes ainsi que l'étude du terrain à révéler que ce dernier avait besoin de quelques actions relatives au volet urbain, architecturale et au volet patrimonial et la création d'un circuit touristique.

Une fois que l'étude de terrain et les enquêtes techniques et sociales sont achevés, nous avons trié l'information en fonction de nos besoins et présenté les résultats dans une partie en présentant aussi quelques conclusions qui seront les axes majeurs de la projection d'actions comme la réhabilitation, restauration, restructuration, requalification ; en fonction de chaque monument et de chaque volet qui est l'urbain, l'architectural et le patrimoniale.

Dans une dernière partie qui est la phase de réflexion et suite aux différents chapitres élaborés et abordés précédemment, nous avons concrétisé les différentes actions pour finaliser le tracé du circuit touristique. Ce dernier, va être entamer par le parc 20 aout qui représente le point culminant et attractif de notre fragment, pour ensuite accéder au fort de l'est qui va garder sa fonction initiale qui est un musée juste avec une requalification de ce dernier suite à une réhabilitation (les résultats de l'expertise), afin de rentabiliser notre circuit touristique, nous allons passer à la mosquée et delà à la maison d'artisanat qui gardera sa fonction initiale en ajoutant une nouvelle fonction qui est la vente des produits locaux ; le circuit continuera avec le mausolée de Bey Bouchlaghem et le château d'eau pour arriver au mausolée de Sidi Abdellah, où on peut contempler une vue dégagée vers le centre-ville. Delà, on peut aussi admirer une partie de la muraille qui par manque d'information a été restaurée à la période coloniale et par la suite on va emprunter un passage sous terrain (étant donné qu'il y'a une création du tramway) pour accéder à la deuxième partie du fragment située à l'Es du quartier, cette partie est revalorisée par une placette dite une place de la caserne où on peut accéder à la caserne de génie et au mausolée de Bey Mostafa El Ahmar.

| CONCLUSION GÉNÉRALE

Le tramway fera partie intégrante de notre fragment où on peut accéder au premier point d'arrêt du tramway pour retourner vers le point de départ qui est le parc 20 aout.

L'objectif de ce circuit touristique est de réanimer notre fragment d'étude en précisant qu'il relie les deux parties du fragment et aussi tous les monuments et le rendre attractif en exploitant tous les moyens possibles et nécessaires à travers un système de signalisation qui met en valeur toutes les composantes de ce circuit ce qui suscite l'intérêt du touriste à lui rendre visite et pour mettre ce dernier en état de confort.

Cette riche recherche envie de retrouver toutes les logiques des pistes de réflexion susceptibles de revaloriser et de réanimer le fragment qui est de caractère patrimonial.

BIBLIOGRAPHIE :

✓ THESES ET MEMOIRES :

- ❖ **MAARAF Zoubida**, La vulnérabilité des deux casbahs (Tijdit et Derb-Tobana). Thèse de Magister. Chapitre 3
- ❖ **BELDJOUZI. B**, Etude archéologique de modèles d'architecture ottomane à la ville de Mostaganem Thèse de magister en Archéologie Islamique. Alger : Institut d'Archéologie, 2006, 226p.
- ❖ **HADJ SMAHA Meriem; BIOUD Hanane**. Quartier el aarsa, un patrimoine urbain à Sauvegarder, Mémoire de fin d'études de Master académique.
- ❖ **TOUBACHE Cherifa Newel** «MATMORE In Vestigium ... DU CAMP A LA CITE. Sur les traces d'une figure de subversion », Mémoire de Master académique, université de Mostaganem. (2016): 133 pages
- ❖ **Zakia HAMMOUNI**, L'urgence de se réapproprier notre patrimoine, Patrimoine ..., il y'a beaucoup à faire..., 38
- ❖ **HAMMA Walid**, Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils. Le cas de la ville historique de Tlemcen, le 7 Juillet 2011,35.
- ❖ **CHIALI Mustapha**, Restauration et réhabilitation du patrimoine historique, « Charte et règlementation du patrimoine » cours de Master 01(université Aboubaker Belkaid), 02
- ❖ **RENAM**. Les circuits touristiques au sein des médinas : entre besoins d'attractivité, faisabilité technique, gestion et promotion. 25 pages
- ❖ **Wided**, Mémoire fin d'étude : Sites archéologiques et potentialités touristique et culturel de Mostaganem, chapitre04, page 40.
- ❖ **BOUANKOUD Achour**, Géomètre Topographe, Exposé sur les jardins 80 pages. 2015/2016.

✓ OUVRAGES :

- ❖ **Mansour Benchehida**. Livre (Mythes, Légendes et Figures Emblématiques de Mostaganem). Page 27.
- ❖ **Mansour Benchehida**. Livre (les deux meddahs) ou les légendes de Mostaganem. Chapitre 15. « Mostaganem : Nom et Portes ».
- ❖ **Gustavo GIOVANNONI**. L'urbanisme face aux villes anciennes. Edition du SEUIL. Paris. 1998. P 22
- ❖ **BELHAMISSI Moulay**, l'histoire du Mostaganem des origines à nos jours, el wiam Mostaganem.
- ❖ **Gustavo GIOVANNONI**. L'urbanisme face aux villes anciennes. Edition du SEUIL. Paris. 1998. P 22
- ❖ Le petit Larousse, édition 2010 ,420.
- ❖ **Marcel Roncayolo**, « Lectures de villes. Formes et temps », Marseille, Éditions Parenthèses, 2002, 394.
- ❖ **Le petit Robert**, Dictionnaire le Robert, édition 2003 ,283.

- ❖ **Djamel Dekoumi**, Pour Une Nouvelle Politique De Conservation De L'environnement Historique Batialgerien - Cas De Constantine -, le 22 Novembre 2007, 393.
- ❖ **Leonardo Benevolo**, Histoire de l'architecture moderne – Volume 2 : Avant-garde et mouvements modernes (1890 – 1930).
- ❖ **Alain HESPLIER, Pierre BLOC, BURAFFOUR** ; le tourisme dans le monde ; 6ème édition Bréal ; septembre 2005 ; p.17
- ❖ **Françoise CHOAY**, l'Allégorie du patrimoine. Op cite, p.169
- ❖ **Alain HESPLIER, Pierre BLOC, BURAFFOUR**. Op cite ; p.53
- ❖ **Céline BONNAMY** ; D.E.S.S. Etudes Germaniques : la mise en œuvre du tourisme durable en Allemagne ; institut des hautes études européennes ; Université Robert Schuman, Strasbourg ; 2004 / 2005 ; p.15 et p.16
- ❖ **BARBIER. J**, Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie, Librairie de L. HACHETTE et CIE, Paris, 1855 p.234.
- ❖ **BASSET. R**, Mélanges africains et orientaux p.104.
- ❖ **EL BAKRI**, aux XI et XII siècle.
- ❖ **MARÇAIS. G**, Encyclopédie de l'Islam tome III, 1971.
- ❖ **BODIN. M**, Tradition indigènes sur Mostaganem : itinéraire historique et légendaire de Mostaganem et de sa région, p.198
- ❖ **Pascale JOFFROY**, « La réhabilitation des bâtiments conserver, améliorer, restructurer les logements et les équipements », éditions Le Moniteur, Paris, 1999.
- ❖ **Pierre MERLIN, et Françoise CHOAY**, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement ». Paris, Presses universitaires de France, (1988), 723 p.
- ❖ **Alain BORIE, François DENIEUL**. Etudes et documents sur le patrimoine culturel (méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels) par l'UNESCO ; 125 pages

✓ SITE INTERNET :

- ❖ Le site officiel de l'UNESCO, fr.unesco.org/culturel/sauvegarde.
- ❖ Secteur sauvegarder, centre nationale des recherche et archéologie en ligne. <http://cnra.dz/atlas/secteursauvegarde-vieille-ville-de-mostaghanem>.
- ❖ WIKIPEDIA ; Encyclopédie collective en ligne <https://www.wikipedia.org/>.
- ❖ Le site officiel du ministère de la culture <https://www.mculture.gov.dz/mc2/fr/jsiteclasse.php>.
- ❖ ASM Association de sauvegarde de la médina de Tunis « une stratégie de sauvegarde durable ». Publication de L'ASM disponible sur : URL : <http://www.asmtunis.com/>.
- ❖ M. RAMMAH « fiche sommaire de réhabilitation urbaine, Hafsia- Médina de Tunis ». RéhabiMed. Disponible sur : URL : <http://www.arru.nat.tn/>. (consulté janvier 2019)
- ❖ Site officiel de l'ASM (Association pour la sauvegarde de la Médina) : disponible sur : <http://www.asmtunis.com/>.
- ❖ Le site officiel de l'UNESCO, <http://whc.unesco.org/fr/Culture/Centredupatrimoinemondial/> Le patrimoine mondial, (consulté le 10 novembre 2018).

- ❖ Le site officiel de Larousse, sous l'Encyclopédie, <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/patrimoine/184360> , (consulté le 20 novembre 2018)
- ❖ Dictionnaire de l'académie française. http://french_academie.fr/academic.com/13560/patrimoine .(consulté le 15 novembre 2018).
- ❖ Le site officiel française sur la gestion de patrimoine, sous le titre « héritage et transmission de patrimoine », <http://www.gestiondepatrimoine.org/transmission-patrimoine-heritage.php> , (consulté le 12 novembre 2018).
- ❖ Le site officiel de dictionnaire française, www.toupie.org/Dictionnaire/Heritage.htm , (consulté le 30 octobre 2018).
- ❖ Le site officiel de l'UNESCO, <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>,
- ❖ Claude Origet du Cluzeau ; Qu'est-ce que le tourisme culturel ? <http://www.tourismeculturel.net> ; septembre 2008
- ❖ Le château de Mostaganem : <http://alfutuhat.com/histoire/Barbaresques/mb02.html> (consulté en mars 2018)
- ❖ Secteur sauvegarder, centre nationale des recherche et archéologie en ligne. <http://cnra.dz/atlas/secteursauvegarde-vieille-ville-de-mostaghanem> (consulté en mars 2018)
- ❖ https://www.meubliz.com/definition/architecture_religieuse/
- ❖ La rénovation et la restructuration urbaine Slide Share : (consulté en juin 2019) https://fr.slideshare.net/Saamysaami/intervention-urbaine?from_action=save
- ❖ Brochure touristique, exemple et bonnes pratiques pour une brochures touristique. <https://www.corep.fr/guide-impression-brochures/differents-types-de-brochures/modele-brochure-touristique/> (consulté en juin 2019)
- ❖ La conception d'un dépliant, Comité Mobilisation territoriale / Janvier 2011

- ✓ Articles de Périodique et de Presse :
- ❖ **Céline SACHS-JEANTET**, sociologue de la ville et urbaniste, « Humaniser la ville » UNESCO, Forum
- ❖ **Najem DHAHER** « Gestion démocratique de la ville : le cas de la réhabilitation des quartiers populaires en Tunisie ». Publication juillet 2007.
- ❖ Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico
- ❖ City, 26 juillet - 6 août 1982, 01.
- ❖ OECD- Organization for Economic Co-operation and Development.
- ❖ **BELHAMISSI Moulay**, l'histoire du Mostaganem des origines à nos jours, el wiam Mostaganem.
- ✓ Articles législatifs et chartes :
- ❖ La loi n°98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine immobilier, PDF du site officiel de l'UNESCO.
- ❖ Journal officiel de la république Algérienne n°60, décret exécutif n° 03-323 de 5 octobre 2003, Article 02.
- ❖ Charte Internationale sur la conservation et la Restauration des Monuments et sites adopté à Venise en 1964.

ANNEXES

L'exemplaire Formulaire De Questionnement Pour Etablir Une Enquête Sociale

Dans le cadre d'une recherche spécialisée en architecture « option Habitat et projet urbain », le thème de la recherche s'articule autour d'une problématique de la valorisation du quartier d'EL AARSA de Mostaganem.

Ce formulaire est un support d'une enquête sociale établie pour le projet final de recherche pour l'obtention du diplôme de fin d'études « Master En Architecture ».

1. Est-ce que vous êtes un résident de la ville de Mostaganem ?

Oui

Non

2. Votre lieu d'habitation : (quartier – ville ...).

3. Qu'évoque pour vous le quartier d'el aarsa ?

4. Connaissez-vous l'historique de ce quartier ?

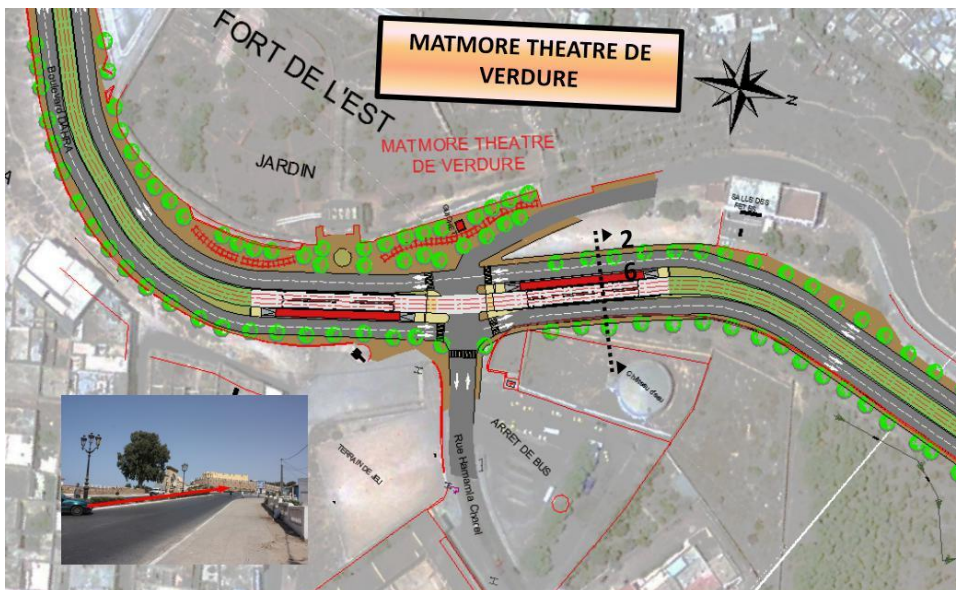
5. Qu'elles sont les bâtiments qui vous viennent à l'esprit en évoquant quartier el-aarsa ?

6. Croyez-vous que l'existence de ces monuments aident à animer le quartier et le rendre attractif ?

7. Selon vous qu'est ce qui fait la convoitise et ou la mauvaise réputation de ce quartier ?

8. Comment décrivez-vous l'état actuel du quartier ?

9. Est-ce que Le passage du tramway à côté du quartier améliorera le quartier et le réinsérer de nouveau au tissu de la ville ?



10. Un des espaces importants de ce quartier c'est le jardin « parc 20 aout ». À quelle fréquence allez-vous à ce jardin ?

- Une ou plusieurs fois par jour
- Une fois par semaine
- Une fois par mois
- Plus d'une fois par mois
- Quelques fois par an
- Jamais

11. Comment qualifiez cet endroit ?

- Beau
- Laid
- Mort
- Vivant
- Bien aménagé
- Accessible
- Inaccessible
- Sécurisé
- Inquiétant
- Moderne

Plan d'aménagement globale :



Rendu Photo réaliste :







